



CNIA SAADA
Assurance

RAPPORT ANNUEL 2010

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	02
CNIA SAADA ASSURANCE ET SA GOUVERNANCE	05
APPARTENANCE AU GROUPE SAHAM	06
SYSTÈME DE GOUVERNANCE	08
• Conseil d'Administration	08
• Comités de Gouvernance	10
• Comités Opérationnels	10
ORGANISATION EN DEUX BRANCHES	23
• Branche Développement Commercial	23
• Branche Support et Métiers	23
• Organigramme de CNIA SAADA Assurance	24
FAITS MARQUANTS	27
FAITS MARQUANTS DU SECTEUR DES ASSURANCES	28
• Un contexte économique national favorable	28
• Un contexte sectoriel en restructuration	29
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2010	34
• Positionnement de CNIA SAADA Assurance	34
• Une introduction en bourse réussie	35
• Un nouveau produit d'assurance automobile	44
ACTIVITÉ 2010	47
MISE EN PLACE DES PROCESS	48
• Pilotage et Contrôle Interne	48
• Pôle Développement Marchés des Particuliers, Professionnels et Entreprises	50
• Pôle Support et Métiers	53
RESSOURCES HUMAINES	56
• Un plan de formation aligné avec les orientations stratégiques	56
• Une amélioration continue des conditions de travail	56
• Une politique sociale étendue	56
ENTREPRISE CITOYENNE	57
• Soutien à l'entrepreneuriat	57
• Soutien à la culture	61
RAPPORT FINANCIER 2010	63
ÉTATS FINANCIERS	64
RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	72
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	74
DES PERSPECTIVES AMBITIEUSES	76
• Plan stratégique 2011-2013	76
• Code de déontologie (2011)	78
• Site web intégré	78
• Compagnie anti-tabac	79
UN RÉSEAU ÉLARGI	81

Le processus de fusion qui a donné naissance en 2009 à la nouvelle entité CNIA SAADA Assurance, s'inscrivait dans la continuité de notre stratégie de développement et de modernisation. En 2010, l'introduction en bourse de CNIA SAADA Assurance a été une suite logique qui a connu à son tour un franc succès.

Avec l'arrivée de nouveaux actionnaires, institutionnels et particuliers, CNIA SAADA Assurance a franchi une étape majeure de sa vie d'entreprise. Notre volonté d'asseoir les fondements d'un développement durable, basé sur la transparence et la confiance du marché, nous a dicté ce positionnement de proximité. Nous sommes heureux de constater la forte adhésion de nos collaborateurs. Ceci nous confirme encore une fois que nos ressources humaines se sentent impliquées à part entière dans leur institution.

Soutenue par le dynamisme commercial de son réseau, conjugué à une offre produits très innovante, la croissance de l'activité de CNIA SAADA Assurance a été au rendez-vous, comme en témoigne la progression de son chiffre d'affaires s'établissant à 2 974 milliards de dirhams en 2010 soit plus 5,1 % par rapport à l'année 2009. Cette croissance de l'activité a permis de dégager un résultat net en hausse de 7,7 % à 303 millions de dirhams et de renforcer les fonds propres de 9,4 % pour les porter à 2 473 millions de dirhams.

Cette performance est aussi le fruit d'une restructuration profonde de nos processus métiers. À ce titre, je voudrais rappeler que le respect du plan triennal 2008-2010 a été pour nous une source de fierté qui a confirmé la Compagnie au rang des leaders du secteur. Vecteur de changement, ce plan stratégique a permis une nette amélioration de notre efficacité opérationnelle et l'alignement de nos différents indicateurs de solvabilité et de bonne gouvernance avec l'évolution réglementaire.

Dans le cadre de notre stratégie d'innovation produits et en vue d'améliorer notre compétitivité en répondant aux besoins du marché, CNIA SAADA Assurance a créé une nouvelle offre en adéquation avec les exigences spécifiques de chaque automobiliste. Nous sommes à ce titre très reconnaissants à nos agents et partenaires courtiers, véritables ambassadeurs sur le terrain, d'avoir participé à cette innovation. Avec ce nouveau produit, nous confirmons notre position de leader de l'assurance automobile.

Par ailleurs, nos efforts soutenus pour un développement régional ont porté leurs fruits. Le réseau de CNIA SAADA Assurance, élargi en 2010 pour atteindre plus de 300 points de représentation, constitue le premier réseau national.

Nos équipes ont fourni un travail remarquable et l'implication de tous nos collaborateurs a fortement concouru à cette réussite. La motivation de chacun pour être le meilleur dans son métier et l'efficacité de la collaboration transversale ont permis cette amélioration continue de la qualité de service et du rendement.

Nous avons pour ambition de renforcer notre position et d'améliorer encore l'ensemble de nos indicateurs. Pour y arriver, nous prôtons une nouvelle évolution de nos processus de travail en une approche simplifiée.

L'organisation de notre activité, centrée sur la satisfaction de nos clients, sera renforcée.

Le déploiement progressif de nos projets structurants permettra de consolider les fondements de notre stratégie en l'inscrivant dans une logique de croissance saine, structurée et pérenne.

Enfin, je suis persuadé qu'un ancrage fort de nos valeurs fondamentales, qui sont service, respect, équité et éthique, nous aidera dans la poursuite de nos objectifs.

MOULAY HAFID ELALAMY
Président Directeur Général









APPARTENANCE AU GROUPE SAHAM

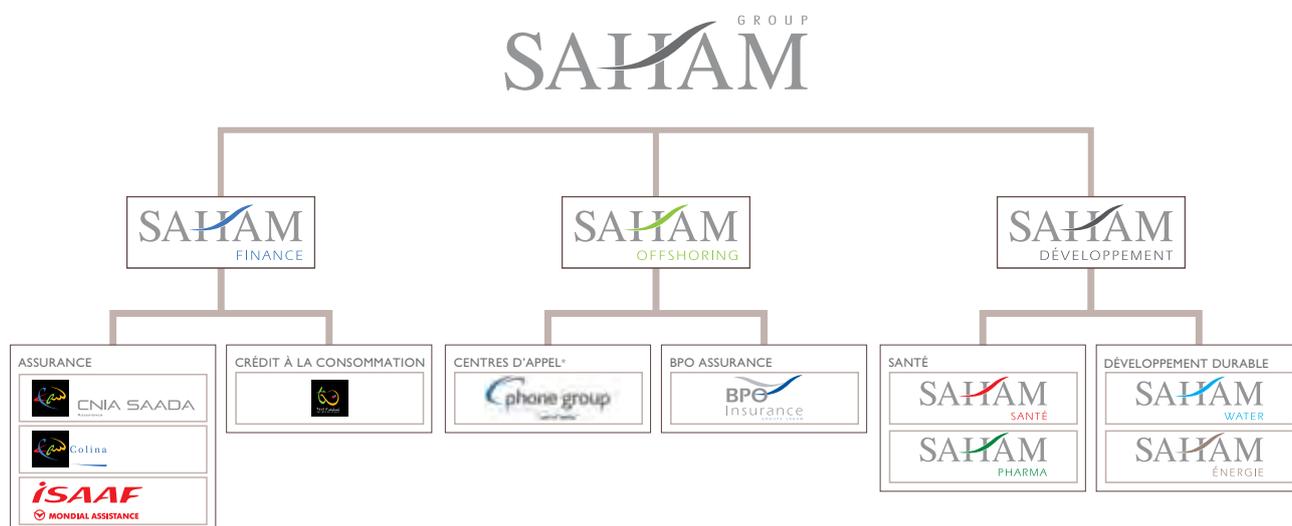
Avec le rachat de CNIA Assurance en 2005 et des Assurances Es Saada en 2006, puis suite à leur fusion en 2009, le Groupe Saham est devenu un acteur majeur du marché de l'assurance.

Actionnaire de référence de CNIA SAADA Assurance, le Groupe Saham détient 51 % des parts et participe résolument au dispositif d'initiatives stratégiques, commerciales et techniques mis en place par la Compagnie.

Au niveau national, le Groupe Saham se positionne comme un opérateur clé dans plusieurs secteurs d'activité et plus particulièrement dans les métiers de service où il développe des synergies autour de deux secteurs : l'Offshoring et les métiers de la Finance.

Doté d'une structure flexible et d'une équipe performante dédiée au service de l'organisation et du développement, le Groupe Saham apporte à ses filiales un support et une assistance opérationnelle en matière de pilotage stratégique et budgétaire, de gestion de la trésorerie et d'optimisation des modèles de financement, d'audit et contrôle interne. Enfin, les filiales du Groupe profitent d'une veille concurrentielle et d'un support commercial pour l'identification de projets, l'élaboration d'analyses sectorielles et la recherche d'opportunités commerciales.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, privilégiant une cohérence plus affirmée et une intégration plus étendue de ses métiers, le Groupe est actuellement en phase de création de son pôle santé et de ses premières structures pour le développement du *Business Process Outsourcing* en assurance.



*En co-actionariat avec Bertelsmann, majoritaire et Saham, gestionnaire.

Cette année, le Groupe Saham a également pris le contrôle du Groupe Colina, l'un des principaux et des plus dynamiques opérateurs d'assurance sur les marchés de l'Afrique de l'Ouest. Il opère en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Gabon, au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, au Togo, au Bénin, à Madagascar et au Ghana. Ces pays, membres de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines, représentent à eux seuls 85 % de l'ensemble des primes émises. À l'exception de Madagascar et du Ghana, ces pays appartiennent également à la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) qui régleme le marché et opère une centralisation de la tutelle.

Cette opération de croissance externe internationale d'envergure permet au Groupe Saham d'accéder à un marché panafricain en pleine expansion où le taux de pénétration de l'assurance demeure faible.



SYSTÈME DE GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sa mission consiste principalement à déterminer les orientations stratégiques de la Compagnie et à veiller à leur mise en œuvre. De plus, certaines décisions significatives sont soumises à son accord.

En 2010, le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises pour débattre et statuer sur les questions suivantes :

- l'examen de l'activité de CNIA SAADA Assurance ;
- l'arrêté des comptes et la proposition d'affectation de bénéfice ;
- l'autorisation des conventions réglementées ;
- l'examen du rapport de comité d'Audit et de Contrôle Interne ;
- l'introduction à la Bourse des Valeurs de Casablanca de CNIA SAADA Assurance ;
- la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) et la proposition de refonte des statuts pour les harmoniser avec la législation des sociétés faisant un appel public à l'épargne.

Ainsi, ce dernier point discuté par les membres du Conseil d'Administration a permis le renforcement de la Gouvernance de CNIA SAADA Assurance avec la nomination de Mehdi Tazi en tant que Directeur Général Délégué.

Le Conseil d'Administration a également proposé la nomination de trois nouveaux administrateurs :

- Mohamed Berrada, actuellement Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Casablanca et Président du Centre de Recherche Links ;
- Alberto Rossetti, actuellement Vice-Président de BANCA UBAE spa ;
- Mohamed Elalamy, en charge des Opérations d'Assurances de CNIA SAADA Assurance.



MOULAY HAFID ELALAMY



SAÏD ALJ



MOHAMED BERRADA



KOFI BUCKNOR

Le Conseil d'Administration de CNIA SAADA compte sept Administrateurs dont deux Administrateurs dirigeants :

- Moulay Hafid Elalamy, Président Dirigeant
- Ghita Lahlou, Administrateur Dirigeant
- Saïd Alj, Administrateur Non Dirigeant
- Kofi Bucknor, Administrateur Non Dirigeant
- Alain Demissy, Administrateur Non Dirigeant
- SAHAM SA, Administrateur Non Dirigeant
- SAHAM Finances, Administrateur Non Dirigeant

À noter que l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 31 mai 2011 a renouvelé le mandat de certains administrateurs pour une durée de trois années venant à expiration lors de l'AGO du 31 décembre 2013 :

- Moulay Hafid Elalamy
- Ghita Lahlou
- Kofi Bucknor
- SAHAM SA représentée par Moulay Hafid Elalamy
- SAHAM Finances représentée par Ghita Lahlou



ALAIN DEMISSY



MOHAMED ELALAMY



GHITA LAHLOU



ALBERTO ROSSETTI

CNIA SAADA Assurance dispose de treize comités internes qui lui permettent d'optimiser son organisation et de veiller à la réalisation de ses objectifs.

L'essentiel de ces comités a été créé suite à la fusion de CNIA Assurance et des Assurances Es Saada et du besoin de bonne gouvernance qui a découlé de ce processus.

COMITÉS DE GOUVERNANCE

1. Comité Stratégique

Sa mission consiste en la définition de la stratégie de l'entreprise et sa déclinaison à travers le plan stratégique, les budgets annuels et les projets spécifiques.

Il est responsable des arbitrages de derniers niveaux et de l'amélioration de la performance de la Compagnie, mais également de l'approbation annuelle de la politique de souscription, de la stratégie d'investissement, du suivi de sa mise en œuvre, et enfin de la politique de gestion du risque de contrepartie lié aux intermédiaires et aux assurés.

2. Comité d'Audit

Sa mission principale est d'assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance du processus de reporting financier et du système de contrôle interne, notamment à travers le processus d'audit et dans le processus destiné à piloter la conformité avec les lois, les réglementations et le code de conduite.

Le Comité d'Audit remplit de nombreuses attributions :

- examiner les états financiers ;
- étudier les méthodes d'estimation et d'évaluation de l'actif et du passif ;
- analyser les conclusions des audits internes et externes ;
- estimer la performance des auditeurs externes et émettre un avis concernant leur nomination ou leur révocation ;
- porter une appréciation sur la qualité du contrôle interne ;
- assurer l'indépendance de l'audit interne ;
- examiner et approuver le plan annuel d'audit interne ;
- assurer la conformité aux lois, aux réglementations et au code de conduite ;
- initier et superviser des investigations spéciales, le cas échéant ;
- établir régulièrement des rapports destinés au Conseil d'Administration portant sur les activités du comité, les principaux problèmes et risques significatifs relevés et les recommandations correspondantes.

COMITÉS OPÉRATIONNELS

1. Comité Exécutif

La mission du Comité Exécutif est de piloter de façon générale l'ensemble des activités de CNIA SAADA Assurance. Il a en charge l'exécution et l'adaptation de la stratégie, les prises de décisions opérationnelles ainsi que le suivi des activités de la Compagnie (pilotage financier).

Le Comité Exécutif est composé de neuf membres permanents.



GHITA LAHLOU

Administrateur Directeur Général

Diplômée de l'École Centrale de Paris, Ghita Lahlou El Yacoubi entame sa carrière en tant que consultante chez Arthur Andersen Paris.

De retour au Maroc en 1993, Ghita Lahlou occupe le poste d'Administrateur Directeur Financier au sein d'Altair Technologies. En 1994, elle rejoint le groupe ONA en tant que chargée de mission auprès de la présidence et prend en 1996 la tête de la Direction Ressources Humaines et de la Communication. En 1998, elle est nommée à la Direction des Ressources Humaines, des Achats et du Marketing de Marjane, filiale de l'ONA spécialisée dans la grande distribution.

En 2001, Ghita Lahlou intègre Saham en tant que Directeur Général de Phone Assistance.

Elle occupe aujourd'hui le poste de Directeur Général de Saham et Administrateur Directeur Général de CNIA SAADA Assurance. Par ailleurs, Ghita Lahlou est membre du Comité Directeur de la FMSAR et présidente d'honneur de l'Association Marocaine des Centres de Relation Client (AMRC).



MOHAMED ELALAMY
Administrateur Délégué

Après avoir suivi des études vétérinaires à l'Université de Bruxelles en 1972, Mohamed Elalamy débute sa carrière au sein de la compagnie d'assurance Al Watanyia en tant que chef du bureau direct à Marrakech puis Responsable du département Risques Divers et Courtage à Casablanca.

En 1978, Mohamed Elalamy rejoint Sidarsa, cabinet de courtage en assurance en tant que directeur.

Il prend la direction du courtier Agma en 1989 et pilote son introduction en bourse en 1998.

En 2001, il prend la tête du pôle immobilier de Saham et des Entrepôts Africains.

Après avoir dirigé les Opérations d'Assurances de CNIA SAADA Assurance, Mohamed Elalamy est aujourd'hui Administrateur Délégué.

Mohamed Elalamy a aussi été président de la FNACAM et membre du CCA.



MEHDI TAZI

Directeur Général Délégué

Diplômé de Télécom Paris et titulaire d'un MBA de l'INSEAD, Mehdi Tazi a démarré sa carrière professionnelle en 1999 chez KPMG Consulting France.

En 2005, il intègre le Groupe Saham en tant que Directeur Développement et contribue notamment à la gestion des opérations d'acquisitions et de cessions du Groupe, à la restructuration du réseau de distribution de CNIA Assurance et à la mise en place des projets structurants pour les fonctions supports (Ressources Humaines, communication, trésorerie et juridique) au niveau du Groupe.

En 2008, il est nommé Directeur Général d'Isaaf Mondial Assistance après avoir assuré pendant 14 mois la fonction de Directeur Général Adjoint.

À partir du 1^{er} janvier 2011, Mehdi Tazi rejoindra CNIA SAADA Assurance en qualité de Directeur Général Délégué.



YOUSSEF BENABDELLAH

Directeur Général Adjoint

Pôle Gestion

Après l'obtention d'un diplôme d'Ingénieur en 1998 délivré par l'École des Hautes Études Industrielles de Lille, Youssef Benabdellah obtient un diplôme d'Ingénieur en Gestion et Organisation Industrielle de l'ICAI Madrid. En 1997, il débute sa carrière professionnelle en intégrant Heymo Ingeneria à Madrid où il s'occupe de concevoir et de superviser la construction de centrales électriques de cogénération.

Il retourne au Maroc en 2000 et intègre, la même année, Arthur Andersen en tant que consultant. Il supervise à ce titre de nombreux projets de stratégie et de restructuration d'entreprises marocaines, essentiellement au sein du secteur financier.

Youssef Benabdellah rejoint CNIA SAADA Assurance en 2006 et occupe aujourd'hui le poste de Directeur Général Adjoint du pôle Gestion.



DRISS BENCHAFFAI

Directeur Général Adjoint

Pôle Support et Finances

Driss Benchaffai est Ingénieur Travaux Publics, diplômé de l'ESTP Paris en 2000. La même année, il intègre le cabinet de conseil Accenture à Paris où il occupe jusqu'en 2009 la fonction de consultant. Il participe à ce titre à plusieurs missions de conseil dans le domaine financier, notamment à des opérations de rapprochement telles que les fusions de Groupama et de Gan Assurance en France, la fusion de BCM et de Wafabank, ainsi que la fusion de CNIA Assurance et des Assurances Es Saada.

Driss Benchaffai rejoint en 2010 CNIA SAADA Assurance en tant que Directeur Général Adjoint en charge de la Direction de Programme avant de diriger le Pôle Support et Finances.



FOUAD BENCHEKROUN

Directeur Général Adjoint

**Pôle Développement des Marchés
des Particuliers et des Professionnels**

Après l'obtention en 1986 d'une Maîtrise de Mathématiques à l'Université Paul Sabatier de Toulouse, Fouad Bencheikroun décroche successivement, entre 1987 et 1989, un DEA en génie de procédés industriels de l'ENSIGC de Toulouse, un DESS en informatique et modèles mathématiques à l'Université Paul Sabatier de Toulouse ainsi qu'un Master Spécialisé en systèmes d'information automatisés de gestion de Sup de Co Toulouse. Il intègre Es Saada en 1994 et occupe aujourd'hui, au sein de CNIA SAADA Assurance, le poste de Directeur Général Adjoint en charge du pôle Développement des Marchés des Particuliers et des Professionnels.



ABDELWAHAB ELAISSAOUI

Directeur Général Adjoint
Pôle Actuariat et Réassurance

Abdelwahab Elaissaoui est diplômé d'un DEA en Statistiques de l'Université Paris IV en 1985. Puis en 1989, il obtient un Diplôme de Statistiques option Actuariat de la même université.

Abdelwahab Elaissaoui occupe, entre 1991 et 2007, le poste de Directeur Études et Support Technique au sein d'Axa Assurance Maroc.

En 2007, il rejoint CNIA SAADA Assurance et occupe aujourd'hui le poste de Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Actuariat et Réassurance.



SOUAD NACIRI

Directeur Général Adjoint
Surveillance du Portefeuille

Souad Naciri est lauréate de l'École Nationale Supérieure de Physique de Strasbourg, diplômée en 1989 du titre d'Ingénieur d'État. Elle est également diplômée d'un Executive Education and Strategic Management Program suivi à l'IMD de Lausanne en 1999.

Souad Naciri débute sa carrière en 1990 au sein d'Al Amane où elle occupe le poste de Souscripteur Risques d'Entreprises, puis celui de Responsable du Département Risques d'Entreprises.

En 1998, Souad Naciri intègre Zurich en tant que Directeur Technique vie et non vie et Directeur Adjoint Grandes Entreprises, avant d'accéder aux fonctions de Responsable de l'animation courtiers, des souscriptions et de

la production vie et non vie du portefeuille courtiers.

Souad Naciri rejoint CNIA SAADA Assurance en 2005 et occupe jusqu'en 2010 les fonctions de Directeur Général Adjoint, Pôle Développement des Marchés des Entreprises. Aujourd'hui, elle est en charge de la Surveillance du Portefeuille.

2. Comité de Direction

Sa mission consiste à implémenter la stratégie et à coordonner l'ensemble des décisions concernant la Compagnie.

Le Comité de Direction explique la stratégie et les orientations choisies et gère leurs mises en œuvre. Il présente des reportings financiers et échange sur les sujets opérationnels. C'est également au niveau de ce comité que les actions à mettre en place sont définies et suivies.

Le Comité de Direction est composé de 27 membres permanents, dont les 9 membres du Comité Exécutif.



RACHID AKANSOUS
Directeur Organisation
et Systèmes d'Information



ZINEELABIDINE ELAMRANI
Directeur Assurance
Dommages



MONIA EL HASSAR
Directeur Marketing
et Communication Produits



MOKHTAR JEITE
Directeur Finances



KAWTAR JOHRATI
Directeur Général
Asset Management



AMAL KANOUNI
Directeur Gestion
des Prestataires



SAMIA TERHZAZ
Directeur Ressources
Humaines et Logistique



NAJIB AGOUMI
Directeur Délégué Souscription
et Animation Courtiers



OMAR BENNANI
Directeur Délégué
Centre de Solutions



YOUSSEF BENNANI
Directeur Délégué
Animation Réseaux Exclusifs





SAÏD BOUDARF
Directeur Délégué
Recouvrement



MOHAMED ELOUALI
Directeur Délégué
Actuariat et Risk Management



ATIF SAHRAOUI
Directeur Délégué
Souscription



AMINA TOUHAMI
Directeur Délégué
Architecture et Organisation



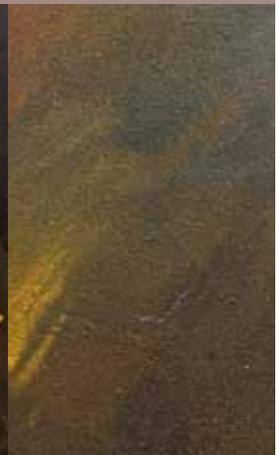
MEHDI ARIFI
Responsable Audit



AÏCHA BENNANI
Responsable Communication
et Relations Publiques



ALI FILALI
Responsable Programme
et Contrôle Interne



3. Comité de Pilotage

La mission du Comité de Pilotage consiste à gérer l'ensemble des projets stratégiques placés sous la responsabilité de la Direction de Programme.

Il a en charge l'état d'avancement des projets, les arbitrages et les prises de décisions sur ces projets.

4. Comité de Souscription

Sa mission consiste en la définition de la politique de souscription de l'entreprise et du suivi de sa mise en œuvre à travers notamment les Comités Indemnisation et Surveillance, Marketing et Renouvellement.

Le Comité de Souscription définit les exclusions et veille à leur communication formelle aux souscripteurs et au réseau. Il valide les limites de concentration (zone, cumul par tête) et fixe les grandes lignes des guides de souscription par branche, leur approbation et leur revue annuelle.

Il valide également la conception des nouveaux produits. C'est aussi ce comité qui prend en charge la réception et l'examen des reportings des Comités Indemnisation et Surveillance, Marketing et Renouvellement et la réalisation des arbitrages nécessaires.

5. Comité de Renouvellement

Le Comité de Renouvellement définit des objectifs de renouvellement validés par le Comité de Souscription et assure le suivi des réalisations y afférentes.

Il a pour fonction la communication formelle des exclusions aux souscripteurs et au réseau.

Il est également en charge de l'unification de la démarche de la Compagnie en coordonnant les réponses à donner à une consultation ou à un appel d'offre.

Il surveille le comportement du marché pour être très réactif. Il échange des informations sur les clients, l'environnement des entreprises, le marché et les intermédiaires.

C'est aussi le Comité de Renouvellement qui définit les responsabilités, les actions à mener, la liste des prospects clients et intermédiaires.

Il assure le reporting sur les flux des consultations, des résiliations et des renouvellements conformément aux objectifs définis par la Direction Générale.

6. Comité de Surveillance

Sa mission consiste à mettre en synergie l'ensemble des décisions liées à la surveillance du portefeuille et à la bonne gestion des risques et des règles d'évaluation.

Le Comité de Surveillance alimente et met à jour la liste relative aux mauvais risques. Lui est également confiée la revue des indicateurs de risques par branche, produit, intermédiaire et région, ainsi que l'identification des risques émergents liés aux nouveaux sinistres à travers les remontées d'informations des responsables indemnisation.

7. Comité Marketing et Développement de Produits

Sa mission est de suivre le développement et le cycle de vie des produits et de décider de leur lancement, leur refonte ou leur mise en run-off.

Ce comité a aussi pour mission de proposer de nouveaux produits et services et d'informer sur l'état d'avancement des produits en cours.

Il suit les réalisations du chiffre d'affaires et la rentabilité des nouveaux produits par rapport aux objectifs fixés.

Il assure la coordination entre les entités concernées pour leur mise en oeuvre et mène une veille de marché en recueillant les informations sur la concurrence, les produits et les tarifs.

8. Comité Organisation et Systèmes d'Information

Sa mission est de suivre les indicateurs de performance et de qualité des Systèmes d'Information (SI).

Le Comité Organisation et SI propose les arbitrages de demandes d'investissements SI. Il présente l'état d'avancement des projets les plus importants.

Il assure la définition et le suivi du portefeuille de maintenance propre à chaque entité ainsi que la mise en place d'indicateurs de performance en terme d'engagement de niveau de service (SLA - Service Level Agreement).

Il veille à la visibilité du portefeuille des projets SI, à la revue de ce portefeuille et aux indicateurs SI. Il assure le pilotage global de l'organisation du process.



9. Comité de Placement

Sa mission consiste en la définition de la stratégie d'investissement de la Compagnie et du suivi opérationnel de sa mise en place. Il assure l'arbitrage sur la stratégie d'investissement et présente les tendances du marché. Il gère les demandes de validation par les autorités et les limites en matière de placement (ventilation des risques). Il veille à la mise en œuvre de la politique de placement en opérant une analyse mensuelle de la structure du portefeuille, du rendement, de l'exposition sectorielle et de la concentration par émetteur.

10. Comité de Réassurance

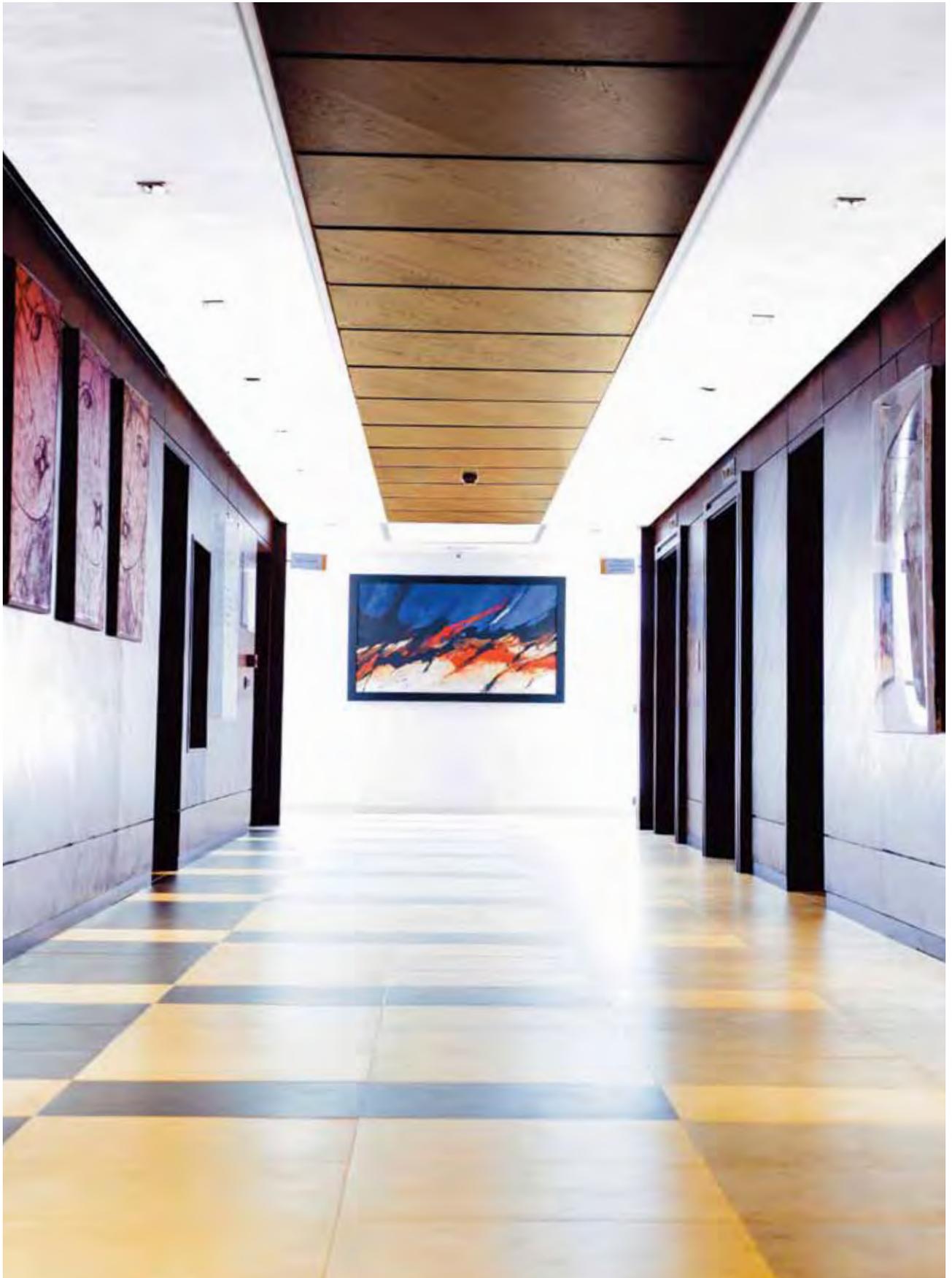
Le Comité de Réassurance définit et met en place le plan de réassurance de la Compagnie. Il approuve le programme de réassurance et les critères de sélection des réassureurs et assure le suivi du risque de contrepartie lié aux réassureurs.

Il effectue la validation des cotations, acte les coûts de réassurance et évalue la performance du plan de réassurance sur le semestre ou l'année écoulée.

11. Comité de Recouvrement

Sa mission consiste à définir la politique de gestion du risque de contrepartie lié aux intermédiaires et aux assurés et à veiller au suivi de sa mise en œuvre. Le Comité de Recouvrement approuve les délais de recouvrement et assure le suivi de l'exposition au risque de contrepartie. Enfin, il décide des mises en contentieux.





ORGANISATION EN DEUX BRANCHES

CNIA SAADA Assurance est organisée en deux branches aux activités complémentaires : la branche Développement Commercial et la branche Support et Métiers. Cette classification soutient la politique de proximité adoptée par l'entreprise et lui permet de personnaliser les services offerts à ses clients et partenaires tout en maintenant un haut niveau de performance.

BRANCHE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

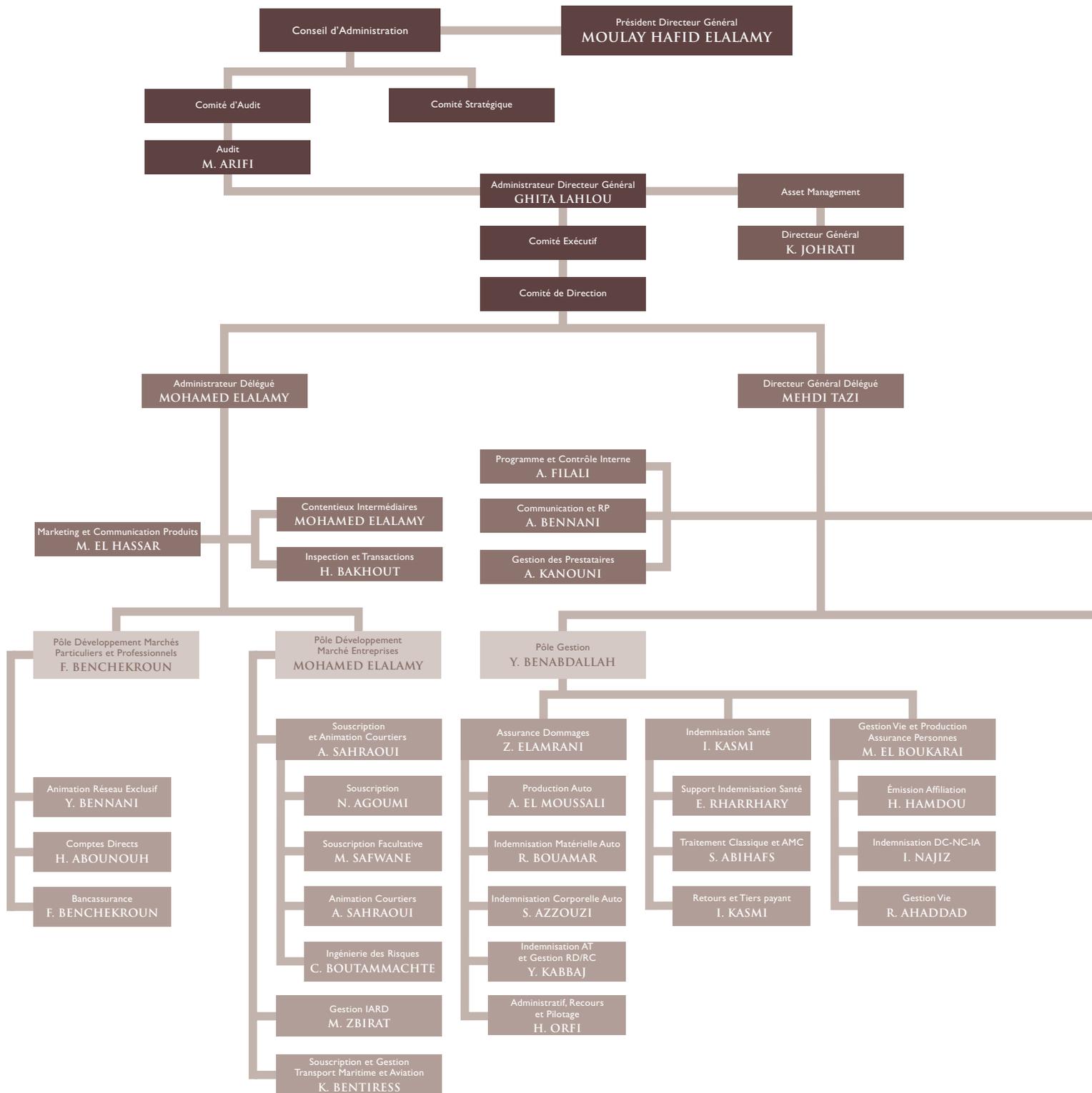
Cette entité répond aux impératifs de développement commercial de la Compagnie. Les entités qui y sont rattachées ont pour principales missions le développement des marchés des particuliers et des professionnels, celui de l'entreprise ainsi que l'innovation en termes d'offres et de communication produits. La branche Développement Commercial gère également l'animation des réseaux de distribution et les processus de souscription.

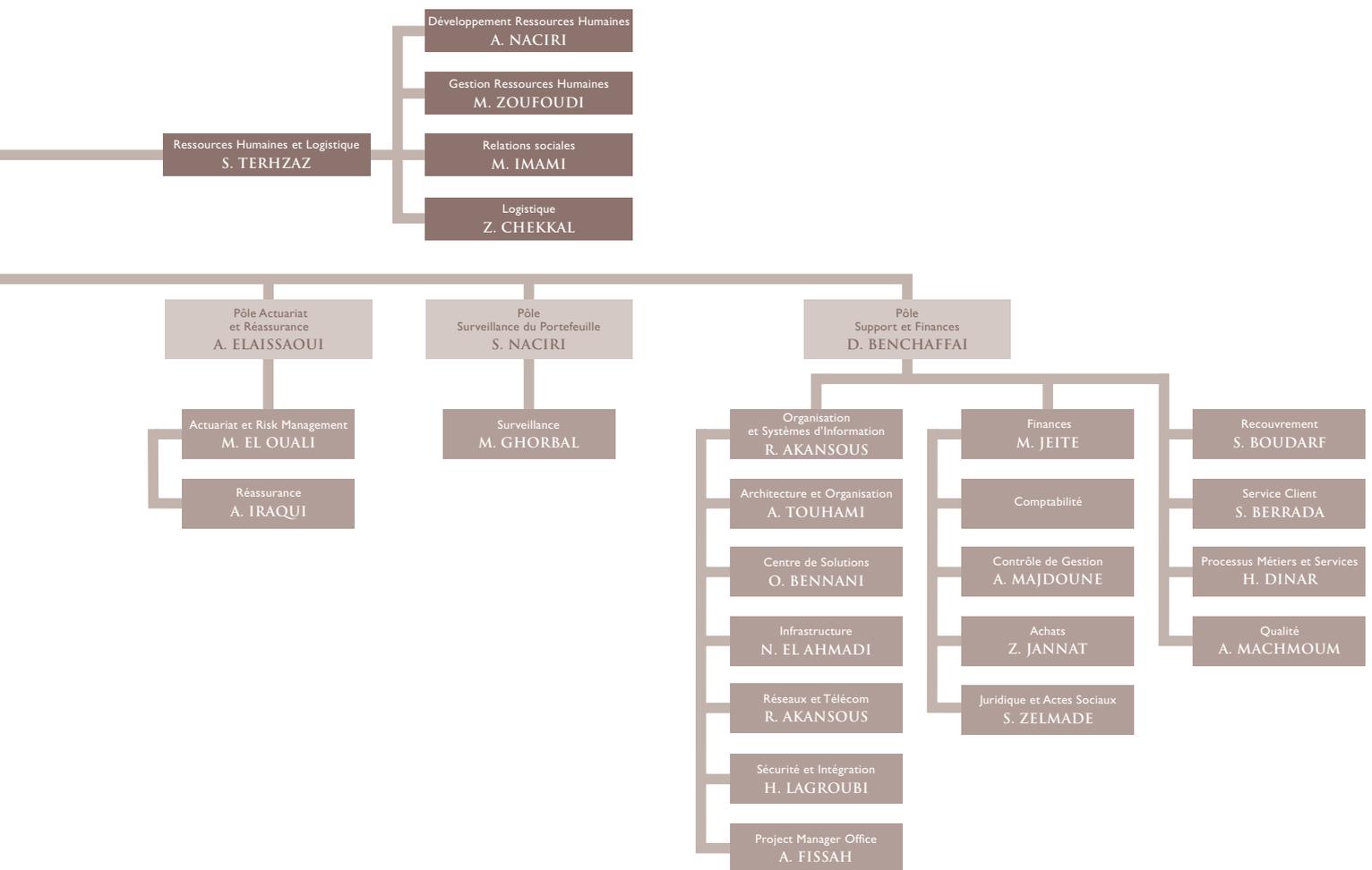
BRANCHE SUPPORT ET MÉTIERS

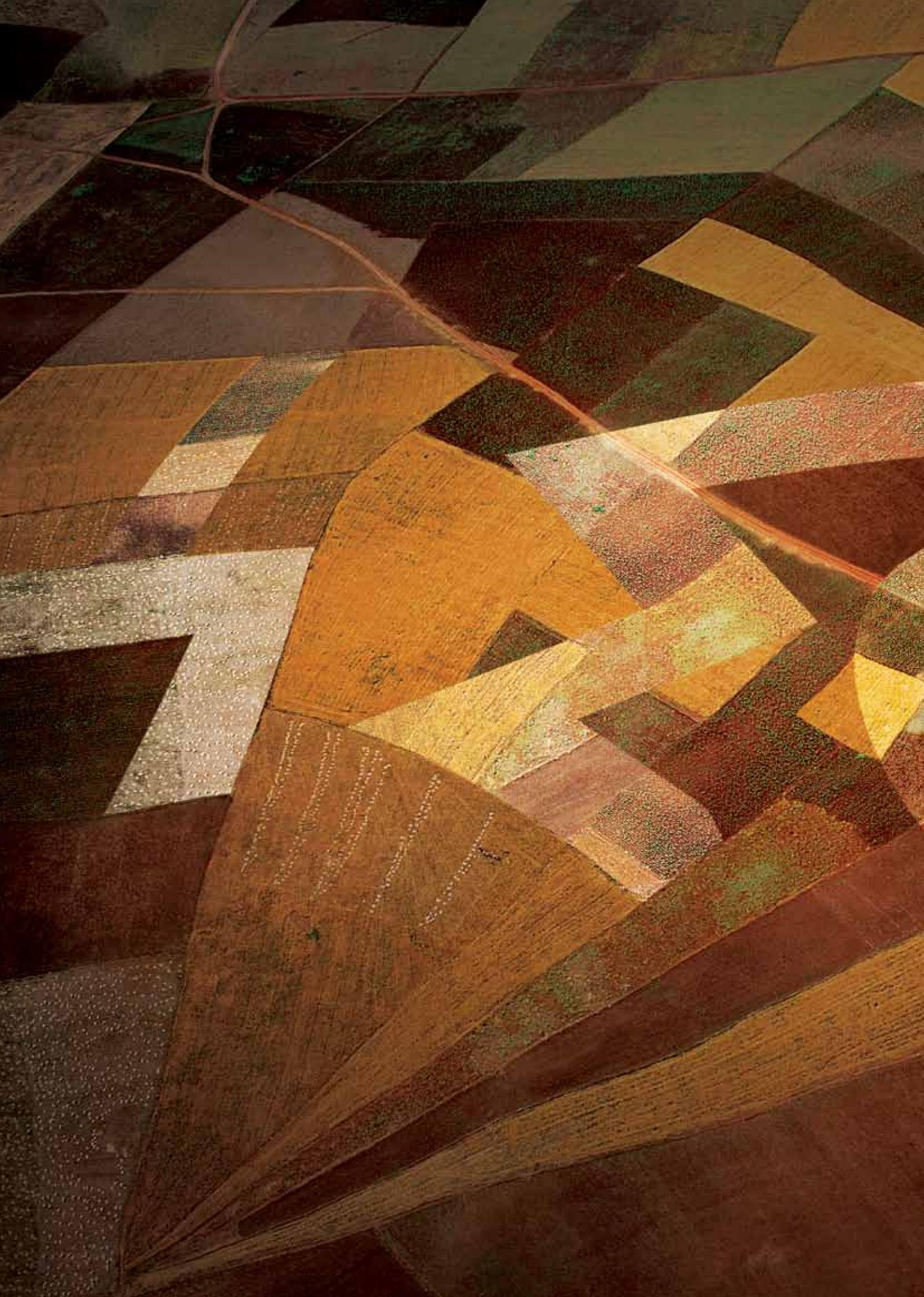
Cette branche regroupe quatre pôles majeurs dont la coordination vise une efficacité optimale : le Pôle Gestion, le Pôle Actuariat et Réassurance, le Pôle Surveillance du Portefeuille et le Pôle Support et Finances. La branche Support et Métiers intervient aussi bien dans la production de valeur ajoutée que dans l'indemnisation des sinistres aux assurés toutes branches confondues. Les Ressources Humaines et Logistique, la Direction Financière, l'Organisation et les Systèmes d'Information, la Communication, le Contrôle de Gestion et la Qualité visent l'excellence et participent activement à la productivité, à l'application et au respect des normes et de la réglementation en vigueur.

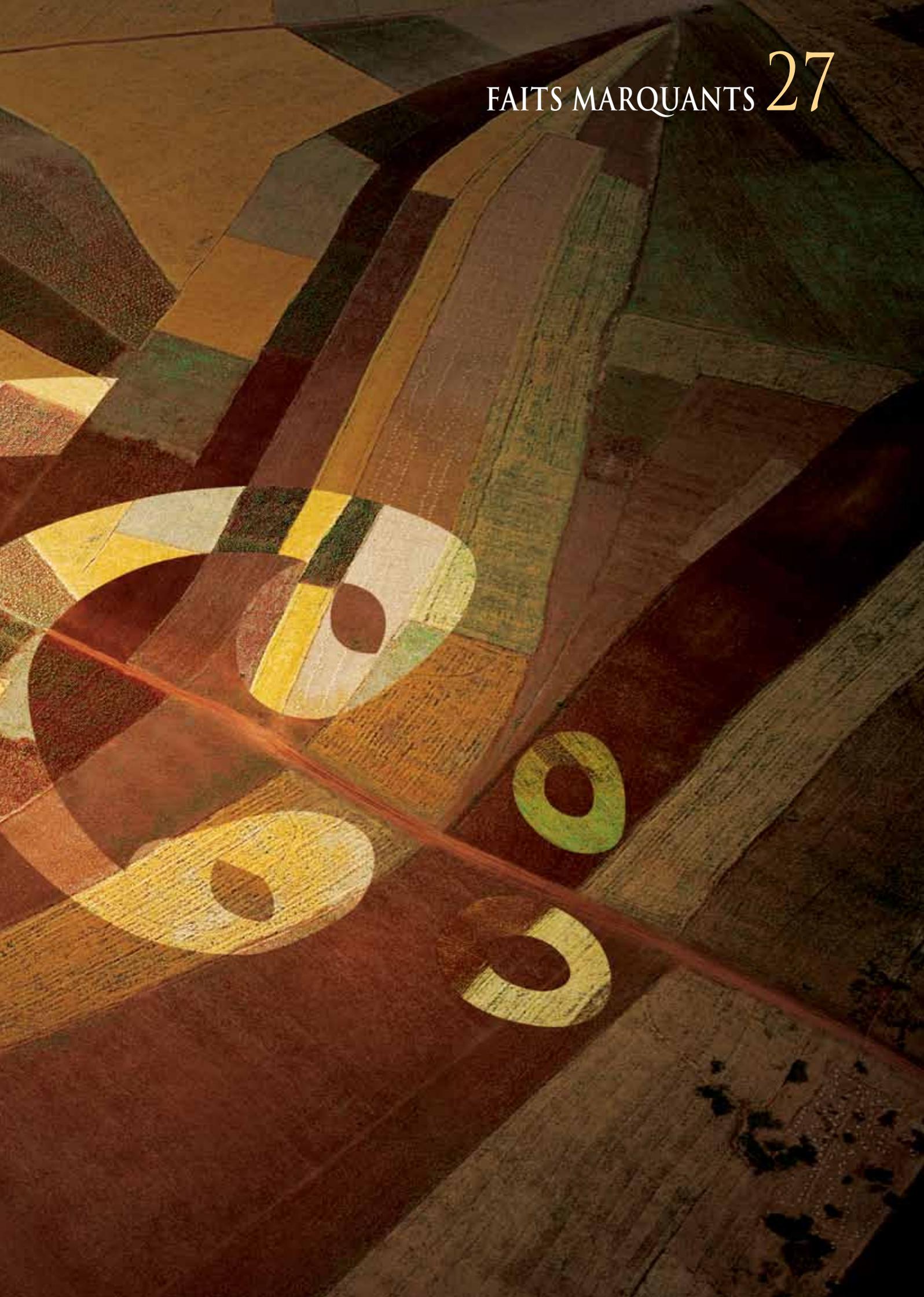
À ces deux branches, s'ajoute une Direction Asset Management qui gère au quotidien les placements financiers et immobiliers de la Compagnie.

ORGANIGRAMME DE CNIA SAADA ASSURANCE









FAITS MARQUANTS DU SECTEUR DES ASSURANCES

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL FAVORABLE*

L'économie nationale a su maintenir un cap positif en 2010 en dépit d'un contexte international défavorable et assez mouvementé, marqué par la hausse des cours du pétrole et les crises des dettes souveraines dans la zone euro. Le plan d'infrastructure national dans sa globalité, le Plan Maroc Vert dans sa spécificité, les résultats du secteur du tourisme et les progrès réalisés dans le domaine du transport sont autant de facteurs qui ont permis ce bilan positif.

Ainsi, malgré le léger ralentissement de croissance que l'économie nationale accuse depuis 2008, notons une campagne agricole satisfaisante et une reprise des activités non agricoles, notamment des activités minières, énergétiques et tertiaires.

Selon le Haut Commissariat au Plan (HCP), la croissance du produit intérieur brut en 2010 a été d'environ 3,2 %. On observe également une inflation stable à 2,2 %, un taux de couverture de 74,3 % du déficit de la balance commerciale (biens et services) ainsi qu'une hausse des recettes des Marocains Résidents à l'Étranger et de l'excédent de la balance voyage (respectivement 7,7 % et 5 %).

L'année 2010 a également enregistré une performance de 21,2 % du marché boursier, après avoir connu une baisse de 5 % en 2009 et une hausse de 13 % en 2008. Le flux transactionnel s'est quant à lui élevé à 163 milliards de dirhams, soit une amélioration de 47,6 % par rapport à 2009. La restructuration de l'ONA, plus important conglomérat du pays, a largement contribué à cette dynamisation. Notons également l'acquisition annoncée en septembre par France Télécom de 40 % de Meditel pour un montant de 640 millions d'euros, après que Telefonica et Portugal Telecom aient cédé leurs parts (32 %) en 2009.

Le 23 mars 2010, l'agence internationale Standard & Poor's a rehaussé la note du Maroc pour son crédit souverain de la dette à long terme en devises de « BB+ » à « BBB- » et pour sa dette en monnaie locale à long terme de « BBB » à « BBB+ » avec des perspectives stables. Standard & Poor's a également relevé la note du Maroc à court terme en devises de « B » à « A3 » et la note à court terme en monnaie locale de « A3 » à « A2 ». Le Royaume devient ainsi le 15^{ème} pays qui accède à l'Investment Grade dans l'échelle de notation de Standard & Poor's, une décision déjà prise en 2007 et confirmée en octobre 2009 par Fitch Ratings.

Le HCP prévoit une croissance nationale de l'ordre de 4,3 %. Les autres indicateurs macro-économiques sont de bon augure.

UN CONTEXTE SECTORIEL EN RESTRUCTURATION

En 2010, le secteur des assurances a collecté une épargne supérieure à 6 milliards de dirhams, soit un encours de plus de 100 milliards de dirhams dans l'économie nationale à la fin de l'année. Ce secteur a donc un rôle d'investisseur institutionnel qui le positionne comme premier souscripteur des emprunts d'État et premier investisseur au niveau de la Bourse de Casablanca.

Le secteur a également clôturé l'année sur une hausse de 4,5 % en passant d'un chiffre d'affaires de 20,9 à 21,9 milliards de dirhams. Le ralentissement de cette évolution, par rapport à la période 2004-2009 qui a connu un taux de croissance annuel moyen de 11,44 %, s'explique par une évolution contrastée entre la branche vie (+ 7 % en 2010) et la branche non vie (- 0,9 %).

La structure du chiffre d'affaires non vie du secteur a très peu changé entre 2009 et 2010. Les principaux générateurs de primes demeurent les assurances véhicules (47 %), les accidents corporels (18 %) et les accidents de travail (12 %) et représentent 77 % du total des primes émises en 2010.

I. Primes émises par entreprise d'assurance

Le tableau* suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance sur la période 2008-2010. Cette année, les six premiers assureurs se partagent près de 79 % de part de marché.

COMPAGNIES	2008	2009	2010	ÉVOLUTION (EN %)	PART DE MARCHÉ	
					2009	2010
WAFA Assurance	4 154	4 298	4 499	4,7 %	20,5 %	20,6 %
RMA WATANYA	4 002	4 206	4 449	5,8 %	20,1 %	20,3 %
AXA	2 866	3 061	2 985	- 2,5 %	14,6 %	13,6 %
CNIA SAADA Assurance	2 715	2 830	2 974	5,1 %	13,5 %	13,6 %
Sanad	1 127	1 194	1 218	2,0 %	5,7 %	5,6 %
Atlanta	1 049	1 132	1 189	5,1 %	5,4 %	5,4 %
Marocaine Vie	783	853	919	7,7 %	4,1 %	4,2 %
Zurich	741	821	913	11,3 %	3,9 %	4,2 %
MCMA	604	753	748	- 0,7 %	3,6 %	3,4 %
CAT	628	628	662	5,5 %	3,0 %	3,0 %
MAMDA	312	329	406	23,4 %	1,6 %	1,9 %
MATU	226	204	216	5,9 %	1,0 %	1,0 %
Compagnies d'assistance et autres	538	631	697	10,3 %	3,0 %	3,2 %
Total Marché	19 746	20 940	21 873	4,5 %	100,0 %	100,0 %

En millions de dirhams

*Source FMSAR

L'année 2010 a également connu les prémices d'une restructuration majeure du secteur. Cette réorganisation concerne tous les métiers de la profession et a été engagée aussi bien sur le volet juridique que sur celui de la réglementation et de la formation ou encore sur le plan structurel.

2. Contrat Programme du secteur des assurances

La mise en place du Contrat Programme du secteur des assurances initié en 2009 a accédé à sa phase de syndication le 1^{er} septembre 2010, puis à sa finalisation après négociation des différentes mesures avec les ministères concernés.

Ce Contrat Programme vise un ensemble d'objectifs notamment la promotion de la profession, l'augmentation du taux de pénétration de l'assurance dans le tissu économique et social, l'encouragement de l'épargne longue et le renforcement du secteur en tant que levier du développement économique, social et financier du Maroc.

3. Réglementation du marché

Sur le plan réglementaire, l'année 2010 a été marquée par l'examen et l'adoption d'un certain nombre de textes de loi régissant l'activité des assurances.

Notons ainsi l'arrêté complétant et modifiant **l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances du 10 octobre 2005 relatif aux entreprises d'assurances et de réassurance.**

Les aménagements introduits concernent les règles de constitution des provisions techniques et les seuils des actifs admis en représentation desdites provisions. Ainsi, la provision pour fluctuation de sinistralité (PFS) a baissé de 50 % à 35 % pour les assurances accidents du travail et Responsabilité Civile Automobile alors que le seuil pour le retrait ou la vente des actifs représentatifs passe de 130 % à 120 %. Ces mesures s'accompagnent de l'admission des prises de participation dans les entreprises d'assurances et de réassurance étrangères à concurrence de 5 % des provisions techniques.

Notons également le **projet d'arrêté fixant les conditions générales-types du contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle des Intermédiaires d'Assurances.** Cet arrêté définit essentiellement les obligations de l'intermédiaire et dresse le régime de sa responsabilité. Il garantit l'intermédiaire contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile délictuelle et/ou contractuelle pouvant lui incomber en raison des dommages causés aux tiers du fait de son activité professionnelle, telle qu'elle est définie par la loi, les règlements et les usages, et dans les limites de l'agrément qui lui est accordé par le Ministère des Finances.

Par ailleurs, le **décret relatif au tarif à appliquer aux constitutions de rentes allouées en réparation d'accidents du travail et de maladies professionnelles**, publié en décembre 2010, abroge un décret de 1959 modifiant ainsi les critères de tarification applicables pour les concilier avec ceux servant au calcul des provisions mathématiques tels que définis dans l'article 16 de l'arrêté du 10 octobre 2005.

Enfin, le **projet de loi relatif à l'indemnisation en accidents du travail** et celui relatif à **la couverture des risques liés aux événements catastrophiques** ont été examinés par le Conseil de Gouvernement. Ces deux projets de loi revêtent une importance majeure pour le secteur des assurances.

4. Loi de Finances

La Loi de Finances 2011 prévoit d'introduire quatre nouveautés en faveur du secteur des assurances, soient :

- la suppression de la taxe de 3,5 % sur les contrats de capitalisation ;
- l'instauration d'une nouvelle assurance obligatoire pour couvrir la Responsabilité Civile Professionnelle des comptables publics ;
- la réduction des tarifs douaniers à l'importation des véhicules ;
- l'instauration d'avantages fiscaux pour les plans d'épargne en action, éducation et logement.

5. Nouveau code de la route

Le 1^{er} octobre 2010 a connu l'entrée en vigueur du nouveau code de la route. Ce dernier s'inscrit dans le cadre de la stratégie du gouvernement en matière de sécurité routière pour lutter contre les accidents de la circulation. Résolument tourné vers l'avenir, il intègre les nouveautés et les progrès liés à la mobilité et à la circulation en termes de technologie, d'éducation et de coercition.

Cadre juridique de référence, il a pour objectif de clarifier les droits et les devoirs des usagers de la route et la promotion d'une culture qui prône l'usage sûr et responsable de l'espace routier. Grand chantier de réforme, il constitue également une véritable initiative nationale dont la finalité est d'ancrer les valeurs de civisme, de citoyenneté, de cohabitation et de paix sociale et ce, dans un cadre législatif moderne garantissant le droit des individus et de la communauté à la vie et à la sécurité des déplacements.

Selon la Direction Générale de la FMSAR, les incidences positives du nouveau code de la route sont attendues sur le chapitre de la sinistralité et donc sur la baisse du nombre d'accidents de la circulation et sur leur gravité. Cependant, elle ajoute qu'il est encore trop tôt pour pouvoir observer des tendances, vu que le code n'est entré en vigueur qu'en octobre 2010 et que l'ensemble du dispositif n'est pas encore opérant à ce jour.



6. La Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance

La Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR) a lancé un nouveau site Internet pour accompagner les mutations que connaît l'industrie de l'assurance et promouvoir le métier (www.fmsar.org.ma). Espace d'échange et d'information, ce site est dédié aussi bien au grand public qu'aux membres de la Fédération.

En soutien à l'entrée en vigueur du nouveau code de la route, la FMSAR a lancé en octobre 2010 une campagne de communication visant à promouvoir les nouvelles dispositions du code et à soutenir les pouvoirs publics dans leur action d'information et de sensibilisation. Une rubrique dédiée au code de la route a ainsi été mise en ligne sur le site de la FMSAR afin d'offrir de plus amples informations aux internautes.

Par ailleurs, dans le cadre de l'ouverture du secteur sur son environnement et sa participation active au débat sur les thèmes en relation avec l'assurance, la FMSAR a participé, organisé et sponsorisé de nombreux événements et manifestations professionnels dont notamment :

- le forum africain de réassurance ;
- l'atelier débat sur la charte de co-assurance ;
- le séminaire sur le Contrat Programme avec la FNACAM ;
- le séminaire sur le blanchiment de capitaux avec l'UTRF ;
- la table ronde sur l'amélioration de l'accès de la PME à l'assurance.

La FMSAR a aussi participé à l'organisation d'un examen au profit des intermédiaires en collaboration avec la Direction des Assurances et de la Prévoyance Sociale. Cette session d'examen professionnel a été planifiée afin de répondre à la demande des entreprises d'assurances et à l'intérêt croissant pour le métier d'intermédiaire en assurances. Cette session a été marquée par une forte participation et un taux de réussite de 65 % pour les agents et de 26 % pour les courtiers.



7. Introduction en bourse et prise de participation à l'international

En 2010, la Compagnie d'assurances CNIA SAADA Assurance a introduit en bourse 15 % de son capital, soit 617 531 actions. Avec cette introduction, CNIA SAADA Assurance est la troisième Compagnie d'assurances à accéder au premier compartiment de la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, le groupe SAHAM, actionnaire de référence de CNIA SAADA Assurance, a acquis le groupe COLINA, un des leaders panafricains de l'assurance. Cette acquisition a pour vocation d'accélérer le développement de la stratégie africaine du Groupe.

8. Réduction des tarifs douaniers à l'importation des véhicules

Le 1^{er} mars 2010, les droits de douane sur les véhicules neufs en provenance de l'Union Européenne ont baissé de 11,8 % à 7,7 % en attendant une suppression totale des barrières douanières en 2012.

Les tarifs douaniers des véhicules importés des États-Unis et de Turquie subissent aussi un abaissement, moins conséquent, de 4 %. Les importateurs comptent sur ce réaménagement tarifaire pour augmenter le nombre de véhicules importés.

9. Projet de Loi d'assurance contre les risques de catastrophes naturelles

Depuis 2003, le gouvernement marocain, avec l'appui de la Banque Mondiale et de la Coopération Suisse, a décidé de mener une stratégie nationale intégrée de prévention, de gestion et de couverture financière des risques liés aux catastrophes naturelles.

L'objectif est de doter le pays d'un régime obligatoire pour les compagnies d'assurance qui devront nécessairement offrir à leurs assurés des garanties contre les dommages résultant d'une catastrophe naturelle à l'exception de certaines constructions jugées trop fragiles.

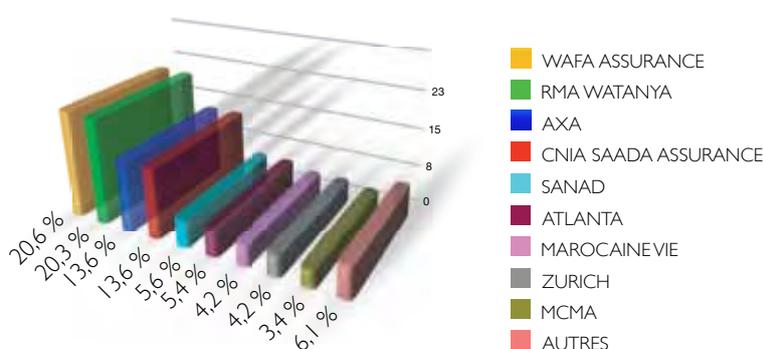
Les inondations qui ont eu lieu en novembre 2010 et qui ont été à l'origine de pertes de vies humaines considérables, d'importants dégâts matériels et de déficits non négligeables sur les plans économique et environnemental, ont eu pour effet d'activer l'adoption du projet de loi y afférant.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2010

POSITIONNEMENT DE CNIA SAADA ASSURANCE

En 2010, CNIA SAADA Assurance occupe la 4^{ème} place sur le marché des assurances et la 2^{ème} place pour les opérations non vie. CNIA SAADA Assurance est présente sur l'ensemble des catégories d'assurance. Toutefois, des orientations stratégiques claires assorties à des efforts commerciaux importants ont été mis en place pour consolider sa position de leader dans l'assurance automobile et transport. Aujourd'hui, la Compagnie occupe la 2^{ème} place dans la catégorie accidents corporels.

Part de marché des assureurs sur le marché marocain en 2010



Source FMSAR

Devenue le premier réseau d'assurance au Maroc, le N°1 de l'assurance automobile et le N°1 de l'assurance complémentaire santé privée, CNIA SAADA Assurance est à présent un acteur de référence sur le marché avec un chiffre d'affaires 2010 de 2,974 milliards de dirhams.

Deux faits majeurs ont particulièrement marqué l'année 2010 :

- l'introduction en bourse de CNIA SAADA Assurance, un événement historique pour la Compagnie qui accède ainsi à un nouveau niveau de transparence ;
- le lancement d'un nouveau produit automobile, CNIA SAADA AUTO, qui conforte la position de leader que la Compagnie occupe dans ce secteur d'activité.

UNE INTRODUCTION EN BOURSE RÉUSSIE

Depuis la fusion de CNIA Assurance et des Assurances Es Saada, CNIA SAADA Assurance a persévéré dans la croissance de son activité et le développement d'une assise financière solide.

Motivée par un objectif qualitatif de proximité, CNIA SAADA Assurance innove en permanence en étant à l'écoute de ses partenaires et en anticipant leurs besoins. C'est ainsi que la Compagnie a été le premier groupe d'assurance au Maroc à lancer un site Internet marchand et à créer un centre d'indemnisation automobile express.

L'opération d'introduction en bourse de la Compagnie s'inscrit également dans la continuité du processus de développement et de modernisation entrepris par la société depuis son rachat par le Groupe Saham. Renforcée par le soutien de son actionnaire majoritaire et grâce à cette introduction en bourse, CNIA SAADA Assurance est passée à une plus grande proximité avec le grand public et les investisseurs institutionnels.



1. Cadre de l'opération

Le 08 juillet 2010, le Conseil d'Administration de CNIA SAADA Assurance a proposé de procéder à l'introduction de la Compagnie au premier compartiment de la Bourse de Casablanca par cession de 15 % de son capital en faveur du public, soient 617 531 actions.

Compte tenu de la taille de la société et de ses perspectives de développement, des conditions de marché jugées favorables, ainsi que de la possibilité d'offrir une liquidité à la participation détenue par le fonds Kingdom Zephyr (la société PAIP-PCAP Sub 3), cette proposition a été approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Ce dernier a décidé de fixer l'ensemble des modalités d'introduction en bourse par voie de cession des actions de la société et notamment, de déterminer la structure de l'offre par catégorie d'investisseurs.

Le 16 septembre 2010, le prix de cession de l'action a été fixé à 1 044 dirhams.

Le 25 octobre 2010, CNIA SAADA Assurance a officiellement annoncé son introduction à la Bourse de Casablanca et le 22 novembre, la cloche a retenti pour fêter la première cotation de l'action CNIA SAADA Assurance.

2. Objectifs de l'opération

L'introduction en bourse de CNIA SAADA Assurance est l'aboutissement d'un long processus de croissance qui vise plusieurs objectifs et résultats :

- poursuivre et renforcer la logique de transparence et de performance dans laquelle s'inscrit la société en se soumettant aux jugements du marché ;
- offrir une liquidité sur la participation détenue par PAIP-PCAP Sub 3, actionnaire cessionnaire de la totalité de ses titres détenus dans la société dans le cadre de l'opération ;
- motiver et fidéliser les collaborateurs et les intermédiaires d'assurance de CNIA SAADA Assurance en les associant au capital de la société ;
- consolider l'institutionnalisation de la société et son capital en ouvrant l'actionariat au grand public, aux investisseurs institutionnels ainsi qu'aux salariés et partenaires ;
- développer la notoriété de l'entreprise auprès de la communauté financière et du grand public ;
- faciliter le recours à des financements externes grâce à un accès direct aux marchés financiers.

3. Cession de capital

Cette introduction en bourse par cession de capital de 617 531 actions a été possible grâce à trois actionnaires cédants :

- PAIP-PCAP Sub 3 à hauteur de 479 569 actions, soit 11,65 % du capital ;
- SAHAM Finances à hauteur de 96 793 actions, soit 2,35 % du capital ;
- SANAM Holding à hauteur de 41 169 actions, soit 1 % du capital.

Les autres actionnaires détenant 5 % ou plus du capital de la société n'avaient pas prévu de prendre part à cette introduction en bourse. Les dirigeants de CNIA SAADA Assurance, eux, envisageaient de participer à l'opération.

4. Structure de l'offre

Le montant global de cette opération d'introduction par cession d'actions s'élève à 644 702 364 dirhams, sur la base d'une Offre à Prix Ferme de 1 044 dirhams par action.

La période de souscription a été fixée du 02 au 05 novembre 2010 avec possibilité de clôture anticipée à partir du 03 novembre 2010.

Dans un souci de transparence, l'offre a été répartie en six types d'ordre avec des règles d'attribution différenciées.

Le premier type d'ordre était réservé aux salariés permanents de CNIA SAADA Assurance, sans condition d'ancienneté. Ainsi, 60 729 actions, soit 9,8 % du nombre total d'actions proposées et 1,5 % du capital social, leur ont été allouées.

Ces derniers, en plus de la décote de 10 % du prix de l'action, ont joui d'une flexibilité encore jamais vue au Maroc : aucune restriction de temps pour l'achat et la vente de leurs actions ne leur a été imposée. Ils ont également bénéficié d'offres de crédit à taux préférentiel pour les aider à financer cet achat. Pour les salariés ne bénéficiant pas du grade de Directeur ou supérieur, le plafond des souscriptions était fixé à 6 mois de salaire brut.

Le deuxième type d'ordre était réservé à l'ensemble des intermédiaires (agents et courtiers) collaborant commercialement de manière exclusive ou pas avec CNIA SAADA Assurance. Ce sont 62 777 actions, soit 10,2 % du nombre total d'actions proposées et 1,5 % du capital social, qui ont été allouées aux souscripteurs de ce type d'ordre.

Le troisième type d'ordre était destiné au grand public, personnes physiques marocaines et étrangères résidentes ou non résidentes au Maroc, désirant acquérir des actions CNIA SAADA Assurance. Représentant 31 % de l'opération, ce type d'ordre était le plus important de l'opération en termes de chiffres. Ainsi, 191 571 actions, soit 31 % du nombre total d'actions proposées et 4,7 % du capital social, ont été allouées aux souscripteurs. Un plafond de souscriptions de 100 titres, soit 104 400 dirhams, leur était fixé.

Le quatrième type d'ordre concernait les personnes morales de droit marocain ou étranger n'appartenant pas à la catégorie d'investisseurs habilités à souscrire aux types d'ordre V et VI. Ce sont 81 418 actions, soit 13,2 % du nombre total d'actions proposées et 2 % du capital social, qui ont été offertes à ce type d'ordre. Un plafond de 8 142 titres, soit 8 500 248 dirhams, leur était fixé.

Le cinquième type d'ordre était réservé aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières régis par le Dahir portant loi n° 1-93-213 du 4 Rabii II 1414 (21 septembre 1993) actions et diversifiés de droit marocain. Ainsi, 143 678 actions, soit 23,3 % du nombre total d'actions proposées et 3,5 % du capital social, ont été allouées à ce type d'ordre.

Le sixième et dernier type d'ordre était destiné aux investisseurs qualifiés par nature selon l'article 12-3 du dahir portant loi n° 1-93-212 de droit marocain. Ainsi, 77 358 actions, soit 12,5 % du nombre total d'actions proposées et 1,9 % du capital social, ont été réservées aux entreprises d'assurance et de réassurance telles que régies par la loi 17-99 portant Code des Assurances ; aux organismes de prévoyance et de retraite ; et à la Caisse de Dépôt et de Gestion. Un plafond de 30 876 titres, 32 234 544 dirhams, leur était fixé.

5. Clôture anticipée

CNIA SAADA Assurance, sur la recommandation de son Conseiller Financier et Coordinateur Global Attijari Finances Corp. et sous le contrôle du CDVM et de la Bourse de Casablanca, a décidé de clôturer par anticipation la période de souscription de l'Offre à Prix Ferme de ses actions le mercredi 03 novembre 2010 à 18 heures.

Cette clôture anticipée souligne la réussite de cette opération d'introduction en bourse du capital de CNIA SAADA Assurance.

6. Résultats de l'opération

L'introduction en bourse de CNIA SAADA Assurance a rencontré un vif succès, aussi bien sur le marché boursier qu'en interne.

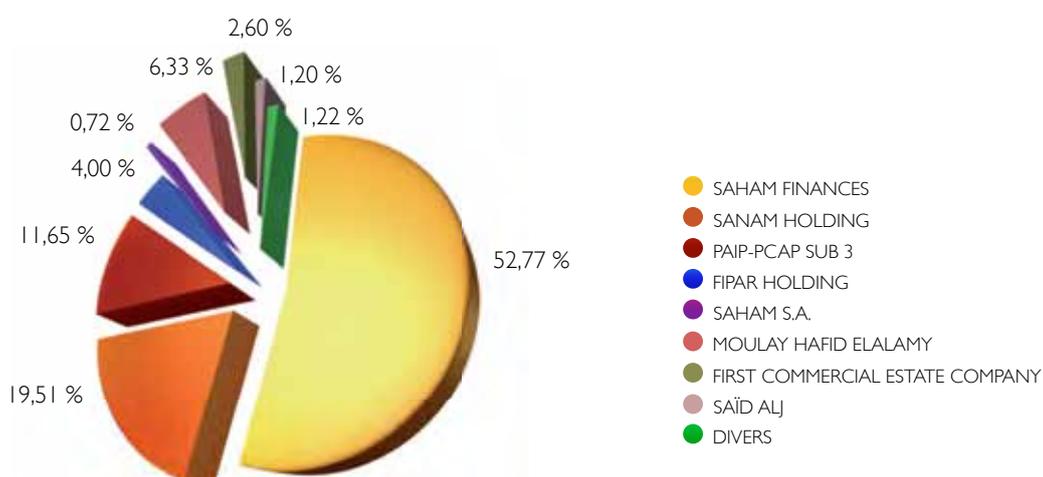
Ainsi, sur les 8 272 351 actions demandées, 617 531 ont été attribuées à 38 258 souscripteurs. Cette demande, de treize fois supérieure aux actions attribuées, a connu un taux de satisfaction de 7,46 %.

Le montant global souscrit s'est élevé à 8 636 334 444 dirhams.

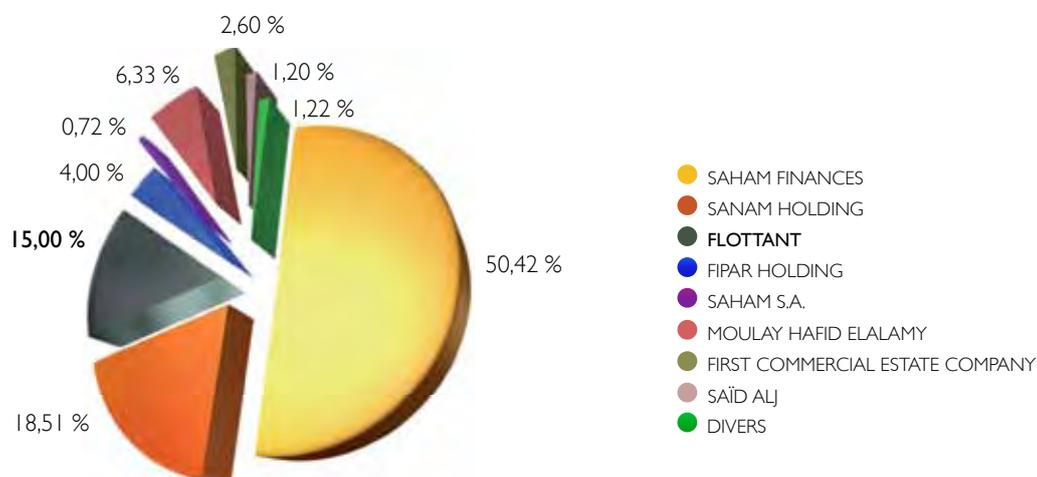
L'accès des collaborateurs au capital a atteint 9,83 % de l'offre de souscription. Dix-sept régions ont souscrit à cette opération et 31 nationalités différentes ont été dénombrées.

7. Structure de l'actionariat avant et après l'introduction en bourse

Répartition de l'actionariat avant l'introduction en bourse



Répartition de l'actionnariat après l'introduction en bourse*



8. Synthèse des résultats par qualité de souscripteurs

Nombre d'actions attribuées

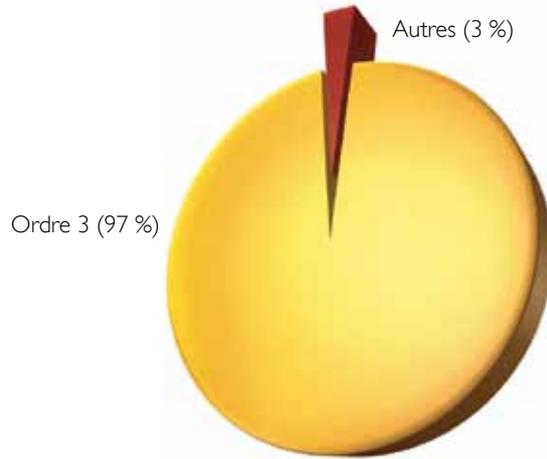
	ACTIONS DEMANDÉES	ACTIONS ATTRIBUÉES	TAUX DE SATISFACTION	PART 2010
INSTITUTIONNELS	6 420 262	237 482	3,70 %	38,45 %
PERSONNES MORALES	941 485	99 383	10,56 %	16,10 %
PERSONNES PHYSIQUES	910 604	280 666	30,82 %	45,45 %
Total	8 272 351	617 531	-	100,00%

Synthèse par type d'ordre

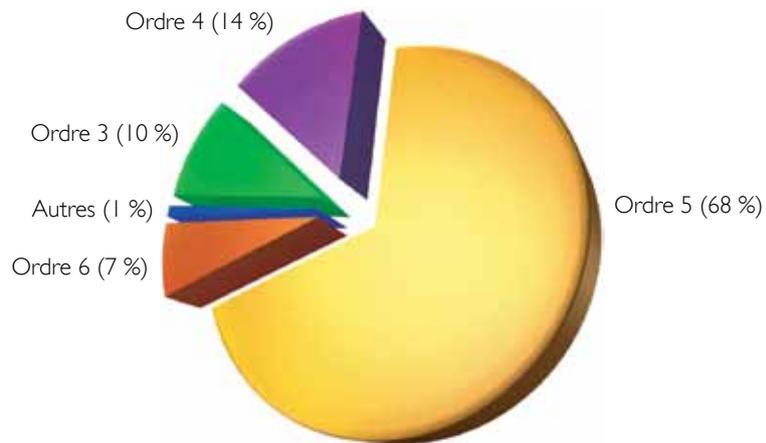
	NOMBRE DE SOUSCRIPTEURS	ACTIONS DEMANDÉES	ACTIONS ATTRIBUÉES	TAUX DE SATISFACTION
ORDRE 1 - Salariés	367	78 515	60 729	77,36 %
ORDRE 2 - Intermédiaires	121	42 908	40 259	93,83 %
ORDRE 3 - Grand public	37 113	826 236	214 089	25,91 %
ORDRE 4 - Personnes morales	517	1 132 960	81 418	7,19 %
ORDRE 5 - OPCVM	121	5 632 464	143 678	2,55 %
ORDRE 6 - Investisseurs	19	559 268	77 358	13,83 %
Total	38 258	8 272 351	617 531	7,46 %

*Au 05 novembre 2010

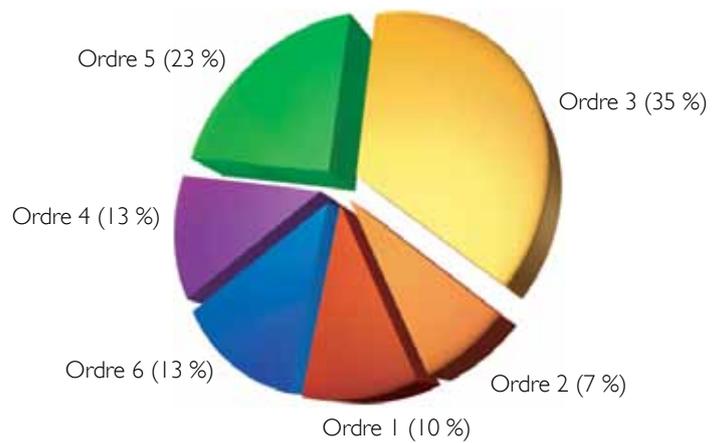
Nombre de souscripteurs



Nombre d'actions demandées



Nombre d'actions attribuées

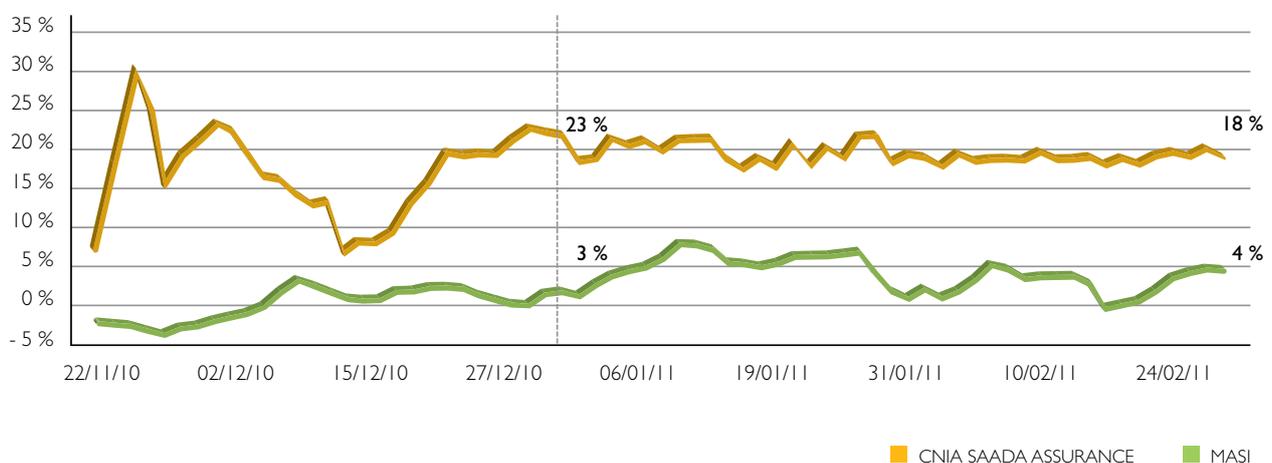


9. Évolution du cours CNIA SAADA Assurance par rapport au MASI 2010

Depuis le 19 novembre 2010, le titre CNIA SAADA Assurance est coté sur la place casablancaise renforçant ainsi la représentativité du secteur des assurances aux côtés de Wafa Assurance, ATLANTA et le courtier AGMA. En effet, le poids du secteur des assurances dans la capitalisation boursière passe de 2,6 % à 3,5 %.

Avec un cours d'introduction à 1 044 dirhams, CNIA SAADA Assurance surperforme le marché avec une croissance de 23 % contre 3 % pour le MASI au 31 décembre 2010.

Évolution du cours CNIA SAADA Assurance par rapport au MASI



10. La communication sur l'introduction en bourse

Consciente du rôle déterminant d'une campagne de communication annonçant une introduction en bourse, CNIA SAADA Assurance y a accordé une importance particulière avant, pendant et après cette opération. C'est donc en trois phases que cette campagne s'est répartie.



Où que vous soyez, nous sommes à vos côtés.

www.cniasaada.ma

vistavie  CNIA SAADA Assurance

L'enjeu principal de la première phase de communication était de rappeler à la communauté financière, à la presse économique, aux autorités publiques mais aussi au grand public que CNIA SAADA Assurance est un assureur performant, innovant, en perpétuel mouvement et progrès. En mettant en avant des arguments factuels indiscutables tels que le premier réseau d'agences du Maroc, le numéro 1 de l'assurance automobile, le numéro 1 de l'assurance complémentaire santé privée et le premier site marchand d'assurance au Maroc, CNIA SAADA Assurance a souligné l'effort soutenu de la Compagnie pour encore plus d'accessibilité et de proximité avec son public.

Bientôt ici avec nous

Aujourd'hui nous vous proposons d'être à nos côtés.

Du 02 au 05 novembre 2010*,
CNIA SAADA vous ouvre son capital.

www.cniasaada.ma

**PRIX DE L'ACTION
 1044 DH**

Conseiller et Coordinateur Global: ATTIJARI FINANCES CORP. (Attijarwafa bank CORPORATE FINANCE)

Chef de File et Organisme Chargé de l'Enregistrement: ATTIJARI INTERMEDIATION (Attijarwafa bank SOURCE)

Membres du Syndicat de Placement: COS CAPITAL, BMCI, CAPITAL TRUST, CFC Group, CREDIT DU MAROC CAPITAL, INTEGRIA, SOCIETE GENERALE, etc.

Une note d'information visée par le CDVM est disponible sans frais auprès du siège de CNIA SAADA Assurance, de Attijari Finances Corp. et de la Bourse de Casablanca. Elle est également disponible sur les sites du CDVM et de la Bourse de Casablanca ainsi qu'auprès des points de collecte du réseau de placement.

*Possibilité de clôture anticipée à partir du 03 novembre 2010.

vis ta vie CNIA SAADA Assurance

La deuxième phase de cette campagne consistait à informer le public et les investisseurs potentiels de l'imminente introduction en bourse de CNIA SAADA Assurance. Cet événement a officiellement été annoncé par les dirigeants de CNIA SAADA Assurance lors d'une conférence de presse. Une note d'information exhaustive était également mise à la disposition du public auprès de tous les membres du syndicat de placement. Un dépliant résumant les détails de cette opération était disponible dans les banques et les sociétés de bourse participant à cette introduction en bourse. La clôture anticipée après 24 heures, prenant effet le mercredi 03 novembre à 18 heures, a été annoncée dans la presse écrite.



Enfin, lors de la troisième phase de cette campagne de communication, CNIA SAADA Assurance a remercié tous ses nouveaux actionnaires d'avoir participé à l'introduction en bourse de son capital. Les trois phases de cette campagne étaient relayées par tous les médias traditionnels (presse, affichage, radio, dépliant, PLV, etc.) afin de conférer le maximum de visibilité à l'événement.

UN NOUVEAU PRODUIT D'ASSURANCE AUTOMOBILE

I. Une assurance auto sur mesure

L'année 2010 a également été marquée par un deuxième fait majeur concernant l'innovation produits. Ainsi, en novembre 2010, CNIA SAADA Assurance a lancé CNIA SAADA AUTO, un produit construit pour répondre aux exigences spécifiques de chaque automobiliste et offrir une tarification personnalisée à chacun.

Né d'une conjonction des produits phares Addamane Auto et Essalama Auto, ce nouveau produit vise à perpétuer la position de CNIA SAADA Assurance en tant que N°1 de l'assurance automobile sur le marché. En instaurant cette politique de l'assurance taillée sur mesure, CNIA SAADA Assurance remplit un double objectif de proximité : auprès des souscripteurs à qui elle assure une meilleure qualité de service au juste prix et auprès des intermédiaires et collaborateurs à qui elle permet de répondre encore mieux aux besoins de leurs clients.

La création de cette offre innovante CNIA SAADA AUTO s'inscrit dans la plateforme « **Vis ta vie** » qui libère les assurés en leur offrant un produit qui répond à leurs besoins et à leurs exigences.

Ainsi, dès souscription à la Responsabilité Civile, l'assuré peut choisir entre plusieurs services selon ses besoins, son véhicule et son budget. Il profite également de formules d'assistance complètes et gratuites avec jusqu'à 32 services d'assistance en cas d'accident ou de panne.

De plus, CNIA SAADA AUTO offre avec la Responsabilité Civile plusieurs garanties annexes exclusives sur le marché comme :

- la garantie « **vol et incendie au premier événement** » qui permet à l'automobiliste d'être couvert pour **deux garanties au prix d'une** ;
- la garantie « **collision étendue** » qui rembourse à l'assuré CNIA SAADA AUTO jusqu'à 100 % de la valeur de son véhicule, qu'il soit responsable ou non.

Les assurés CNIA SAADA AUTO bénéficient aussi d'un choix de services d'indemnisation tels que :

- **l'accès systématique et gratuit au Check Auto Express**, un centre de service d'indemnisation intégré où le véhicule est expertisé sur place et le client indemnisé en 1h30 chrono (4 centres : Casablanca, Marrakech, Fès et Rabat) ;
- **une prise en charge complète** du véhicule accidenté auprès d'un large réseau de garages agréés.

2. La communication autour du lancement de ce nouveau produit

Le lancement de CNIA SAADA AUTO a fait l'objet d'une campagne de communication dans les médias classiques (télévision, presse, radio et affichage) selon le ton humoristique choisi par la Compagnie depuis plus d'un an. L'objectif de cette nouvelle campagne était de créer l'événement sur le marché et auprès du consommateur, de séduire par ce nouveau produit et de générer du trafic dans les agences CNIA SAADA Assurance.



Tout en respectant la plateforme « *Vis ta vie* », le personnage de l'assuré a évolué du parano à l'exigeant. Ainsi, nous retrouvons notre égérie Hassan El Fad interprétant simultanément, avec l'humour qu'on lui connaît, le rôle de plusieurs assurés aux profils très différents, désabusés par les assurances automobiles qui ne répondent pas spécifiquement à leurs attentes. Le conseiller CNIA SAADA Assurance, attentif aux doutes et questions exprimés, les rassure et leur explique les avantages exclusifs de l'offre CNIA SAADA AUTO.

Cette campagne a été appuyée par une opération de street marketing à Casablanca, Rabat, Marrakech, Tanger, Agadir, Oujda et Meknès afin de créer un buzz, susciter la curiosité des automobilistes et les inviter à se rendre dans les agences CNIA SAADA Assurance.

Cette opération sera par la suite relayée par une campagne digitale d'envergure dès janvier 2011. Ainsi, par le biais d'une page Facebook pédagogique et ludique alimentée au quotidien, CNIA SAADA Assurance fera un nouveau pas en direction de ses clients et prospects. Cette politique de proximité sera renforcée par la diffusion de plusieurs vidéos making of dévoilant les coulisses du tournage des trois films publicitaires sur un ensemble de blogs marocains et de sites influents grâce au player expand, une technologie inédite au Maroc.





MISE EN PLACE DES PROCESS

Plusieurs chantiers enclenchés lors du processus de fusion des compagnies CNIA Assurance et Assurances Es Saada ont été menés au courant de cette année 2010. Ainsi, CNIA SAADA Assurance a continué d'innover aussi bien en termes de produits, de distribution que de gestion pour continuer à améliorer sa productivité. Les principales réalisations concernent le Pilotage et le Contrôle Interne, le Pôle Développement des Marchés des Particuliers, Professionnels et Entreprises ainsi que le Pôle Support et Métiers.

PILOTAGE ET CONTRÔLE INTERNE

En prévision de l'introduction en bourse de CNIA SAADA Assurance et afin de rendre indépendant un certain nombre d'actes de gestion, plusieurs ajustements ont été apportés au niveau du contrôle interne de la Compagnie. Pour mener à bien ce projet de refonte, une cellule dédiée au contrôle interne et une autre au risk management ont été créées. Les procédures d'audit, s'ajoutant aux couches de contrôle de premier et deuxième niveau, ont également été renforcées.

I. Pilotage

L'année 2010 a été marquée par la mise en place d'un outil Business Intelligence (COGNOS) grâce auquel la Compagnie peut mesurer, comprendre et anticiper sa performance financière et opérationnelle. Cet outil permet de piloter la performance grâce à un accès rapide et à une analyse en profondeur des informations afin d'anticiper les résultats et d'améliorer les réalisations.



2. Contrôle Interne

Mise en place d'un dispositif de gestion Actif-Passif (ALM)

CNIA SAADA Assurance est la première entreprise sur le marché à s'être dotée en interne d'un dispositif de gestion Actif-Passif (ALM) conforme aux recommandations de la DAPS et aux meilleures pratiques issues du pilier qualitatif de Solvency II.

Ce dispositif permet la modélisation de l'actif, du passif et de l'interaction entre les deux, en projetant respectivement le rendement de l'actif et les flux des prestations par branche. Avec la mise en place de cet outil de pilotage stratégique, la Compagnie n'a plus besoin d'externaliser cette activité.

Disposant d'un impact direct au niveau des politiques de placement, de souscription ou de tarification, ce dispositif permet également de mieux gérer les crises. Des stress-tests organisés deux fois par an permettront d'évaluer les répercussions de différents scénarios et la capacité de la Compagnie à absorber des chocs.

Mise à jour de la cartographie des risques

En 2010, CNIA SAADA Assurance a opté pour une autonomie complète en procédant à la mise en place d'outils de surveillance du portefeuille et à la mise à jour de la cartographie des risques. Cet ajustement va permettre d'inculquer une notion de gestion par les risques à tous les niveaux de la gestion opérationnelle.

Conception et mise en œuvre du plan de secours informatique

Afin de protéger ses données et de conserver au mieux ses archives, CNIA SAADA Assurance a mis en place un plan de Secours Informatique. Ainsi, un site de back up dédié à la réplication des données de l'ensemble des 70 serveurs de production du siège a été créé. Il permet d'assurer la continuité des Systèmes d'Information en cas de sinistre. Par ailleurs, une nouvelle salle des machines et des écrans de supervision de la plateforme informatique complètent l'équipement de la Direction de l'Organisation et des Systèmes d'Information.

Conception et mise en œuvre du plan d'évacuation et de secours incendie

Le projet de sécurité déployé en 2010, incluant un plan d'évacuation et de secours incendie, permettra à la Compagnie de faire face aux situations critiques et aux urgences graves. Ainsi, les sorties de secours ont été clairement identifiées. Des extincteurs et des cartes à grande échelle, sur lesquelles sont indiqués les chemins d'évacuation et les canalisations de service, ont été mis en place à tous les étages.

PÔLE DÉVELOPPEMENT MARCHÉS DES PARTICULIERS, PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES

L'année 2010 a particulièrement été orientée vers le marché du particulier, tant par le lancement d'un nouveau produit automobile que par l'extension du réseau de la Compagnie. Cap 2013 est le principal projet débuté cette année.

I. Cap 2013 : un réseau orienté vers la vente

CNIA SAADA Assurance a pour ambition de devenir un réseau de référence, leader sur le marché de la distribution de l'assurance. Lancé en mars 2010, le Cap 2013 est un projet intégré qui vise trois objectifs majeurs :

- améliorer la performance commerciale du réseau d'agents ;
- structurer, professionnaliser et industrialiser la fonction animation commerciale ;
- adapter l'animation commerciale aux différents segments d'agents.

Cap 2013 prévoit de nombreuses actions qui permettront d'atteindre ces objectifs et aideront les agents à accroître leur performance commerciale.

Ainsi, six leviers opérationnels ont été identifiés :

- la mise en place d'une nouvelle organisation de l'agence incluant des modèles adaptés à chaque segment et à la taille de l'agence et des missions de vente pour l'ensemble des collaborateurs ;
- la définition de nouvelles méthodes de vente et d'un plan de prospection par agence incluant un catalogue d'actions locales ;
- l'instauration de nouvelles méthodes de pilotage commercial précisant les objectifs de vente pour l'ensemble des collaborateurs et privilégiant un déploiement des bonnes pratiques de Ressources Humaines et de Management ;
- la multiplication des formations dispensées à la fois aux agents et à leurs collaborateurs (méthodes de vente, méthodes de prospection, organisation, management et pilotage de l'agence) ;
- la réorganisation et le renforcement de l'animation commerciale par une répartition des portefeuilles adaptée à chaque segment et une redéfinition du rôle de l'animateur commercial ;
- la géolocalisation par coordonnées GPS des points de vente CNIA SAADA Assurance, ainsi que la définition des zones de chalandise de chaque agent et la localisation des zones à potentiel.

Afin de fédérer les équipes autour de ce nouveau challenge et pour marquer le lancement en interne du projet Cap 2013, un team building alternant séances de travail et exercices sur le terrain a été organisé sur les Terres d'Amanar à Marrakech.

Pour accompagner ces changements, la Compagnie a opté pour la normalisation de son réseau d'agences et a incité chacune d'elles à adopter une charte unique reprenant la même identité visuelle.

Le 24 septembre 2010 a eu lieu la première convention annuelle du réseau CNIA SAADA Assurance. Rassemblant près de 300 agents, cet événement avait pour objectif de faire le point sur les réalisations et les mesures prises par la Compagnie pour faciliter leur mission.

À cette occasion, les résultats de l'audit sur l'accueil et la qualité de service réalisé par le cabinet LMS, auprès de 272 agences qui ont reçu chacune la visite de deux clients mystère, ont été présentés.

Les responsables de l'Amicale des Agents ont également exposé la revue de leur tournée des régions, une remarquable initiative qui a permis d'écouter les agents, de relever les dysfonctionnements et surtout de trouver les solutions pour y remédier.

Cette convention a aussi permis un bref retour sur l'opération Challenges Automobiles, un programme mené auprès des courtiers et qui a décerné des prix aux plus performants d'entre eux.



En 2010, CNIA SAADA Assurance a fait un grand pas en avant dans son ambition de devenir le leader sur le marché de la distribution de l'assurance avec l'ouverture de 25 nouvelles agences et de 35 nouveaux points de vente, portant ainsi à 311 le nombre d'agences opérationnelles au 31 décembre 2010.

De plus, le taux de réussite interne à l'examen professionnel organisé par la Direction des Assurances et de la Prévoyance Sociale laisse présager chaque année la qualification de nombreuses personnes à la profession d'intermédiaire d'assurances. Ainsi, en 2010, sur les 25 candidats CNIA SAADA Assurance ayant participé à cet examen, 21 candidats ont réussi.

Par ailleurs, 10 centres de visites techniques affiliés à la Compagnie ont été ouverts au courant de cette année et un deuxième Check Auto Express a été inauguré à Marrakech.

Enfin, le chiffre d'affaires du pôle Marchés des Particuliers et des Professionnels a augmenté de 7,25 % entre décembre 2009 et décembre 2010 pour atteindre 2,09 milliards de dirhams.

2. Plateforme de délégation

Dans un souci d'amélioration continue de ses processus, CNIA SAADA Assurance a mis en place une plateforme téléphonique dédiée exclusivement à son réseau. Elle permet l'optimisation des délais de réponse et l'amélioration de la qualité de service par une restructuration et une fluidification des processus de souscription et de gestion.

Auparavant, les agents étaient sujets à la contrainte réglementaire de l'interdiction d'établissement des attestations d'assurance et la délégation d'assurance par les intermédiaires en assurance. Grâce à cette nouvelle plateforme, les intermédiaires et les agents sont aujourd'hui à même d'établir leurs propres devis et de concrétiser les contrats le cas échéant en présence de leurs clients.

Les résultats, un an après la mise en place de cette plateforme de délégation, sont très probants avec près de 6 000 nouvelles souscriptions. Une extension imminente du périmètre de la plateforme prévoit d'inclure l'intégration de la RC scolaire, la RC Sport, l'Accident de Travail relatif aux produits packagés et la Multirisques Plaisance.

PÔLE SUPPORT ET MÉTIERS

En 2010, le Pôle Support et Métiers a connu une revue de plusieurs de ses process. À l'écoute de ses intermédiaires et agents, la Compagnie a identifié quelques dysfonctionnements, principalement concernant la qualité de service, auxquels elle compte très vite remédier.

1. Revue du processus de recouvrement

Le département recouvrement a effectué une revue de son processus. Afin d'assainir les comptes et de traiter le stock des impayés, une équipe dédiée d'une douzaine de personnes a prêté main-forte aux quinze chargés de compte permanents. Cette opération a également inclus une revue de tous les process et une analyse des dysfonctionnements. Désormais, les intermédiaires effectuent directement le traitement des bordereaux d'impayés par Internet dans le système de la Compagnie. Ce processus permet d'éliminer les redondances et les répétitions, et améliore le traitement et la traçabilité des quittances.

2. Connexion des produits Multirisques Habitation et Multirisques Professionnelle (MRH/MRP)

Dans le cadre de sa politique de décentralisation, CNIA SAADA Assurance a ouvert la saisie des actes de gestion relative aux produits standards aux gestionnaires de son réseau. De ce fait, les agents peuvent opérer les actes demandés par leurs clients relatifs aux MRH/MRP directement dans le système d'accompagnement. Cette revue du processus raccourcit considérablement les délais et augmente la réactivité des gestionnaires.



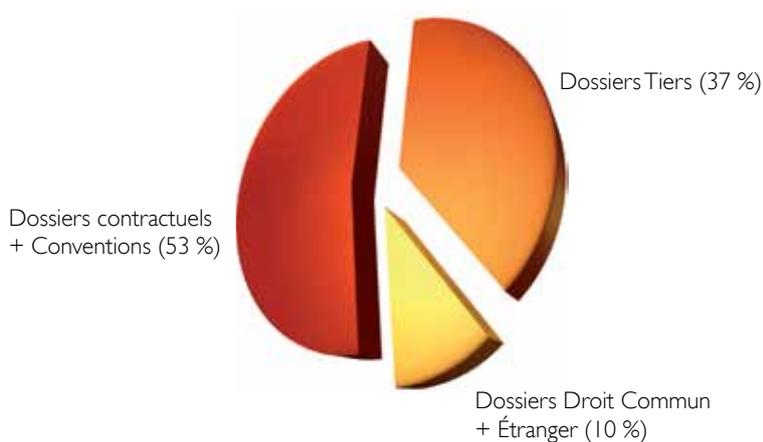
3. Revue du processus d'indemnisation des sinistres automobiles matériels

L'année 2010 a aussi connu une amélioration sensible des délais de règlement d'une grande partie des sinistres automobiles matériels gérés en dehors des centres d'indemnisation rapides.

Dans un premier temps, la Compagnie a choisi de prioriser l'amélioration des processus de gestion des sinistres à régler à nos assurés dans le cadre de la convention CID ou dans le cadre d'une garantie contractuelle (collision, tierce, etc.).

La Compagnie a ainsi mis en place un applicatif permettant d'identifier en un seul clic ce qui bloque les dossiers sinistres en instance. Les agents, experts et gestionnaires du back-office sont alors relancés proactivement. Cette nouvelle application a permis de réduire de près de 35 % les délais d'indemnisation de ce type de dossiers. Forte de ce succès, CNIA SAADA Assurance a décidé d'élargir cet applicatif de proactivité aux autres types de sinistres matériels : sinistres à régler à nos assurés suite au recours droit-commun émis contre la compagnie adverse ; et sinistres à régler aux tiers assurés auprès des compagnies adverses.

Répartition des ouvertures 2010



4. Revue du processus d'indemnisation des soins de santé

Devenue l'une des compagnies d'assurance qui offre les plus courts délais d'indemnisation de sinistres maladies, CNIA SAADA Assurance a mis en place en 2010 de nouvelles actions pour maîtriser la sinistralité des contrats, dans un objectif de pérennisation des relations de partenariat avec ses clients.

La Compagnie a ainsi instauré une nouvelle procédure qui permet de repérer les dossiers maladie douteux dès leur saisie dans le système d'information et de leur réserver le traitement adéquat. Cette action a permis de détecter plus d'une quarantaine de dossiers irréguliers par semaine et agit aussi comme moyen dissuasif pour le dépôt de demandes non conformes par les adhérents.

CNIA SAADA Assurance a également sensibilisé et responsabilisé ses intermédiaires sur la sinistralité de leurs contrats en leur présentant régulièrement un bilan statistique des contrats et des dossiers irréguliers déposés par leurs assurés. Cette action a permis d'obtenir des majorations de prime de près de 20 millions de dirhams et la mise en place de mesures de gestion visant à réduire la fréquence et les irrégularités sur les contrats déficitaires concernés.

5. Amélioration de la qualité de service

Le Département Qualité a mené une étude de satisfaction auprès de 190 intermédiaires afin de mieux cerner les points forts et les faiblesses ainsi que leurs attentes. Les résultats de l'enquête montrent un taux de satisfaction global largement positif avec des variations selon les thèmes évoqués. L'enquête fait aussi état des nombreuses attentes des intermédiaires, principalement en termes de réactivité, de compétitivité et de traitement des réclamations. Même si les progrès réalisés sont probants, les faiblesses perçues par le réseau demeurent. Cette enquête souligne donc l'importance de très vite développer et généraliser toute une culture du service, tant en interne qu'en externe.

Des améliorations ont également été effectuées au niveau du service client pour gérer et traiter les réclamations des clients plus rapidement et augmenter le taux de joignabilité vis-à-vis des intermédiaires et des agents. Au niveau du service qualité, l'accompagnement, la formation et l'assistance des chargés de clientèle ont été revus afin de répondre aux attentes des intermédiaires. Par ailleurs, un audit accueil a permis d'évaluer l'aménagement dans les agences, la qualité de l'accueil et du service ainsi que la qualité de conduite de l'entretien commercial. Ces différentes actions ont permis de formaliser les engagements et de définir les cibles.

Plusieurs actions visant l'amélioration de la qualité de service pour une meilleure compétitivité ont aussi été mises en place. La principale étant la plateforme « Déclaration Auto Express », nouveau canal de déclaration de sinistres automobiles, qui vise à réduire le délai de remboursement en améliorant le délai de traitement. Cet outil, opérationnel en 2011, sera confié à des professionnels de la relation clientèle installés sur la plateforme de Phone Assistance et permettra une réelle optimisation de la gestion des sinistres automobiles matériels. Assurant également une partie du back-office production, cette plateforme se chargera aussi de relancer les intermédiaires ou les experts afin de traiter plus rapidement les sinistres.



RESSOURCES HUMAINES

Consciente de l'importance du capital humain, la Direction des Ressources Humaines de CNIA SAADA Assurance a pris des dispositions afin de le mobiliser et de le développer pour une plus grande performance de la Compagnie.

UN PLAN DE FORMATION ALIGNÉ AVEC LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La Direction des Ressources Humaines de la Compagnie a ainsi axé sa gestion sur une politique de formation intensive et diversifiée, appuyée par une communication transversale en constante amélioration.

En 2010, les formations dispensées étaient regroupées en trois axes : les formations stratégiques pour les métiers d'assurance, le management et la qualité de service ; les formations transverses pour l'efficacité professionnelle, la bureautique et les langues ; et les formations spécifiques. Ce sont ainsi 1229 jours de formation qui ont été dispensés à 426 collaborateurs.

UNE AMÉLIORATION CONTINUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL



L'année 2010 a aussi connu l'achèvement d'un chantier physique avec le réaménagement du rez-de-chaussée du siège de CNIA SAADA Assurance qui a permis de doter les collaborateurs d'un espace cafétéria et d'une infirmerie aux meilleures normes.

Par ailleurs, un système d'accès et de pointage a été mis en place à l'entrée du bâtiment pour renforcer la sécurité et restreindre l'accès aux personnes munies d'un badge.

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉTENDUE

La politique sociale de CNIA SAADA Assurance fait bénéficier les collaborateurs d'un large éventail de prestations. Elle englobe la couverture médicale, le système de retraite, des conventions de prêts, des dons ou primes à l'occasion de certains événements (mariage, Achoura, Aïd Al Fitr, Aïd Al Adha) et des séjours dans des logements de vacances (El Jadida, Marrakech, Ifrane et Restinga).

Par ailleurs, le COS permet d'offrir au personnel de CNIA SAADA Assurance des prestations sociales (prêts et dons), ainsi que dans les domaines touristique, culturel et de loisirs.

À l'occasion des vacances scolaires, CNIA SAADA Assurance organise pour les enfants des collaborateurs des colonies de vacances et des sorties dans des centres aérés en partenariat avec des clubs spécialisés.

En 2010, les collaborateurs de CNIA SAADA Assurance et leurs enfants ont ainsi participé à plusieurs activités culturelles, sportives et récréatives dont de nombreuses excursions.

ENTREPRISE CITOYENNE

Fidèle à son engagement et à sa responsabilité sociétale, CNIA SAADA Assurance soutient activement l'entrepreneuriat et la culture.

SOUTIEN À L'ENTREPRENARIAT

Le choix de ce premier axe de soutien répond à l'ambition stratégique de la Compagnie qui a orienté son engagement sur le plan national vers l'encouragement de l'initiative économique et le développement de l'entrepreneuriat à l'instar de son actionnaire majoritaire Saham.

La Compagnie supporte ainsi plusieurs associations qui poursuivent cet objectif. Elle participe également à la création d'activités favorisant le développement du milieu rural par la formation et l'insertion professionnelles et offre aux jeunes des perspectives de carrière adaptées à leurs capacités et ambitions.

I. Sherpa Finance Club

www.sherpafinance.com

À travers Sherpa Finance Club, CNIA SAADA Assurance participe au soutien à l'entrepreneuriat en contribuant de façon régulière à ce véritable levier de croissance économique et moteur de progrès pour tous. Créée en mai 2008 par le Groupe Saham, Sherpa Finance Club a pour mission la promotion de la création d'entreprises à travers tout le Maroc. Elle encourage les jeunes porteurs de projets et les accompagne dans la constitution de structures pérennes, compétitives et créatrices d'emplois au Maroc. Depuis sa création, Sherpa Finance Club a accueilli 158 projets dont 35 ont été accompagnés et 22 présentés à son comité.

Les projets sélectionnés ont un fort potentiel de croissance et ont la particularité d'investir de nouveaux marchés aussi bien nationaux qu'internationaux. Sherpa Finance Club leur apporte un coaching personnalisé et les guide dans une réflexion stratégique en profondeur. Plusieurs de ces projets ont par ailleurs reçu une participation active au capital de leur entreprise via l'appui financier du Dayam Capital Risque.

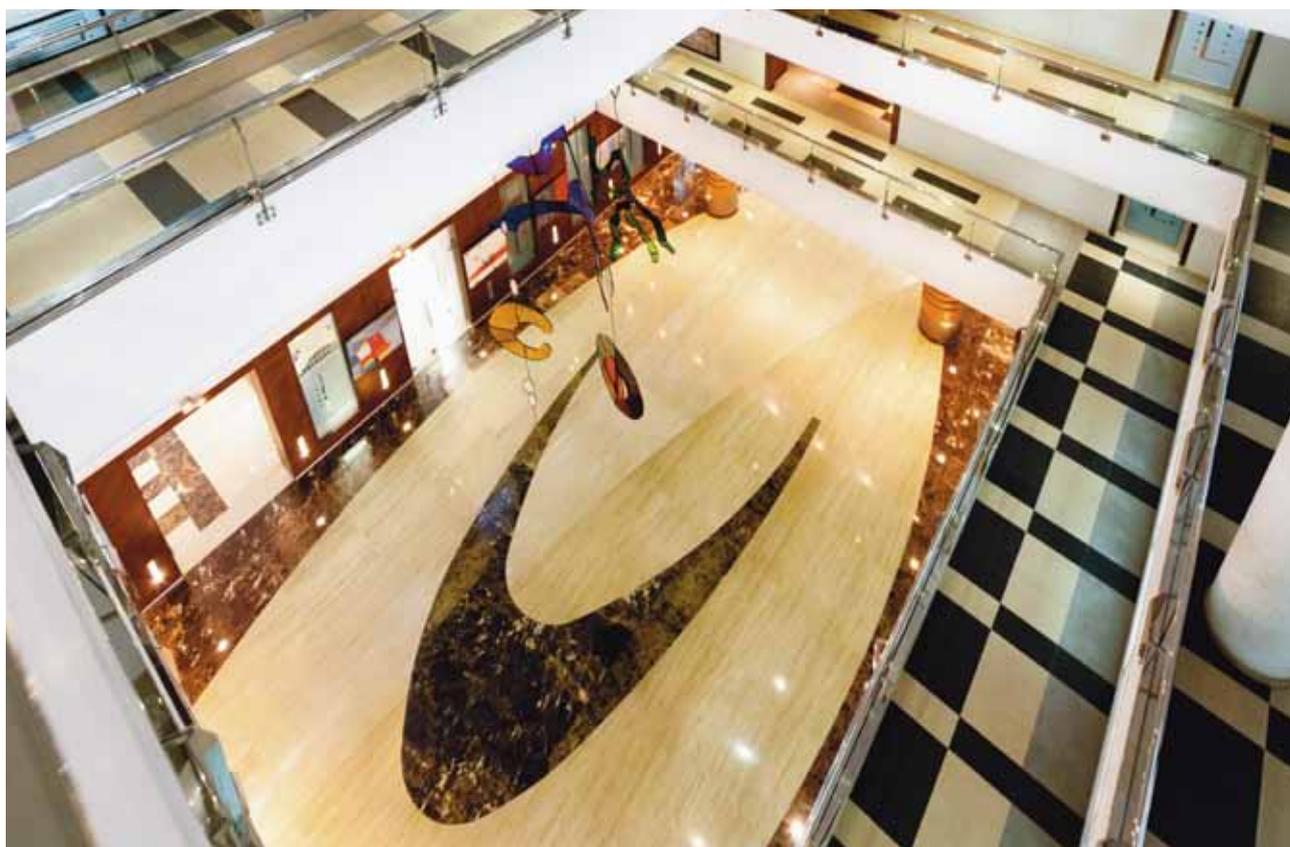


2. Injaz Al-Maghrib

www.injaz-morocco.org

En soutenant Injaz Al-Maghrib, CNIA SAADA Assurance apporte une nouvelle contribution à l'entrepreneuriat marocain auprès de jeunes élèves chez qui l'association stimule « l'audace d'entreprendre ». Injaz Al-Maghrib, membre de l'organisation « Junior Achievement », est leader mondial en matière de soutien à l'éducation. Créée en 2007, portée et soutenue par un nombre important d'entreprises citoyennes, Injaz Al-Maghrib ambitionne de stimuler l'esprit d'entreprise des jeunes et de contribuer ainsi à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs.

En partenariat avec les Académies de Casablanca et Rabat, Injaz Al-Maghrib a formé en 2009-2010 plus de 3 000 élèves à Casablanca, Mohammedia, Rabat, Salé et Témara et ambitionne d'en former plus de 6 500 en 2010-2011 pour atteindre les 100 000 élèves cumulés à l'horizon 2014-2015. Depuis sa création en 1919, l'organisation mondiale « Junior Achievement » a quant à elle dispensé des formations à près de 90 millions de jeunes à travers le monde grâce à 300 000 conseillers détachés par 9 000 entreprises membres. Les études menées au niveau international montrent qu'en moyenne 30 % des étudiants ayant suivi cette formation optent à l'âge de 25 ans pour la création de leur entreprise.



3. SIFE

www.sifemorocco.org

Depuis 2007, CNIA SAADA Assurance est investie dans un partenariat avec Students In Free Enterprise (SIFE). Cet engagement citoyen traduit le désir de la Compagnie de promouvoir l'entrepreneuriat chez les étudiants universitaires. Fondée en 1975, SIFE est une organisation mondiale à but non lucratif dont l'objectif est de développer des partenariats élargis entre le monde des affaires et celui de l'enseignement supérieur. Implantée dans 48 pays, elle regroupe plus de 1 900 universités et grandes écoles.



SIFE entend offrir les meilleures opportunités aux étudiants universitaires afin de développer leur qualité de leadership ainsi que leurs compétences en matière de communication et de travail en équipe.

Chaque année, des équipes d'étudiants conçoivent et réalisent des projets communautaires de formation sur le principe de l'entrepreneuriat. Un jury, composé exclusivement de dirigeants d'entreprises, sélectionne la meilleure équipe lors de la Compétition Nationale. Puis, l'équipe déclarée championne représente son pays à la Compétition Internationale qui regroupe toutes les équipes gagnantes du monde entier.

À cette occasion, des panels de discussion auxquels participent des dirigeants de multinationales sont également organisés. CNIA SAADA Assurance a ainsi participé à la concrétisation de nombreux projets affiliés entre autres aux écoles et instituts de travaux publics, d'architecture, de commerce et de gestion, de tourisme, etc.

4. Fondation Orient Occident

fondation.orient-occident.org

À travers son soutien à la Fondation Orient Occident, CNIA SAADA Assurance contribue à la formation professionnelle de jeunes défavorisés, instrument-clé de l'insertion sociale et de la réussite sur le marché du travail.

Créée en 1994, la Fondation Orient Occident s'efforce d'offrir aux plus démunis l'accès à des centres socio-éducatifs où chacun peut s'instruire, se divertir, partager et se former. Chaque centre propose ainsi différentes formations reconnues sur le marché du travail et adaptées aussi bien à l'environnement régional qu'à la demande nationale.

La Fondation s'engage aussi à placer sur le marché de l'emploi des jeunes apprentis performants grâce à de nombreuses conventions avec des entreprises partenaires dans les domaines du tourisme, de l'audiovisuel, des services et des NTIC.

5. Fondation MJID

www.fmjid.ma

En tant que partenaire de la Fondation Marocaine pour la Jeunesse, l'Initiative et le Développement (MJID), CNIA SAADA Assurance contribue au développement rural, à l'insertion professionnelle, à l'éducation et à l'assistance humanitaire.

Créée en 2000, la Fondation MJID est une association à but non lucratif dont la vocation est de contribuer au développement national par le biais d'actions mobilisatrices à caractère économique, social culturel et sportif.

Outre l'aide humanitaire, la Fondation s'est engagée dans une démarche de qualification professionnelle auprès de jeunes démunis, les formant à des métiers comme l'électricité, la plomberie ou le paramédical. Elle développe aussi des projets de création de filières d'activités génératrices de revenus telles que l'apiculture, la distillerie des plantes aromatiques et médicinales et l'industrie du cactus.

6. SOS Villages d'Enfants Maroc

www.vesosmaroc.org

CNIA SAADA Assurance apporte aussi son soutien à SOS Villages d'Enfants Maroc, un organisme à but non lucratif reconnu mondialement pour sa contribution inestimable aux enfants d'aujourd'hui et adultes de demain.

Créé en 1984, SOS Villages d'Enfants Maroc offre aux orphelins et démunis l'opportunité de vivre en famille et les aide à bâtir leur avenir en leur assurant protection et éducation.

La convention de partenariat de CNIA SAADA Assurance avec SOS Villages d'Enfants Maroc comprend notamment une aide à l'insertion professionnelle de jeunes issus de cette association.



SOUTIEN À LA CULTURE

L'intérêt profond de la Compagnie pour l'art sous toutes ses formes l'a naturellement conduite à soutenir la culture.

1. Collection privée



CNIA SAADA Assurance a ainsi acquis, depuis 2005, de nombreux tableaux d'artistes et sa collection privée compte aujourd'hui 220 œuvres exposées au siège de la Compagnie. Ce sont en majorité des peintures issues de l'abstraction géométrique réalisées par des artistes constructivistes et matiéristes. Sur les 51 artistes exposés, on retrouve notamment Chaibia, Abdallah Sadouk, Mohamed Nabili, Mohamed Hamidi et Mehdi Qotbi.

En 2010, la Compagnie a fait l'acquisition de peintures d'artistes marocains contemporains : Khalid El Bekkay, Tibari Kantour, Tawfiq Chichani et Salima Raoui. Des tableaux de l'iranien Ghass Rouzkhosh et de l'espagnol Diego Moya ont également complété les acquisitions de cette année.

La collection privée de CNIA SAADA Assurance ne se limite pas à la peinture sur toile, l'art photographique y occupant aussi une place de choix. Des photographies retraçant les principaux courants artistiques sont ainsi achetées et exposées chaque année. Les œuvres de Fouad Maazouz, jeune artiste marocain reconnu internationalement, constituent le noyau de cette collection photographique.

2. Fondation des Arts Vivants

CNIA SAADA Assurance contribue aussi au développement de la culture par le biais de son soutien à la Fondation des Arts Vivants.

Créée en 2004, cette Fondation a pour vocation la promotion de l'art théâtral au Maroc et ambitionne de populariser sa pratique. Ainsi, elle encourage la créativité et offre l'opportunité à de jeunes talents de percer dans ce domaine. D'autre part, elle propose des spectacles de qualité à des prix subventionnés afin d'attirer le public et d'instaurer l'habitude d'aller au théâtre. Regroupant professionnels, amateurs de théâtre et acteurs de la société civile, la Fondation organise de nombreux événements tels que le Festival « Allons au Théâtre ! » et le Festival « Théâtre & Culture ».



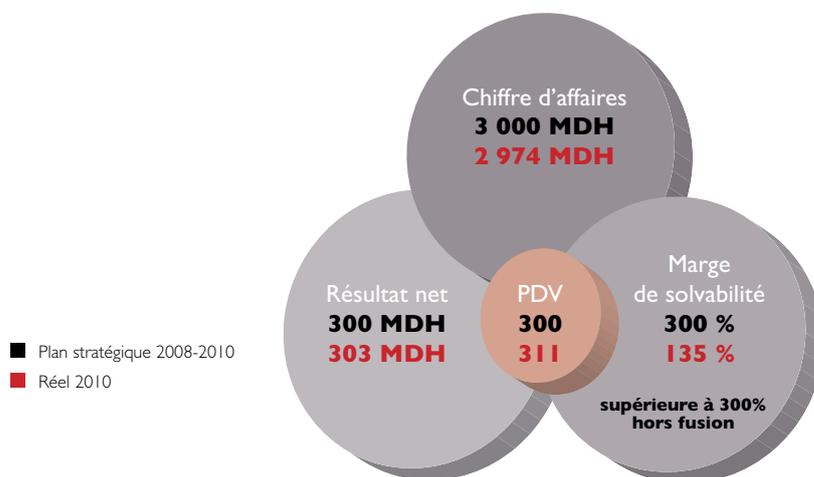


ÉTATS FINANCIERS

Le plan stratégique triennal débuté en 2008 a rempli avec succès les objectifs qui avaient été fixés pour 2010. Ainsi, conformément à sa vision stratégique, CNIA SAADA Assurance a quasiment réalisé un chiffre d'affaires de 3 milliards de dirhams et un résultat net de 300 millions de dirhams.

Par ailleurs, avec 25 nouveaux points de vente, la Compagnie a dépassé les 300 unités prévues. Seul le ratio de solvabilité n'a pas atteint son objectif de 300 % en enregistrant une réalisation de 135 %. Cela s'explique par le processus de fusion avec la Compagnie Assurances Es Saada que la Compagnie CNIA Assurance a connu en 2009 - qui n'était pas prévu par le plan stratégique - et suite auquel il a fallu constituer un nouvel ensemble solvable.

Objectifs stratégiques du plan 2008-2010 et réalisations





ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	214 982 799,25	110 920 104,10	104 062 695,15	101 682 058,25
Frais préliminaires	107 678 150,79	48 531 447,45	59 146 703,34	68 252 688,50
Charges à répartir sur plusieurs exercices	107 304 648,46	62 388 656,65	44 915 991,81	33 429 369,75
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 675 135 774,63	52 289 851,95	1 622 845 922,68	1 611 149 562,78
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	1 560 768 811,69	1 497 043,07	1 559 271 768,62	1 559 271 768,62
Autres immobilisations incorporelles	114 366 962,94	50 792 808,88	63 574 154,06	51 877 794,16
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	318 891 912,38	134 114 505,00	184 777 407,38	180 540 941,17
Terrains	9 351 750,00		9 351 750,00	9 351 750,00
Constructions	16 000 000,00	656 666,62	15 343 333,38	15 983 333,34
Installations techniques, matériel et outillage	520 749,20	520 749,20		
Matériel de transport	3 986 651,19	1 695 914,70	2 290 736,49	1 478 450,95
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	251 868 902,22	131 241 174,48	120 627 727,74	121 958 346,48
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	37 163 859,77		37 163 859,77	31 769 060,40
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	110 697 116,41	38 286 171,21	72 410 945,20	31 959 947,13
Prêts immobilisés	39 172 068,71	26 737 333,09	12 434 735,62	24 683 061,02
Autres créances financières	10 528 215,11		10 528 215,11	7 276 886,11
Titres de participation	60 996 832,59	11 548 838,12	49 447 994,47	
Autres titres immobilisés				
PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE (E)	11 678 338 944,58	239 021 653,67	11 439 317 290,91	10 302 948 051,66
Placements immobiliers	1 488 110 190,09	126 383 301,52	1 361 726 888,57	1 181 599 111,39
Obligations, bons et titres de créances négociables	2 790 105 021,45		2 790 105 021,45	2 581 527 134,30
Actions et parts sociales	5 838 810 364,08	112 379 056,39	5 726 431 307,69	5 126 893 740,46
Prêts et effets assimilés	6 172 348,79	259 295,76	5 913 053,03	23 792 931,66
Dépôts en compte indisponibles	868 718 894,89		868 718 894,89	1 122 122 661,10
Placements affectés aux contrats en unités de compte				
Dépôts auprès des cédants				
Autres placements	686 422 125,28		686 422 125,28	267 012 472,75
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (F)				
Diminution des créances immobilisées et des placements				
Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques				
TOTAL I (A + B + C + D + E + F)	13 998 046 547,25	574 632 285,93	13 423 414 261,32	12 228 280 560,99
PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES (G)	1 601 566 158,84		1 601 566 158,84	1 735 654 158,61
Provisions pour primes non acquises	103 520 355,02		103 520 355,02	93 334 072,28
Provisions pour sinistres à payer	890 018 007,81		890 018 007,81	895 679 107,69
Provisions des assurances vie	607 059 048,30		607 059 048,30	741 973 551,86
Autres provisions techniques	968 747,71		968 747,71	4 667 426,78
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (H)	2 940 508 193,27	959 377 332,10	1 981 130 861,17	2 241 078 602,96
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	107 386 141,34	1 648 311,43	105 737 829,91	132 234 622,82
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	2 199 362 737,30	923 502 286,71	1 275 860 450,59	1 470 428 352,95
Personnel - débiteur	7 187 556,77	1 567 182,60	5 620 374,17	5 085 287,04
État - débiteur	153 593 629,28		153 593 629,28	100 638 487,05
Comptes d'Associés - débiteurs	143 785 705,39		143 785 705,39	211 025 828,40
Autres débiteurs	92 647 266,05	32 659 551,36	59 987 714,69	100 415 604,88
Comptes de régularisation - Actif	236 545 157,14		236 545 157,14	221 250 419,82
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (I)	6 050 518,44	360 600,00	5 689 918,44	287 439 373,49
(non affectés aux opérations d'assurance)				
ÉCART DE CONVERSION - ACTIF (Éléments circulants) (J)				
TOTAL II (G + H + I + J)	4 548 124 870,55	959 737 932,10	3 588 386 938,45	4 264 172 135,06
TRÉSORERIE - ACTIF	280 631 373,22		280 631 373,22	62 014 897,29
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TGR et C.C.P. (soldes débiteurs)	280 582 181,85		280 582 181,85	61 878 216,51
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	49 191,37		49 191,37	136 680,78
TOTAL III	280 631 373,22		280 631 373,22	62 014 897,29
TOTAL GÉNÉRAL = I + II + III	18 826 802 791,02	1 534 370 218,03	17 292 432 572,99	16 554 467 593,34

RAPPORT FINANCIER 2010 67

PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES	(A)	2 563 250 226,90	2 318 107 552,20
Capital social ou fonds d'établissement		411 687 400,00	411 687 400,00
moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
= Capital appelé dont versé		411 687 400,00	411 687 400,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 154 962 986,95	1 154 962 986,95
Écarts de réévaluation		27 732 511,78	27 732 511,78
Réserve légale		41 597 414,48	27 535 777,42
Autres réserves		620 000 000,00	410 000 000,00
Report à nouveau (I)		4 491 002,99	4 956 134,89
Fonds social complémentaire			
Résultats nets en instance d'affectation (I)			
Résultat net de l'exercice (I)		302 778 910,70	281 232 741,16
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS	(B)		
Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT	(C)	800 000 000,00	800 000 000,00
Emprunts Obligataires			
Emprunts pour fonds d'établissement			
Autres dettes de financement		800 000 000,00	800 000 000,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES	(D)	7 863 573,97	7 863 573,97
Provisions pour risques		7 863 573,97	7 863 573,97
Provisions pour charges			
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	(E)	12 165 810 527,24	11 595 501 122,18
Provisions pour primes non acquises		694 652 959,63	596 632 368,86
Provisions pour sinistres à payer		6 339 791 989,20	6 007 750 046,95
Provisions des assurances vie		4 497 898 446,35	4 419 261 709,58
Provisions pour fluctuations de sinistralité		333 812 000,00	214 288 000,00
Provisions pour aléas financiers			
Provisions techniques des contrats en unités de compte			
Provisions pour participation aux bénéfices		112 336 698,59	142 555 152,84
Provisions techniques sur placements		165 096 562,16	165 096 562,16
Autres provisions techniques		22 221 871,31	49 917 281,79
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF	(F)		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL I (A + B + C + D + E + F)		15 536 924 328,11	14 721 472 248,35
DETTES POUR ESPÈCES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES	(G)	516 027 741,83	715 967 049,03
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires		516 027 741,83	715 967 049,03
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	(H)	1 117 023 792,01	1 117 028 295,96
Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs		234 530 952,23	164 884 499,69
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs		169 628 905,80	404 462 387,07
Personnel - créditeur		39 222 498,92	45 780 017,81
Organismes sociaux créditeurs		9 720 619,46	12 271 771,65
État - créditeur		213 543 863,45	165 448 596,20
Comptes d'Associés - créditeurs		15 092,00	6 730 108,00
Autres Créanciers		382 559 920,34	259 042 776,15
Comptes de régularisation - Passif		67 801 939,81	58 408 139,39
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(I)		
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Éléments circulants)	(J)		
TOTAL II (G + H + I + J)		1 633 051 533,84	1 832 995 344,99
TRÉSORERIE - PASSIF		122 456 711,04	
Crédits d'escompte			
Crédits de Trésorerie			
Banques (soldes créditeurs)		122 456 711,04	
TOTAL III		122 456 711,04	
TOTAL GÉNÉRAL = I + II + III		17 292 432 572,99	16 554 467 593,34

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) I - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCES VIE

LIBELLÉ	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT Net 4
	Brut 1	Cessions 2	Net 3 = 1 - 2	
1 PRIMES	509 764 394,24	-65 665 409,36	575 429 803,60	444 622 212,97
Primes émises	509 764 394,24	-65 665 409,36	575 429 803,60	444 622 212,97
2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation ; transferts de charges				
3 PRESTATIONS ET FRAIS	604 452 283,55	-140 796 988,42	745 249 271,97	575 676 585,45
Prestations et frais payés	513 309 932,88	67 665 532,78	445 644 400,10	376 433 118,38
Variation des provisions pour sinistres à payer	29 635 068,15	-73 548 017,64	103 183 085,79	22 294 797,44
Variation des provisions des assurances vie	78 636 736,77	-134 914 503,56	213 551 240,33	149 248 129,08
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	14 089 000,00		14 089 000,00	-5 115 000,00
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions techniques des contrats en unités de compte				
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	-31 218 454,25		-31 218 454,25	32 815 540,55
Variation des autres provisions techniques				
4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	82 627 624,56		82 627 624,56	93 069 312,55
Charges d'acquisition des contrats	15 120 891,13		15 120 891,13	23 558 080,01
Achats consommés de matières et fournitures	4 520 026,23		4 520 026,23	5 758 036,14
Autres charges externes	15 059 761,78		15 059 761,78	14 856 041,21
Impôts et taxes	1 920 980,23		1 920 980,23	2 360 384,12
Charges de personnel	26 467 144,53		26 467 144,53	31 729 131,31
Autres charges d'exploitation	1 195 979,27		1 195 979,27	1 061 671,55
Dotations d'exploitation	18 342 841,39		18 342 841,39	13 745 968,21
5 PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE	260 711 965,48		260 711 965,48	340 996 967,37
Revenus des placements	144 185 632,36		144 185 632,36	167 769 258,76
Gains de change				
Produits des différences/prix de remboursement à percevoir	1 082 356,67		1 082 356,67	3 582 833,96
Profits sur réalisation de placements	103 608 583,13		103 608 583,13	157 895 909,26
Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)				
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements				
Reprises sur charges de placements ; transferts de charges	11 835 393,32		11 835 393,32	11 748 965,39
6 CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	68 884 006,74		68 884 006,74	59 662 441,21
Charges d'intérêts	83 179,30		83 179,30	45 778,95
Frais de gestion des placements	1 870 922,83		1 870 922,83	5 785 070,05
Pertes de change				
Amortissement des différences/prix de remboursement	18 807 081,68		18 807 081,68	17 419 628,08
Pertes sur réalisation de placements	7 165 319,00		7 165 319,00	20 354 492,74
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)				
Autres charges de placements				
Dotations sur placements	40 957 503,93		40 957 503,93	16 057 471,39
RÉSULTAT TECHNIQUE VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)	14 512 444,87	75 131 579,06	-60 619 134,19	57 210 841,13

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) II - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCES NON VIE

LIBELLÉ	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT Net 4
	Brut 1	Cessions 2	Net 3 = 1 - 2	
1 PRIMES	2 365 949 522,90	349 278 587,33	2 016 670 935,57	1 959 304 357,17
Primes émises	2 463 970 113,67	359 464 870,07	2 104 505 243,60	1 984 645 005,31
Variation des provisions pour primes non acquises	98 020 590,77	10 186 282,74	87 834 308,03	25 340 648,14
2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	226 747 452,41		226 747 452,41	3 942 925,72
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	6 071 211,05		6 071 211,05	335 740,82
Reprises d'exploitation ; transferts de charges	220 676 241,36		220 676 241,36	3 607 184,90
3 PRESTATIONS ET FRAIS	1 451 998 679,38	218 548 323,63	1 233 450 355,75	1 330 372 160,70
Prestations et frais payés	1 070 852 215,76	154 360 084,94	916 492 130,82	1 029 038 491,79
Variation des provisions pour sinistres à payer	302 406 874,10	67 886 917,76	234 519 956,34	283 592 739,17
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	105 435 000,00		105 435 000,00	7 024 000,00
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	1 000 000,00		1 000 000,00	100 000,00
Variation des autres provisions techniques	-27 695 410,48	-3 698 679,07	-23 996 731,41	10 616 929,74
4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	923 993 848,68		923 993 848,68	669 547 345,67
Charges d'acquisition des contrats	273 445 152,76		273 445 152,76	261 307 624,11
Achats consommés de matières et fournitures	27 721 658,27		27 721 658,27	34 706 026,60
Autres charges externes	92 362 643,14		92 362 643,14	89 543 405,24
Impôts et taxes	11 781 515,09		11 781 515,09	14 226 995,49
Charges de personnel	162 324 972,95		162 324 972,95	180 511 624,46
Autres charges d'exploitation	208 805 980,57		208 805 980,57	6 399 126,42
Dotations d'exploitation	147 551 925,90		147 551 925,90	82 852 543,35
5 PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE	546 672 675,14		546 672 675,14	423 173 378,76
Revenus des placements	166 210 539,90		166 210 539,90	133 806 236,99
Gains de change				
Produits des différences/prix de remboursement à percevoir				57 624,68
Profits sur réalisation de placements	335 420 906,39		335 420 906,39	260 107 964,58
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements	26 749 001,71		26 749 001,71	2 493 862,47
Reprises sur charges de placements ; transferts de charges	18 292 227,14		18 292 227,14	26 707 690,04
6 CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE	82 831 519,17		82 831 519,17	86 315 950,52
Charges d'intérêts	2 972 771,16		2 972 771,16	66 638,68
Frais de gestion des placements	23 082 451,90		23 082 451,90	15 964 915,66
Pertes de change				
Amortissement des différences/prix de remboursement	2 354 085,17		2 354 085,17	1 985 551,33
Pertes sur réalisation de placements	6 772 768,78		6 772 768,78	36 068 355,14
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Autres charges de placements				
Dotations sur placements	47 649 442,16		47 649 442,16	32 230 489,71
RÉSULTAT TECHNIQUE NON VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)	680 545 603,22	130 730 263,70	549 815 339,52	300 185 204,76

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) III - COMPTE NON TECHNIQUE

LIBELLÉ	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2		
1 PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS	7 262 340,06	1 615,01	7 263 955,07	13 998 036,40
Produits d'exploitation non techniques courants				
Intérêts et autres produits non techniques courants	7 262 340,06		7 262 340,06	13 887 136,40
Produits des différences/prix de remboursement à percevoir				
Autres produits non techniques courants		1 615,01	1 615,01	110 900,00
Reprises non techniques ; transferts de charges				
2 CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES	739 899,45		739 899,45	1 492 434,69
Charges d'exploitation non techniques courantes	2 105,16		2 105,16	584,20
Charges financières non techniques courantes				
Amortissement des différences/prix de remboursement				
Autres charges non techniques courantes	97 794,33		97 794,33	1 449 738,15
Dotations non techniques	639 999,96		639 999,96	42 112,34
RÉSULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1 - 2)			6 524 055,62	12 505 601,71
3 PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS	408 000,00	485 320,75	893 320,75	64 475 285,62
Produits des cessions d'immobilisations	408 000,00		408 000,00	64 043 474,12
Subventions d'équilibre				
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres produits non techniques non courants		485 320,75	485 320,75	431 811,50
Reprises non courantes ; transferts de charges				
4 CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	26 847 140,00		26 847 140,00	31 932 876,06
Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	120 000,00		120 000,00	31 892 282,81
Subventions accordées				
Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres charges non courantes	200 000,00		200 000,00	40 593,25
Dotations non courantes	26 527 140,00		26 527 140,00	
RÉSULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3 - 4)			-25 953 819,25	32 542 409,56
RÉSULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)			-19 429 763,63	45 048 011,27

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) IV - RÉCAPITULATION

DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
I RÉSULTAT TECHNIQUE VIE	-60 619 134,19	57 210 841,13
II RÉSULTAT TECHNIQUE NON VIE	549 815 339,52	300 185 204,76
III RÉSULTAT NON TECHNIQUE	-19 429 763,63	45 048 011,27
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	469 766 441,70	402 444 057,16
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	166 987 531,00	121 211 316,00
IV RÉSULTAT NET	302 778 910,70	281 232 741,16
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	836 141 769,08	785 619 180,34
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON VIE	2 790 091 063,12	2 386 420 661,65
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	8 157 275,82	78 473 322,02
TOTAL DES PRODUITS	3 634 390 108,02	3 250 513 164,01
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	896 760 903,27	728 408 339,21
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON VIE	2 240 275 723,60	2 086 235 456,89
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	27 587 039,45	33 425 310,75
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	166 987 531,00	121 211 316,00
TOTAL DES CHARGES	3 331 611 197,32	2 969 280 422,85
RÉSULTAT NET	302 778 910,70	281 232 741,16

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31/12/2010, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Conseil et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 302 778 910,70 dirhams.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31/12/2010.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31/12/2010 se traduisant par un bénéfice net comptable de 302 778 910,70 dirhams :

Bénéfice net	302 778 910,70 DH
Réserve légale	Néant
Report à nouveau antérieur	4 491 002,99 DH
	307 269 913,69 DH
Dividende statutaire (6 DH par action)	24 701 244,00 DH
Réserve générale	212 000 000,00 DH
Superdividende (16 DH par action)	65 869 984,00 DH
Solde à affecter au report à nouveau	4 698 685,69 DH

L'Assemblée Générale décide donc sur proposition du Conseil d'Administration, la mise en distribution d'un dividende global de 90 571 228,00 dirhams représentant un dividende de 22 dirhams par action et d'affecter au compte Report à Nouveau, le solde non distribué, soit 4 698 685,69 dirhams.

Ce dividende de 22 dirhams par action sera mis en paiement conformément à la réglementation en vigueur à compter du mois de juillet 2011 aux caisses de la société.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi n° 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée par la loi n° 20-05, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve individuellement chacune des conventions qui y sont mentionnées. Conformément à la loi, les personnes concernées par lesdites conventions ne prennent pas part au vote.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat de certains membres du Conseil d'Administration expire à l'issue de la présente Assemblée Générale.

En conséquence, elle décide, conformément aux dispositions légales et statutaires, de renouveler le mandat des membres du Conseil d'Administration suivants pour une durée de trois (3) années :

- Monsieur Moulay Hafid ELALAMY ;
- La société SAHAM, représentée par Monsieur Moulay Hafid ELALAMY ;
- La société SAHAM FINANCES, représentée par Madame Ghita LAHLOU ;
- Madame Ghita LAHLOU ;
- Monsieur Kofi BUCKNOR.

Le mandat des membres du Conseil d'Administration désignés ci-dessus, expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2013.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration du 10 décembre 2010, décide de nommer en qualité de nouveaux membres du Conseil d'Administration de la société, pour une durée de trois (3) années :

- Monsieur Mohamed BERRADA ;
- Monsieur Alberto ROSSETTI ;
- Monsieur Mohamed ELALAMY.

Le mandat des membres du Conseil d'Administration ainsi nommés prendra fin, à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2013.

SIXIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption de la quatrième et cinquième résolution, l'Assemblée Générale constate que le Conseil d'Administration de la société est désormais composé des membres suivants :

- Monsieur Moulay Hafid ELALAMY ;
- La société SAHAM, représentée par Monsieur Moulay Hafid ELALAMY ;
- La société SAHAM FINANCES, représentée par Madame Ghita LAHLOU ;
- Monsieur Saïd ALJ ;
- Monsieur Mohamed BERRADA ;
- Monsieur Kofi BUCKNOR ;
- Monsieur Alain DEMISSY ;
- Monsieur Mohamed ELALAMY ;
- Madame Ghita LAHLOU ;
- Monsieur Alberto ROSSETTI.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant en la forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 10 juin 2010, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société CNIA SAADA Assurance, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 2.563.250.226,90 dont un bénéfice net de MAD 302.778.910,70.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

La société fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et de l'Impôt sur les Revenus (IR) pour les exercices 2006 à 2009. Ce contrôle qui porte sur les comptes de la société Es Saada fait suite à l'absorption de cette dernière par la société CNIA SAADA Assurance en date du 1^{er} janvier 2009. Seule la notification relative à l'exercice 2006 a été reçue par la société au cours de l'exercice 2010. Dans l'attente de la notification des exercices 2007 à 2009, et à ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les conséquences financières du dénouement de ce contrôle fiscal.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CNIA SAADA Assurance au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

En application des dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice, votre société a porté à plus de 5 % sa participation dans le capital de la société UNIMER.

Casablanca, le 18 mars 2011.

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS & LYBRAND (MAROC) S.A

COOPERS & LYBRAND (MAROC) S.A.
83, Av. Hassan II - 20000 - Casablanca
Tél : 05 22 27 50 22 / 05 - Fax : 05 22 27 48 90
R.C de Casablanca n° 75.745

Abdelaziz ALMECHATT
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton International
41, Rue Mohammed VI - Casablanca
Tél : 05 22 64 44 00 - Fax : 05 22 29 04 78

Faiçal MEKOUAR
Associé

DES PERSPECTIVES AMBITIEUSES

PLAN STRATÉGIQUE 2011-2013

Forte du succès de son plan triennal 2008-2010, CNIA SAADA Assurance nourrit de grandes ambitions pour 2013. Du travail d'équipe des nombreux collaborateurs de CNIA SAADA Assurance, impliqués dans ce processus de planification, est né le plan stratégique 2011-2013. Visant à accompagner le développement du secteur tout en améliorant la rentabilité de la Compagnie, il est articulé autour de quatre grands axes stratégiques : le développement Business, la qualité de service, la performance économique et la rentabilité financière. Ce plan stratégique a aussi servi de support à l'introduction en bourse et a donné lieu à un business plan structuré et conforme aux attentes des actionnaires.

I. Le développement Business

Afin de mieux se positionner sur le marché marocain et de poursuivre son positionnement dans le Mass Market, CNIA SAADA Assurance devrait développer davantage son activité en se basant sur un ensemble de piliers.

Ainsi, CNIA SAADA Assurance compte améliorer son chiffre d'affaires non vie en affichant un taux de croissance annuel moyen de 10 % entre 2010 et 2013. Par ailleurs, la Compagnie prévoit de maintenir la croissance des branches rentables, poursuivre à un rythme soutenu l'extension de son réseau direct et conserver sa position de leader dans la branche automobile. CNIA SAADA Assurance vise aussi à accroître son efficacité commerciale en instaurant une meilleure segmentation de la clientèle et en développant des packages adaptés.

Évolution du chiffre d'affaires prévisionnel entre 2010 et 2013



2. L'amélioration de la qualité de service

L'engagement qualité entrepris ces dernières années par CNIA SAADA Assurance devrait atteindre un rythme plus soutenu en améliorant significativement les délais de traitement des dossiers et en fédérant les collaborateurs autour d'une réelle culture d'entreprise. La formation, la valorisation des compétences et la communication sur ces engagements de qualité joueront un rôle majeur dans la réalisation de ces objectifs et permettront ainsi une meilleure pénétration du marché.

3. L'amélioration de la rentabilité technique

CNIA SAADA Assurance compte établir une approche visant la performance économique par une meilleure maîtrise des coûts et des ratios de rentabilité. Pour ce faire, CNIA SAADA Assurance devrait :

- assurer une couverture des risques optimale et au meilleur coût ;
- améliorer la sinistralité des branches non vie ;
- optimiser le niveau des charges de structures et maîtriser les provisions pour créances douteuses ;
- renégocier des contrats importants avec les prestataires et harmoniser les fournisseurs ;
- mettre en place un projet de rationalisation des frais généraux.

4. L'optimisation de la performance financière

La politique de placements tient compte de la complexité des affaires d'assurances exploitées et de la situation financière de notre Compagnie.

CNIA SAADA Assurance compte développer une stratégie financière qui vise à optimiser ses placements, le rendement des actifs gérés ainsi qu'une reconfiguration du parc immobilier qui représente une valeur tangible.

De nombreux projets soutiendront les quatre axes de ce plan stratégique 2011-2013. La réflexion et la planification de trois d'entre eux sont déjà bien avancés : la révision du code de déontologie, la réorganisation des sites Internet et l'engagement de la Compagnie pour un environnement professionnel sans tabac.

CODE DE DÉONTOLOGIE (2011)

Le projet de code de bonne conduite initié en 2009 est la feuille de route de l'ensemble du personnel de CNIA SAADA Assurance en ce qui concerne les valeurs, les principes fondamentaux, les obligations, les règles de bonne conduite particulières et la responsabilité de la Compagnie sur le lieu du travail. Ce code a également permis de véhiculer auprès de ses différents publics une image crédible et professionnelle tout en donnant le ton de ses exigences aux agents, clients, fournisseurs et partenaires.

Faisant suite à l'introduction en bourse de la Compagnie, ce code de bonne conduite a connu une mise à jour en conformité avec la réglementation en vigueur.

Ce nouveau code de déontologie sera désormais enrichi par de nouvelles dispositions qui renforceront le respect de la transparence de la communication financière, le contrôle interne, la canalisation de l'information importante ainsi que la prévention du délit d'initié.

SITE WEB INTÉGRÉ

Actuellement, CNIA SAADA Assurance a deux sites Internet interreliés, www.cniasaada.ma étant le site institutionnel et www.cniasaadadirect.ma le site marchand. Pour offrir une meilleure qualité de service et faciliter la navigation des internautes, la Compagnie compte regrouper ces deux sites en un seul. Cette restructuration permettra également d'optimiser les coûts d'utilisation de ce média.

COMPAGNIE ANTI-TABAC

En 2011, CNIA SAADA Assurance adhèrera officiellement au programme national de lutte anti-tabac en partenariat avec l'Association Lalla Salma de lutte contre le Cancer. Cet engagement, qui mobilisera tous les collaborateurs et visiteurs de la Compagnie, vise à promouvoir un climat social positif et à assainir l'environnement de travail et d'accueil.







CNIA SAADA Assurance poursuit un objectif de proximité qui détermine et influe sur toutes ses décisions stratégiques. En 2010, les efforts soutenus de la Compagnie ont permis l'ouverture de 25 nouveaux points de vente à l'échelle nationale. La localisation de ces points de vente a fait l'objet d'une étude approfondie, l'objectif était d'optimiser leur répartition afin d'être au service du plus grand nombre.



AGADIR

AGENCE BEN SERGAO

MINA BOUCHOUAR

Bloc I - N°152 - Commune Urbaine Bensergao

Mobile : 06 49 83 56 88

Assurances.Bensergao@cniasaada.ma

AGENCE BIOUGRA

ABDELAZIZ QASSID

Boulevard Mohammed V - Rue de la Poste Biougra

Tél. : 05 28 81 01 81 - Fax : 05 28 81 01 81

Mobile : 06 61 28 91 44

Assurances.Biougra@cniasaada.ma

ASSURANCES AMRIR - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED AMRIR

231, boulevard Ahmed Oulhaj Akhnnouch - Cité Tildi

Tél. : 05 28 82 69 96 - Fax : 05 28 82 69 98

Mobile : 06 66 55 11 17

Assurances.Amrir@cniasaada.ma

ASSURANCES ANISS - AGENCE GÉNÉRALE

ANIS MANSOUR CHEB

84, boulevard 2 Mars

Tél. : 05 28 21 57 57 - Fax : 05 28 21 53 21

Mobile : 06 63 61 76 17

Assurances.Aniss@cniasaada.ma

ASSURANCES GHARIB - AGENCE GÉNÉRALE

OMAR EL GHARIB

Immeuble Anakhil - Angle boulevard Mohammed V et avenue des F.A.R.

Tél. : 05 28 83 44 44 - Fax : 05 28 83 77 66

Mobile : 06 61 14 22 09

Assurances.Gharib@cniasaada.ma

ASSURANCES GRAND AGADIR SARL

HAGROUF EL HASSAN

9, Résidence Al Majd - Boulevard Kadi Ayyad - Amsernat

Tél. : 05 28 23 63 00 - Fax : 05 28 23 63 60

Mobile : 06 61 21 24 11

Assurances.GrandAgadir@cniasaada.ma

ASSURANCES HICHAM - AGENCE GÉNÉRALE

HICHAM EL KEHL

Immeuble Afouiz - Rue Tarablous (en face École Pigié)

Avenue Hassan II

Tél. : 05 28 82 06 17 - Fax : 05 28 82 06 59

Mobile : 06 61 13 86 13

Assurances.Hicham@cniasaada.ma

ASSURANCES KSIMA - AGENCE GÉNÉRALE

FATIMA CHETTO

Immeuble Fouzia - Avenue Hassan II

Tél. : 05 28 84 55 47 / 88 - Fax : 05 28 84 55 38

Mobile : 06 61 21 20 32

Assurances.Ksima@cniasaada.ma

ASSURANCES RACHDI - AGENCE GÉNÉRALE

LAHOUCINE RACHDI

Avenue Hassan II - Immeuble Rachdi

Tél. : 05 28 82 78 40 / 41 - Fax : 05 28 84 22 07

Mobile : 06 61 23 64 63

Assurances.Rachdi@cniasaada.ma

ASSURANCES RAYANE - AGENCE GÉNÉRALE

SANA BENSLIMANE

94, bloc E8 - Rue El Farabi - Hay Dakhla

Tél. : 05 28 23 10 50 - Fax : 05 28 23 10 51

Mobile : 06 64 79 07 47

Assurances.Rayane@cniasaada.ma

ASSURANCES SUPRASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED ZDA

Immeuble N°255 - Appartement N°4 - Avenue Hassan II

Tél. : 05 28 84 86 56 - Fax : 05 28 84 87 59

Mobile : 06 61 28 81 27

Assurances.Suprassur@cniasaada.ma

ASSURANCES TIRS - AGENCE GÉNÉRALE

BRAHIM LABBIT

31, avenue Moukaouama - Derb Lhammam - Lkhyam

Tél. : 05 28 23 85 08 - Fax : 05 28 23 85 01

Mobile : 06 61 48 15 36

Assurances.Tirs@cniasaada.ma

ASSURANCES ZOURI - AGENCE GÉNÉRALE

LAHCEN ZOURI

46, avenue Prince Moulay Abdellah

Tél. : 05 28 84 15 40 - Fax : 05 28 84 15 40

Mobile : 06 61 38 18 42

Assurances.Zouri@cniasaada.ma

CVT AGADIR HAY DAKHLA

CHADI AFIFI

I, bloc N°1 - Avenue 11 Janvier - Hay Dhakhla

Tél. : 05 28 21 59 34 - Fax : 05 28 21 59 34

Mobile : 06 61 97 52 36

Agence.AgadirHayDakhla@cniasaada.ma

GROUPE FIKRI ASSURANCES DDAMOUH

AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED DDAMOUH

Avenue Mohammed V - Immeuble Moinetine - Appartement N°1

Dcheira Ljihadia

Tél. : 05 28 27 36 00 - Fax : 05 28 27 35 00

Mobile : 06 61 26 55 35

Assurances.GroupeFikriDdamouh@cniasaada.ma

GROUPE FIKRI ASSURANCES FIKRI - AGENCE GÉNÉRALE

EL HASSANE FIKRI

Immeuble Hamria - Avenue Al Mokawama

Tél. : 05 28 84 22 55 - Fax : 05 28 84 22 52

Mobile : 06 61 32 62 00

Assurances.GroupeFikriFikri@cniasaada.ma

AIN ATIQ

CVT AIN ATIQ

RABIA NAJI

Bled El Hemri - Aïn Atiq - Temara
Tél. : 05 37 74 96 04 - Fax : 05 37 74 09 22
Agence.CVTAINAtiq@cniasaada.ma

AIN TAOUJDATE

AGENT AIN TAOUJDATE

OUAFAE MEZIANI

Hay Bassatine - N°14 - Boulevard Mohammed V
Tél. : 05 35 44 13 70 - Fax : 05 35 44 13 68
Mobile : 06 68 98 96 14
Assurances.AinTaoujdate@cniasaada.ma

AIT MELLOUL

ASSURANCES BAKKA - AGENCE GÉNÉRALE

MBAREK ESSAIDI

Immeuble Ibn Sina - N°40 - Route de Tiznit
Tél. : 05 28 24 47 13 - Fax : 05 28 24 94 12
Mobile : 06 61 09 80 79
Assurances.Bakka@cniasaada.ma

GROUPE FIKRI ASSURANCES IAZZA

AGENCE GÉNÉRALE

MALIKA IAZZA

Douar RTM - Route de Tiznit - N°B4.38
Tél. : 05 28 24 55 77 / 88 - Fax : 05 28 24 55 66
Mobile : 06 62 30 68 07
Assurances.GroupeFikriIazza@cniasaada.ma

AIT OURIR

ASSURANCES DAR AL MOUAMINE

AOMAR SRIMTI

344, lotissement Fath - Lissassfa
Tél. : 05 22 93 54 37 - Fax : 05 28 81 46 67
Mobile : 06 61 83 88 87
DarAlMouamine@cniasaada.ma

AKNOUL

ASSURANCES EL HAMSS SARL

YOUSSEF BAROUDI

Avenue Mohammed V à coté Station Afriquia
Tél. : 05 35 27 71 33 - Fax : 05 35 27 71 34
Mobile : 06 61 19 83 48
Assurances.Aknoul@cniasaada.ma

AL HOCEIMA

ASSURANCES EL MANSOURI - AGENCE GÉNÉRALE

FARID EL MANSOURI

25, avenue Youssef Ben Tachfine
Tél. : 05 39 98 13 39 - Fax : 05 39 98 13 40
Mobile : 06 61 70 38 13 / 06 61 47 11 91
Assurances.ElMansouri@cniasaada.ma

ASSURANCES SAIDI - AGENCE GÉNÉRALE

LEILA SAIDI

4 bis, boulevard Mohammed V
Tél. : 05 39 84 02 86 - Fax : 05 39 84 07 66
Mobile : 06 22 49 45 35
Assurances.Saidi@cniasaada.ma

CABINETE DE SEGUROS AMRANI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELKADER AMRANI

152, avenue Mohammed V
Tél. : 05 39 98 22 40 - Fax : 05 39 98 27 27
Mobile : 06 62 06 06 82
Assurances.SegurosAmrani@cniasaada.ma

ASSA-ZAG

ASSURANCES NADINE - AGENCE GÉNÉRALE

SRHAYAR JMAIAA

Complexe Social Économique Place Mohammed VI
Assa Centre
Tél. : 05 28 70 09 47 - Fax : 05 28 70 09 47
Mobile : 06 62 28 27 17
Assurances.Nadine@cniasaada.ma

AZEMOUR

ASSURANCES MAZAGAN - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED BOUDHAR

290 bis - Boulevard Mohammed V - Appartement N°1 - 1^{er} étage
Tél. : 05 23 35 71 16 - Fax : 05 23 35 73 17
Mobile : 06 61 14 84 22
Assurances.Mazagan@cniasaada.ma

AZROU

ASSURANCES CÈDRE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELHAK MAOUBOUBI

Avenue Hassan II - Immeuble Yassine - Appartement N°3
Tél. : 05 35 56 17 32 - Fax : 05 35 56 16 78
Mobile : 06 61 49 71 01
Assurances.Cedre@cniasaada.ma

BELFAA

AGENCE BELFAA

MBAREK BIGAGDA

Lotissement Talghazit
Tél. : 05 28 20 96 47 - Fax : 05 28 20 96 47
Mobile : 06 78 57 57 85 / 06 61 28 91 44
Assurances.Belfaa@cniasaada.ma

BEN HMED

ASSURANCES EJJOUTI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELAZIZ EL AMRANI EJJOUTI

1, rue El Hansali - Boulevard Administratif
Tél. : 05 23 40 74 74 - Fax : 05 23 40 90 94
Mobile : 06 61 18 56 68
Assurances.Ejjouti@cniasaada.ma

BENGUERIR

ASSURANCES BEN GUERIR - AGENCE GÉNÉRALE

NADIA MANNOUNI

Avenue Mohammed V - Immeuble N°5 - 1^{er} étage
Tél. : 05 24 31 85 23 / 04 - Fax : 05 24 31 86 35
Mobile : 06 61 24 83 14
Assurances.BenGuerir@cniasaada.ma

BENI BOUAYACH

CVT BENI BOUAYACH

MOHAMMED AKROUH

Hay Bougharm - B. P.79 - Al Hoceima
Tél. : 05 39 80 49 52 - Fax : 05 39 80 49 52
Mobile : 06 61 20 52 73
Agence.CVTBouayach@cniasaada.ma

BÉNI MELLAL

ASSURANCES ATLASSI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED ATLASSI

333, boulevard Mohammed V
Tél. : 05 23 42 01 67 - Fax : 05 23 42 01 68
Mobile : 06 61 17 86 36
Assurances.Atlassi@cniasaada.ma

ASSURANCES MAAOUNI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED ALOUANE

46, boulevard Mohammed V
Tél. : 05 23 42 34 12 / 05 22 42 15 15
Fax : 05 23 42 34 13 - Mobile : 06 61 20 22 05
Assurances.Maaouni@cniasaada.ma

BENSLIMANE

ASSURANCES LA VILLEVERTE - AGENCE GÉNÉRALE

REDOUANE ZAINABI

34, rue Tarek Bnou Ziad
Tél. : 05 23 29 18 12 - Mobile : 06 61 80 05 79
Assurances.LaVilleVerte@cniasaada.ma

BERKANE

AGENCE BERKANE

SALIHA MAJJATI

79, angle rue Bir Anzarane et Chaoui Touria - Hay Hassani
Tél. : 05 36 61 88 78 / 05 36 61 88 92
Fax : 05 36 61 88 49 - Mobile : 06 61 86 69 98
Assurances.Berkane@cniasaada.ma

ASSURANCES KADDAR - AGENCE GÉNÉRALE

FOUAD KADDAR

Rue Moulay Youssef - Hay Hassani
Tél. : 05 36 61 00 60 - Fax : 05 22 26 03 84
Mobile : 06 61 42 71 14
Assurances.Kaddar@cniasaada.ma

BERRECHID

ASSURANCES ET CONSEILS LACHHEB

AGENCE GÉNÉRALE

IMANE LACHHEB

46, boulevard Mohammed V
Tél. : 05 22 32 83 83 - Fax : 05 22 32 87 67
Mobile : 06 61 25 75 24
Assurances.Lachheb@cniasaada.ma

ASSURANCES HBID - AGENCE GÉNÉRALE

ALI HBID

5, Résidence El Mahata - Boulevard Mohammed V
Tél. : 05 22 33 60 70 - Fax : 05 22 33 60 80
Mobile : 06 61 18 46 42
Assurances.Hbid@cniasaada.ma

BIR JDID

ASSURANCES EL ISSI - AGENCE GÉNÉRALE

ADIL EL ISSI

Lotissement Mabrouk - N°58 - Boulevard Laâyoune
Tél. : 05 23 36 09 12 - Fax : 05 23 36 09 99
Mobile : 06 66 43 91 79 / 06 64 77 54 58
Assurances.ELISSI@cniasaada.ma

CVT BIR JDID

ABDELAZIZ ICHY

Douar Slatna Hialma I
Tél. : 05 23 37 62 53 - Fax : 05 23 36 05 62
Mobile : 06 61 94 63 35
Agence.Birjdid@cniasaada.ma

BOUARFA

ASSURANCES BOUARFA - AGENCE GÉNÉRALE

LAHCEN BEN BIH

93 bis - Boulevard Mohammed VI
Tél. : 05 36 79 88 75 - Fax : 05 36 79 88 88
Mobile : 06 68 35 28 31
Assurances.Bouarfa@cniasaada.ma

BOUFEKRANE

ASSURANCES KHALIS SARL

BOUTAIB KHALIS

Lotissement El Amal - N°40
Tél. : 05 35 43 66 02 - Fax : 05 35 43 64 98
Mobile : 06 61 59 15 66
Assurances.Khalis@cniasaada.ma

BOULEMANE

ASSURANCES ET CONSEILS ARROCHD

AGENCE GÉNÉRALE

TARIK TALHA

Boulevard Hassan II - Boulemane Centre
Tél. : 05 35 58 42 29 / 05 35 58 42 34
Fax : 05 35 58 42 29 - Mobile : 06 61 95 20 81
Assurances.Arrochd@cniasaada.ma

BOUSKOURA

ASSURANCES BILADI - AGENCE GÉNÉRALE

FATIMA EL AAOUSSI

Lotissement Lafarge - N°2 - Bouskoura route 109

Tél. : 05 22 32 06 56 - Fax : 05 22 32 06 67

Mobile : 06 72 19 08 61

Assurances.Biladi@cniasaada.ma

BOUZNIKA

ASSURANCES AL KARIASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

KHALID HDIDOU

Avenue Moulay Abdellah - Sala El Jadida

Tél. : 05 37 74 56 59 - Fax : 05 37 74 58 89

Mobile : 06 61 37 06 20

Assurances.ALKariassur@cniasaada.ma

ASSURANCES ATTIQANIA - AGENCE GÉNÉRALE

TARIK AHBA

Hay Othmane - Groupe 1 - N°5

Tél. : 05 37 74 32 38 - Fax : 05 37 74 33 43

Mobile : 06 61 40 90 76

Assurances.Attiqania@cniasaada.ma

BROUJ

CVT BROUJ

LOTFI MASMOUDI

KM 0,5, route Secondaire de Kalaa des Seraghna

Tél. : 05 24 24 44 98 - Fax : 05 24 24 44 98

Mobile : 06 64 95 87 01

Agence.Brouj@cniasaada.ma

CASABLANCA

AGENCE CASA BERNOUSSI

ABDELKHALEK KHAL

235, Fdan El Kheir - Sidi Bernoussi

Tél. : 05 22 76 62 22 - Fax : 05 22 76 62 20

Mobile : 06 60 39 05 00

Assurances.CasaBernoussi@cniasaada.ma

AGENCE CASA CHAHDIA

LALLA KHADIJA AIT SI OUBELLA

Alia 2 - Rue 57 - N°25 - Oulfa

Tél. : 05 22 91 41 40 - Fax : 05 22 91 40 41

Mobile : 06 61 73 17 21

Assurances.CasaChahdia@cniasaada.ma

AGENCE CASA EST

AICHA OUAJAL

Lotissement Communal - Lot N°69 - Sidi Maârouf

Tél. : 05 22 58 32 06 - Fax : 05 22 58 32 08

Mobile : 06 59 73 69 44

Assurances.CasaEst@cniasaada.ma

AGENCE CASA SIDI MOUMEN

TARIK TALHA

36, boulevard Houcine Soussi - Sidi Moumen

Tél. : 05 22 70 34 14 / 05 22 70 34 20

Fax : 05 22 70 34 12 - Mobile : 06 61 23 62 89

Assurances.CasaSidiMoumen@cniasaada.ma

AGENCE CASA SIDI OTHMANE

BUREAU DIRECT

Sidi Othmane - Lotissement Attacharouk - Avenue 10 Mars

(en face Préfecture Sidi Othmane)

Tél. : 05 22 37 40 06 / 05 22 37 40 07

Fax : 05 22 37 39 99 - Mobile : 06 61 23 75 64

Assurances.CasaSidiOthmane@cniasaada.ma

AGENCE HAY ESSMARA

ZINAT ZAROUAL

Hay Essmara - Angle boulevard Ibnou Al Ouanane

Rue N°7 - Aïn Sebaa

Tél. : 05 22 61 61 01 - Fax : 05 22 61 61 15

Mobile : 06 69 00 09 49

Assurances.HayEssmara@cniasaada.ma

AGENT VIVIER ROCHE NOIR

SALAMA

78, boulevard Gergovi - 20 300 Roches Noires

Tél. : 05 22 24 74 55 - Fax : 05 22 24 74 55

Mobile : 06 60 40 28 78

Assurances.RocherNoir@cniasaada.ma

CVT CASA CHEFCHAOUNI

YOUNES NAOULI

Route 110 - Q. I. 316 - Boulevard Chefchaouni - Aïn Sebaâ

Tél. : 05 22 34 33 63 - Fax : 05 22 34 33 62

Mobile : 06 67 93 54 57 / 06 74 03 73 70

Agence.CasaChefchaouni@cniasaada.ma

CVT CASA MOULAY ABDELLAH

RACHID FIHRI

139 bis - Boulevard Sefrou - Hay Moulay Abdellah

Tél. : 05 22 52 53 81 - Fax : 05 22 21 93 12

Mobile : 06 69 29 70 72

Agence.CasaMyAbdellah@cniasaada.ma

ASSURANCES A2S - AGENCE GÉNÉRALE

HAMID KHALIL

204 - 206, avenue Al Joulane - Sidi Othmane

Tél. : 05 22 37 34 61 / 05 22 37 31 16

Fax : 05 22 29 12 00 - Mobile : 06 61 13 64 65

Assurances.A2S@cniasaada.ma

ASSURANCES AJIAL - AGENCE GÉNÉRALE

SOUAD KHAYATEI

Résidence Saïda 15 - Rue Abou El Abbas - Bourgogne

Tél. : 05 22 26 00 46 - Fax : 05 22 26 41 84

Mobile : 06 65 89 30 67

Assurances.Ajial@cniasaada.ma

ASSURANCES AL FIRDAOUS - AGENCE GÉNÉRALE BOUCHRA LAMAACHI

Ensemble Résidences Al Firdaous - Immeuble N°29 - Magasin N°4
Boulevard Oum Araabia - El Oulfa
Tél. : 05 22 89 59 86 - Fax : 05 22 89 59 96
Mobile : 06 61 21 88 38
Assurances.AlFirdaous@cniasaada.ma

ASSURANCES AL OUKHOUA - AGENCE GÉNÉRALE MUSTAPHA AÏT LAABAR

4, avenue Allal Ben Abdellah - Médiouna
Tél. : 05 22 33 83 87 - Fax : 05 22 33 83 87
Mobile : 06 61 07 45 49
Assurances.AlOukhoua@cniasaada.ma

ASSURANCES AMG - AGENCE GÉNÉRALE SAID ANBARI

151, avenue Mohammed Bouziane - Résidence Farhatine 8
1^{er} étage - N°2 - Sidi Othmane
Tél. : 05 22 38 46 46 - Fax : 05 22 38 36 80
Mobile : 06 61 33 26 29
Assurances.AMG@cniasaada.ma

ASSURANCES AMLAL - AGENCE GÉNÉRALE HAMID AMLAL

Rue 50 - N°160 - Hay Moulay Abdallah
Tél. : 05 22 52 29 08 - Fax : 05 22 52 29 04
Mobile : 06 61 13 06 19
Assurances.Amlal@cniasaada.ma

ASSURANCES ANASSI - AGENCE GÉNÉRALE CHAFIK ABDELALI

Boulevard Joudar Benabdellah - Immeuble Chakouri 3 - N°250
Hay Moulay Rachid
Tél. : 05 22 72 89 72 - Fax : 05 22 72 89 72
Mobile : 06 67 36 26 54
Assurances.Anassi@cniasaada.ma

ASSURANCES ASSABIL - AGENCE GÉNÉRALE ILHAM SENHADJI

308, boulevard Panoramique - Bin Lemdoune - Aïn Chock
Tél. : 05 22 21 99 24 / 05 22 21 97 12
Fax : 05 22 23 42 77 - Mobile : 06 61 31 05 49
Assurances.Assabil@cniasaada.ma

ASSURANCES ASSUR VISION - AGENCE GÉNÉRALE SAMIRA RIANE

Résidence Marmara II - Hay Nassim - Magasin N°3
Tél. : 05 22 93 07 08 - Fax : 05 22 93 07 09
Mobile : 06 61 52 96 88
Assurances.AssurVision@cniasaada.ma

ASSURANCES ATTAWAFOK - AGENCE GÉNÉRALE MOSTAPHA MOUNASSER

134, angle rue Aswane et route Ouled Ziane
Immeuble A - Appartement N°2 - La Gironde
Tél. : 05 22 54 47 39 40 - Fax : 05 22 54 37 41
Mobile : 06 61 49 82 18
Assurances.Attawafok@cniasaada.ma

ASSURANCES BANNY - AGENCE GÉNÉRALE MUSTAPHA BANNY

Hay Youssoufia - Rue 83 - N°59 - Boulevard El Fida
Tél. : 05 22 82 78 00 / 05 22 83 31 07
Fax : 05 22 82 71 63 - Mobile : 06 61 42 79 25
Assurances.Banny@cniasaada.ma

ASSURANCES BENASSUR - AGENCE GÉNÉRALE MOHAMED FOUAD BENBOUJIDA

Résidence Benomar - Rue Abou Abdellah Nafii
Entrée A - Maârif
Tél. : 05 22 98 51 01 / 08 - Fax : 05 22 98 51 20
Mobile : 06 61 31 30 53
Assurances.Benassur@cniasaada.ma

ASSURANCES BIDAOUA - AGENCE GÉNÉRALE MOHAMED OUAFIK

78, boulevard El Fida - 1^{er} étage
Tél. : 05 22 85 05 85 - Fax : 05 22 85 05 80
Mobile : 06 61 31 30 35
Assurances.Bidaoua@cniasaada.ma

ASSURANCES BNINI - AGENCE GÉNÉRALE AZIZ BNINI

118, boulevard Lalla Asmae - 1^{er} étage - Groupe 3 - Sidi Moumen
Tél. : 05 22 71 34 85 - Fax : 05 22 71 34 85
Mobile : 06 61 62 71 42
Assurances.Bnini@cniasaada.ma

ASSURANCES BOUARRAF - AGENCE GÉNÉRALE BADIA BOUARRAF

194, boulevard Abou Chouaib Doukali - Chifa 2
Tél. : 05 22 81 16 31 / 05 22 81 44 17
Fax : 05 22 81 02 71 - Mobile : 06 63 47 30 29
Assurances.Bouarraf@cniasaada.ma

ASSURANCES BOUDAD - AGENCE GÉNÉRALE MOUNIR BOUDAD

45, angle boulevard d'Anfa - Place de la Fraternité
Tél. : 05 22 22 01 94 / 05 22 22 22 79
Fax : 05 22 22 57 48 - Mobile : 06 61 23 01 80
Assurances.Boudad@cniasaada.ma

ASSURANCES CAPREV - AGENCE GÉNÉRALE JAMAL ZINOUN

5, rue Chenier - Place Mohammed V - 1^{er} étage
Appartement N°61
Tél. : 05 22 29 51 32 - Fax : 05 22 29 50 04
Mobile : 06 63 44 10 10
Assurances.Caprev@cniasaada.ma

ASSURANCES BARZAGH - AGENCE GÉNÉRALE ISMAIL BENJELLOUN

2, Koudia 101 - Hay Mohammadi
(en face Kissariat Hay Mohammadi)
Tél. : 05 22 60 15 56 / 05 22 60 15 42
Fax : 05 22 60 16 33 - Mobile : 06 61 17 76 31
Assurances.CasaHayMohammadi@cniasaada.ma

ASSURANCES CHAABI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED TAZIGH

Bloc Farid 101 - N°3 - 2^{ème} étage - El Bernoussi
Tél. : 05 22 76 86 55 / 05 22 76 86 56
Fax : 05 22 75 77 41 - Mobile : 06 61 32 03 96
Assurances.Chaabi@cniasaada.ma

ASSURANCES CHALLENGE - AGENCE GÉNÉRALE

ASHAD SALIMA

95, lotissement Habiba - Haj Fateh - Oulfa
Tél. : 05 22 93 12 58 - Fax : 05 22 89 81 25
Mobile : 06 52 22 47 31
Assurances.Challenge@cniasaada.ma

ASSURANCES CHOUFASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MOSTAFA CHOUF

1175, boulevard Mohammed VI - Ex. route Médiouna
Tél. : 05 22 59 77 48 / 05 22 59 77 49
Fax : 05 22 59 77 50 - Mobile : 06 61 25 21 90
Assurances.Choufassur@cniasaada.ma

ASSURANCES CICA - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED KHALIL

89, rue Chevalier Bayard
Tél. : 05 22 24 16 02 / 05 22 24 01 68 / 05 22 24 94 14
Fax : 05 22 24 94 02 - Mobile : 06 61 14 16 38
Assurances.Cica@cniasaada.ma

ASSURANCES CITY - AGENCE GÉNÉRALE

MUSTAPHA CHOUHII

5, angle boulevard Anoual et boulevard Bir Anzarane
Tél. : 05 22 99 65 50 - Fax : 05 22 99 65 51
Mobile : 06 61 78 73 79
Assurances.City@cniasaada.ma

ASSURANCES CMA - AGENCE GÉNÉRALE

AHMED RAJRAJI

28, avenue des F.A.R.
Tél. : 05 22 26 86 71 / 05 22 26 79 48
Fax : 05 22 22 03 10 - Mobile : 06 62 12 54 99
Assurances.Cma@cniasaada.ma

ASSURANCES CTA - AGENCE GÉNÉRALE

BACHIR LAHLOU

98, rue Moulazim 1^{er}
Tél. : 05 22 30 77 30 - Fax : 05 22 30 52 23
Mobile : 06 61 19 62 39
Assurances.Cta@cniasaada.ma

ASSURANCES DINAR - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELFATTAH DINAR

Route d'El Jadida - N°410 - Lissfa 01
Tél. : 05 22 65 00 65 - Fax : 05 22 65 08 60
Mobile : 06 61 75 49 48
Assurances.Dinar@cniasaada.ma

ASSURANCES EL AMRANI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELHALIM EL AMRANI EJJOUTI

68, boulevard Oued Eddahab - Jamila 5 - Appartement N°2
1^{er} étage
Tél. : 05 22 38 78 87 / 05 22 38 76 99
Fax : 05 22 38 76 99 - Mobile : 06 61 17 96 62
Assurances.ElAmrani@cniasaada.ma

ASSURANCES EL FQIH - AGENCE GÉNÉRALE

BAHJA ABDELBAKI

33, rue Soumaya - Derb Ghalef
Tél. : 05 22 99 61 81 - Fax : 05 22 99 61 74
Mobile : 06 62 13 35 36
Assurances.ElFqih@cniasaada.ma

ASSURANCES EL GHRIBE - AGENCE GÉNÉRALE

AYAD EL GHRIB

85, angle boulevard Yacoub El Mansour - Rue Nassih Eddine
4^{ème} étage - Appartement N°11 - Maârif
Tél. : 05 22 98 17 79 / 80 - Fax : 05 22 98 18 24
Mobile : 06 61 46 04 46 / 06 61 46 33 36
Assurances.ElGhribe@cniasaada.ma

ASSURANCES EL MA - AGENCE GÉNÉRALE

EL MABRAK OMAR

Résidence Mokhtar Soussi - N°8 - Immeuble B
Boulevard Ibnou Sina - Hay Hassani
Tél. : 05 22 91 19 11 / 05 22 91 19 15
Mobile : 06 61 69 33 57 / 06 66 38 56 16
Assurances.ElMa@cniasaada.ma

ASSURANCES FIDELIS - AGENCE GÉNÉRALE

LATIFA KARIM

Résidence Ramzi - N°119 - Boulevard Bir Anzarane
Immeuble B - Maârif
Tél. : 05 22 23 42 81 / 05 22 23 42 82
Fax : 05 22 23 42 77 - Mobile : 06 61 19 39 65
Assurances.Fidelis@cniasaada.ma

ASSURANCES FILALI BENJELLOUN MAROC

AGENCE GÉNÉRALE

BENJELLOUN MOHAMED

Lotissement Bagatelle 19 - Rue 2
Tél. : 05 22 85 67 57 - Fax : 05 22 85 67 57
Mobile : 06 46 80 56 05
Assurances.FilaliBenjellounMaroc@cniasaada.ma

ASSURANCES HADDAOUIA - AGENCE GÉNÉRALE

ALAMI ABOULOULA

Angle avenue 2 Mars et Panomarique - Haddaouia 3
Rue 30 - N°5 - Aïn Chock
Tél. : 05 22 21 84 80 - Fax : 05 22 21 86 29
Mobile : 06 61 19 38 22 / 06 61 88 41 15
Assurances.Haddaouia@cniasaada.ma

ASSURANCES HALA - AGENCE GÉNÉRALE

KAWTAR SLAOUI

72, angle boulevard Moulay Driss 1^{er} et rue de Rome
Tél. : 05 22 82 50 20 - Fax : 05 22 82 39 74
Mobile : 06 61 28 24 86
Assurances.Hala@cniasaada.ma

ASSURANCES H.M. BERRADA - AGENCE GÉNÉRALE

HAJ MOHAMED BERRADA

406, Immeuble Istikrar B - Rue Goulmima
Tél. : 05 22 47 21 26 / 36 - Fax : 05 22 47 21 30
Mobile : 06 61 13 89 30
Assurances.HMBerrada@cniasaada.ma

ASSURANCES IMANE BENNANI - AGENCE GÉNÉRALE

IMANE BENNANI

496-498-500, boulevard Réda Guédira - Ex. boulevard Nil
Cité Djemaa
Tél. : 05 22 59 86 46 - Fax : 05 22 59 86 45
Mobile : 06 61 45 25 77
Assurances.ImaneBennani@cniassaada.ma

ASSURANCES IMANI - AGENCE GÉNÉRALE

MED ALI IMANI

Résidence du Palais - Angle boulevard Ghandi et boulevard
Yacoub El Mansour - Immeuble D - 1^{er} étage - N°4
Tél. : 05 22 36 66 66 - Fax : 05 22 36 66 56
Mobile : 06 61 32 63 47
Assurances.Imani@cniassaada.ma

ASSURANCES INAS - AGENCE GÉNÉRALE

ABDALLAH CHEIKHI

218, boulevard Zerktoni - Casablanca
Tél. : 05 22 43 04 84 - Fax : 05 22 43 04 86
Mobile : 06 61 32 68 07
Assurances.INAS@cniassaada.ma

ASSURANCES INSSAF - AGENCE GÉNÉRALE

ASMAA BELKHEIRI

Lotissement Essaâda - Lot N°172 - Sidi Bernoussi
Tél. : 05 22 76 75 47 - Fax : 05 22 73 99 01
Mobile : 06 61 47 39 33
Assurances.INSSAF@cniassaada.ma

ASSURANCES KMB - AGENCE GÉNÉRALE

KAMAL BERRADA

408, boulevard Zerktoni - Casablanca
Tél. : 05 22 26 57 15 - 05 22 26 76 56
Fax : 05 22 26 09 24 - Mobile : 06 61 15 63 68
Assurances.Kmb@cniassaada.ma

ASSURANCES LE PRIVILÈGE - AGENCE GÉNÉRALE

ISMAIL BENFDILE

223, route d'El Jadida - Maârif
Tél. : 05 22 98 71 95 / 05 22 98 69 47
Fax : 05 22 98 69 47 - Mobile : 06 63 64 98 96
Assurances.LePrivilege@cniassaada.ma

ASSURANCES MAHFOUD - AGENCE GÉNÉRALE

YOUSSEF MAHFOUD

24, angle rue Mohammed Kamal et rue Mohammed Fakhir
(en face Dawliz Habous)
Tél. : 05 22 26 03 74 / 05 22 26 03 75
Fax : 05 22 26 03 84 - Mobile : 06 61 42 71 14
Assurances.Mahfoud@cniassaada.ma

ASSURANCES MALAK - AGENCE GÉNÉRALE

LAHCEN LAMHAIMAR

1165-1167 - G1 - Hay Moulay Rachid - Boulevard Driss El Harti
Tél. : 05 22 70 71 71 - Fax : 05 22 70 71 72
Mobile : 06 61 69 37 70
Assurances.Malak@cniassaada.ma

ASSURANCES MASMOUDI - AGENCE GÉNÉRALE

LOTFI MASMOUDI

Rue Lille, angle Abdelwahab Ezzakak - Place Dakar
Tél. : 05 22 44 66 83 / 05 22 44 68 45
Fax : 05 22 44 68 65 - Mobile : 06 61 42 69 58
Assurances.Masmoudi@cniassaada.ma

ASSURANCES MAZAOUI - AGENCE GÉNÉRALE

KARIM MAZAOUI

2 bis, allée des Sophoras - Aïn Sebâa (Place Tisi Ousli)
Tél. : 05 22 34 36 90 / 05 22 34 36 93
Fax : 05 22 34 36 86 - Mobile : 06 61 42 79 02
Assurances.Mazaoui@cniassaada.ma

ASSURANCES MRANI SAFAA - AGENCE GÉNÉRALE

SAFAA MRANI

144, boulevard de Madrid et Victor Hugo
(en face Lycée Mohammed V)
Tél. : 05 22 26 71 04 - Fax : 05 22 26 71 03
Mobile : 06 61 19 40 81
Assurances.MraniSafaa@cniassaada.ma

ASSURANCES NADASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

FATIMA ZAHRA BENKIRAN

Boulevard Abdelmoumen - Place Charles Nicolles
Immeuble Pasteur Build - 2^{ème} étage - N°7
Tél. : 05 22 26 40 47 - Fax : 05 22 26 40 39
Mobile : 06 61 06 60 64
Assurances.Nadassur@cniassaada.ma

ASSURANCES NEXXASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

ZOUHAIR HADDAJI

379, boulevard Oued Sebou - Groupe F - El Oulfa
Tél. : 05 22 93 18 57 - Fax : 05 22 93 18 58
Mobile : 06 61 41 04 20
Assurances.Nexxassur@cniassaada.ma

ASSURANCES OUDASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED OUDOUNI

Agle boulevard Abdelmoumen et François Ponsard
Tél. : 05 22 98 77 03 / 04 / 05 22 98 24 03
Fax : 05 22 23 13 99 - Mobile : 06 61 21 92 12
Assurances.Oudassur@cniassaada.ma

ASSURANCES OUM ASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

LARBI AKCHAR

583, boulevard Oum Arrabia - El Oulfa
Tél. : 05 22 89 23 01 - Fax : 05 22 89 86 24
Mobile : 06 61 26 64 60
Assurances.OumAssur@cniassaada.ma

ASSURANCES PLANETE - AGENCE GÉNÉRALE

DOUNIA BENNOUNA

Résidence Costa Del Sol - N°605 - Rue Goulmima
Appartement N°1
Tél. : 05 22 43 02 61 / 05 22 43 02 62 - Fax : 05 22 43 02 52
Mobile : 06 62 13 07 96 / 06 61 13 07 96
Assurances.Planete@cniassaada.ma

ASSURANCES PRIMASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

ANAS TAGMOUTI

174, avenue Bourgogne
Tél. : 05 22 20 82 65 - Fax : 05 22 26 48 24
Mobile : 06 61 13 67 16
Assurances.Primassur@cniasaada.ma

ASSURANCES REUNICA - AGENCE GÉNÉRALE

KHADIIJA AMROUCH

Boulevard Hassan II
Mobile : 06 61 32 39 12
Assurances.Reunica@cniasaada.ma

ROCHES ASSURANCES

ABDESLAM KHOUDER

93, boulevard Amr Ibnou Al Aass - Roches Noires
Tél. : 05 22 24 49 51 / 58 - Fax : 05 22 40 43 92
Mobile : 06 61 14 30 85
Assurances.RochesAss@cniasaada.ma

ASSURANCES SELMASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

FOUZIA AMIR

Boulevard Brahim Roudani - Rue Ahmed El Majjati - N°8
Maârif
Tél. : 05 22 99 06 45 - Fax : 05 22 99 06 91
Mobile : 06 61 06 53 17 / 06 61 41 21 81
Assurances.Selmassur@cniasaada.ma

SGDA

ABDELHAY KHALIL

382, boulevard Mohammed V
Tél. : 05 22 30 10 27 / 05 22 30 10 81
Mobile : 06 61 13 62 17
Assurances.Sgda@cniasaada.ma

ASSURANCES SIDI MAAROUF - AGENCE GÉNÉRALE

SLIMANE BENSOUDA

Résidence Médina - N°2 - Immeuble J - Route 1029
Sidi Maârouf
Tél. : 05 22 58 48 38 - Fax : 05 22 58 48 39
Mobile : 06 61 14 96 66
Assurances.SidiMaarouf@cniasaada.ma

ASSURANCES SIFAW-ASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

KELTOUM AIT TALEB MOUSSA

Immeuble C - Angle boulevard El Qods et avenue 2 Mars
Casablanca (dérrière ACIMA - Inara)
Tél. : 05 22 52 60 56 - Fax : 05 22 52 29 36
Mobile : 06 71 63 45 49
Assurances.SifawAssur@cniasaada.ma

ASSURANCES SMAILI - AGENCE GÉNÉRALE

MUSTAPHA SMAILI

95, boulevard Mohammed VI
Tél. : 05 22 30 45 60 - Fax : 05 22 30 47 09
Mobile : 06 61 09 06 80
Assurances.Smaili@cniasaada.ma

ASSURANCES SOCRATE - AGENCE GÉNÉRALE

NAJOUA EL ALAOUI

N°7 - Rue Nassih Eddine - Ex. rue des Eglantine - Immeuble B
Maârif
Tél. : 05 22 99 49 64 - Fax : 05 22 23 88 09
Mobile : 06 61 28 61 87
Assurances.Socrate@cniasaada.ma

ASSURANCES TAYANE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELHAMID TAYANE

Angle boulevard Hassan Al Alaoui et boulevard Ibn Tachfine
Résidence Assalam - Magasin N°3 - Immeuble N°14 - Ain Borja
Tél. : 05 22 62 60 45 - Fax : 05 22 62 60 46
Mobile : 06 61 49 43 45/44
Assurances.Tayane@cniasaada.ma

ASSURANCES TRUST - AGENCE GÉNÉRALE

RABIA QARQAR

Angle rue Ahmed Charci et boulevard Abdellatif Benkadour
Casablanca (à coté de LABELVIE Vélodrome)
Tél. : 05 22 39 07 78 - Fax : 05 22 36 87 68
Mobile : 06 11 97 21 51
Assurances.Trust@cniasaada.ma

ASSURANCES YASSER - AGENCE GÉNÉRALE

HOUSNI OUARTASSI

206, Mustapha Maani (en face Cinéma Eden Club)
Tél. : 05 22 27 45 79 - Fax : 05 22 27 23 61
Mobile : 06 61 42 69 89
Assurances.Yasser@cniasaada.ma

BUREAU DIRECT

HAFID ABOUNOUH

216, boulevard Zerkouni
Tél. : 05 22 43 57 86 - Fax : 05 22 26 53 00
Mobile : 06 61 24 86 08
Bureau_direct@cniasaada.ma

CHEFCHAOUEN

ASSURANCES CHEFCHAOUEN - AGENCE GÉNÉRALE

BACHIR EL HALLAOUI

Place Mohammed V - 2^{ème} étage - N°5 (près du café CTM)
Tél. : 05 39 98 87 54 - Fax : 05 39 98 87 56
Mobile : 06 61 21 01 58
Assurances.Chefchaouen@cniasaada.ma

CHICHAOUA

ASSURANCES KEL-ASSURANCES (KELASSUR)

AGENCE GÉNÉRALE

LAHOUCINE BOUGHALEM

Complexe Al Khizrane - Route Agadir
Tél. : 05 24 35 36 65 - Fax : 05 24 35 36 65
Mobile : 06 18 53 32 33
Assurances.KelAssur@cniasaada.ma

CHTOUKA

AGENCE CHTOUKA DOUAR AGOURAM MOHAMED MOUHD

Douar Agourram - Route Biougra - Aït Amira
Chtouka Aït Baha
Tél. : 05 28 81 25 79 - Fax : 05 28 81 25 80
Mobile : 06 68 06 38 55
Agence.ChtoukaDouarAgouram@cniasaada.ma

DAKHLA

ASSURANCES DAKHLA - AGENCE GÉNÉRALE ABDELKRIM AMDA

27, avenue Mohammed V
Tél. : 05 28 89 82 69 - Fax : 05 28 89 81 94
Mobile : 06 61 08 31 87
Assurances.Dakhla@cniasaada.ma

ASSURANCES MAOULAININE - AGENCE GÉNÉRALE FADEL MAOULAININE

4, avenue El Walae - 1^{er} étage - Appartement N°1
Tél. : 05 28 89 89 91 - Fax : 05 28 89 89 92
Mobile : 06 61 28 58 84
Assurances.Maoulainine@cniasaada.ma

DEMNATE

ASSURANCES TASSAOUT - AGENCE GÉNÉRALE MED EL MOUMEN

Quartier Bouchane - Route du Souk
Tél. : 05 23 50 71 22 - Fax : 05 25 50 71 99
Mobile : 06 62 14 55 38
Assurances.Tassaout@cniasaada.ma

EL ATTAOUIA

ASSURANCES EL ATTAOUIA SARL NADIA ECH CHABBI

702, lotissement Al Amal
Tél. : 05 24 23 50 18 - Fax : 05 24 23 50 20
Mobile : 06 51 42 33 67
Assurances.ElAttaouia@cniasaada.ma

EL GARA

ASSURANCES AGENCE EL GARA - AGENCE GÉNÉRALE MAJDA EL AMRANI EJJOUTI

42, boulevard Hassan II
Tél. : 05 22 32 20 71 - Fax : 05 22 32 20 72
Mobile : 06 77 62 36 44
Assurances.ElGara@cniasaada.ma

EL HAJEB

CVT EL HAJEB KHALIS BOUTAIB

98, rue des Noyer El Hajeb
Tél. : 05 35 54 26 78 - Fax : 05 35 54 16 78
Mobile : 06 64 03 61 20
Agence.ElHajeb@cniasaada.ma

EL JADIDA

AGENCE EL JADIDA ZAKARIA SEBBAGH

Angle avenue Tahrir et rue Sidi Bouzid
Tél. : 05 23 39 10 69 / 05 23 39 11 08
Fax : 05 23 39 10 45 - Mobile : 06 61 37 90 11
Assurances.SebbaghFinances@cniasaada.ma

ASSURANCES EL JADIDA - AGENCE GÉNÉRALE MED NABIL BENNANI

5, rue Lemaigre de Breuil - Immeuble El Harazell
Tél. : 05 23 37 02 02 - Fax : 05 23 37 02 03
Mobile : 06 61 14 35 36
Assurances.ElJadida@cniasaada.ma

ASSURANCES EL OUARITI - AGENCE GÉNÉRALE NAOUFEL EL OUARITI

128, avenue Mohammed VI
Tél. : 05 23 37 33 69 - Fax : 05 23 37 37 44
Mobile : 06 61 34 19 90
Assurances.ElOuariti@cniasaada.ma

ASSURANCES ENNASSIRI - AGENCE GÉNÉRALE MERYEM ENNASSIRI

106, avenue Mohammed V
Tél. : 05 23 34 26 23 - Fax : 05 23 34 34 76
Mobile : 06 61 19 14 24
Assurances.Ennassiri@cniasaada.ma

ASSURANCES MEJDANE SARL HASSANIA MEJDANEEL

22, boulevard Moukawama
Tél. : 05 23 39 59 62 - Fax : 05 23 39 59 63
Mobile : 06 66 79 88 37
Assurances.Mejdane@cniasaada.ma

EL KALÂA

AGENCE EL KLEA HASSNA ATANANE

Route Régionale 105 - El Kolea Centre
Tél. : 05 28 31 19 72 - Fax : 05 28 31 19 72
Mobile : 06 15 21 74 53 / 06 61 84 43 52 / 06 65 50 90 00
Assurances.ELKlea@cniasaada.ma

EL KALÂA SRAGHNA

ASSURANCES EL HARTI - AGENCE GÉNÉRALE NADIA EL HARTI

Pôle Socio Économique N°27
Tél. : 05 24 41 26 54 - Fax : 05 24 41 34 60
Mobile : 06 61 23 26 49
Assurances.ElHarti@cniasaada.ma

ASSURANCES MANNOUNI - AGENCE GÉNÉRALE RACHID MANNOUNI

16, avenue Mohammed V - Appartement N°3
Tél. : 05 24 41 13 50 / 05 24 41 48 30
Fax : 05 24 22 18 48 - Mobile : 06 61 34 10 98
Assurances.Mannouni@cniasaada.ma

ERFOUD

HAFSA ASSURANCES SARL

HASNA BELHASSAN

140, avenue Hassan II

Tél. : 05 35 57 85 86 - Fax : 05 35 57 85 85

Mobile : 06 61 56 69 25

Assurances.Hafsa@cniassaada.ma

ERRACHIDIA

ASSURANCES FAOUZI ET FILS - AGENCE GÉNÉRALE

KHALIFA FAOUZI

5, avenue Chaikh Al Islam Belarbi Al Alaoui

Tél. : 05 35 57 25 21 - Fax : 05 35 57 32 80

Mobile : 06 61 98 80 37

Assurances.FaouziEtFils@cniassaada.ma

ASSURANCES NABIL ASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MHAMED NABIL

Boulevard Dakla - N°15 - Hay Al Mohhit

Tél. : 05 35 79 05 30 / 05 35 57 44 77

Fax : 05 35 79 05 30 - Mobile : 06 61 25 13 27

Assurances.NabilAssur@cniassaada.ma

ESSAOUIRA

ASSURANCES BARA - AGENCE GÉNÉRALE

ABDERAZAK BARA

17 bis - Immeuble N°17 - Lotissement Tamarar

Boulevard El Akaba

Tél. : 05 24 78 38 38 - Fax : 05 24 78 33 30

Mobile : 06 73 03 88 85

Assurances.Bara@cniassaada.ma

ASSURANCES COSASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

SOUAD BOUHAD

4, boulevard de la Marche Verte - Immeuble Belkacem

Tél. : 05 24 47 66 88 - Fax : 05 24 47 58 11

Mobile : 06 61 19 57 30

Assurances.COSASSUR@cniassaada.ma

FÈS

ASSURANCES ADRAR - AGENCE GÉNÉRALE

BRAHIM AFILAL

Avenue des F.A.R. - Rue Ibn Al Bachir - Ville Nouvelle

Résidence Mohammed Amine - Bureau N°3

Tél. : 05 35 93 14 21 - Fax : 05 35 65 09 52

Mobile : 06 66 42 23 51

Assurances.Adrar@cniassaada.ma

ASSURANCES AL BOUCHRA - AGENCE GÉNÉRALE

BOUCHRA OUACHCHAK

3, avenue des F.A.R. - Résidence Oumnia - N°3

Tél. : 05 35 65 77 77 - Fax : 05 35 73 22 57

Mobile : 06 61 06 22 69

Assurances.AlBouchra@cniassaada.ma

ASSURANCES BELHAJ - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELMOUNAIM BELHAJ

Hay Qods - N°151 - Bensouda

Tél. : 05 35 72 91 13 - Fax : 05 35 72 91 98

Mobile : 06 62 08 09 75

Assurances.BELHAJ@cniassaada.ma

ASSURANCES BENCHEKROUN - AGENCE GÉNÉRALE

MED AZIZ BENCHEKROUN

Rue Abdelali Bencheekroun - Immeuble Belghazi

Tél. : 05 35 94 22 23 / 24 - Fax : 05 35 93 17 19

Mobile : 06 61 35 41 59

Assurances.Bencheekroun@cniassaada.ma

ASSURANCES BERNOUSSI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED ZOUHAIRI BERNOUSSI

3, rue Mohammed El Korri

Tél. : 05 35 62 48 81 / 05 35 62 18 69

Fax : 05 35 62 29 75 - Mobile : 06 61 26 07 74

Assurances.Bernoussi@cniassaada.ma

CVT FÈS SIDI BRAHIM

ALAMI OUAZZANI NABIL

Rue 814 - Q. I. Sidi Brahim - Lotissement Hind

Tél. : 05 35 73 49 58 - Fax : 05 35 73 49 58

Mobile : 06 63 54 06 58

Agence.FesSidiBrahim@cniassaada.ma

ASSURANCES KARAOUINE - AGENCE GÉNÉRALE

AHLAM BEN SOUDA

Magasin N°83 - Résidence Ibtissam - Aït Skatou

Route d'Immouzer

Tél. : 05 35 60 80 82 / 05 35 60 80 84

Fax : 05 35 60 77 76 - Mobile : 06 62 15 74 39

Assurances.Karaouine@cniassaada.ma

ASSURANCES LAHLOU - AGENCE GÉNÉRALE

M'HAMMED AMINE LAHLOU

45, Résidence Cléopâtre - Appartement N°3 - RDC

Avenue des F.A.R. - Ville Nouvelle

Tél. : 05 35 65 01 95 - Fax : 05 35 62 31 28

Mobile : 06 61 17 44 47

Assurances.Lahlou@cniassaada.ma

ASSURANCES LIMASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED LIMANI

69, avenue El Hafyane Cherkaoui - 1^{er} étage - Adarissa

Route Aïn Chkef

Tél. : 05 35 74 80 05 / 06 / 25 - Fax : 05 35 74 80 45

Mobile : 06 61 19 30 64

Assurances.Limassur@cniassaada.ma

ASSURANCES RACHAD - AGENCE GÉNÉRALE

FATIMA ZOHRA RACHDI ALAMI

13, boulevard Lalla Hasnae - 1^{er} étage

Tél. : 05 35 65 42 92 - Fax : 05 35 65 42 94

Mobile : 06 10 36 86 08

Assurances.Rachad@cniassaada.ma

ASSURANCES SHAHED - AGENCE GÉNÉRALE

HATIM EL JAOUAHIRY

98, avenue Abou Hourayra - Mont Fleuri I
Tél. : 05 35 73 48 18 - Fax : 05 35 73 48 21
Mobile : 06 65 36 43 61
Assurances.Shahed@cniassaada.ma

ASSURANCES SHAWY - AGENCE GÉNÉRALE

ABDOURAZAK SHAWY

50, avenue Hassan II
Tél. : 05 35 62 58 66 - Fax : 05 35 94 36 06
Mobile : 06 61 35 81 28
Assurances.Shawy@cniassaada.ma

FNIDEQ

LES ASSURANCES SAIDIA DU NORD AGENCE GÉNÉRALE

ACHOUCHA BENJMIA

117, boulevard Mohammed V - Fnideq
Tél. : 05 39 67 70 64 - Fax : 05 39 67 70 64
Mobile : 06 70 99 48 10
Assurances.LesSaidiaDuNord@cniassaada.ma

FQUIH BEN SALEH

BENI-AMIR ASSURANCES MAAOUNI

NAIMA HAITOUMI

3, rue I - Nouvelle Kouacem
Tél. : 05 23 43 66 76 - Fax : 05 37 71 53 93
Mobile : 06 73 18 95 59
BeniAmirMaaouni@cniassaada.ma

CENTRE ASSURANCES MASSIRA - AGENCE GÉNÉRALE

HBID OUMKALTOUM

180, boulevard Al Massira
Tél. : 05 23 43 44 66 - Fax : 05 23 43 44 77
Mobile : 06 62 25 52 71
Assurances.CentreMassira@cniassaada.ma

GHAFSAI

AGENT VIVIER GHAFSAI

FOUAD BENSLIMANE

Kissariat Nasr - Avenue Hassan II
Tél. : 05 35 69 91 10 - Fax : 05 35 69 91 11
Mobile : 06 61 35 18 28
Assurances.Ghafsaic@cniassaada.ma

GUELMIM

ASSURANCES NAOUA - AGENCE GÉNÉRALE

SAADBOUH MALAININ

59, avenue Moulay Rachid (ex. Abaynou)
Tél. : 05 28 77 10 12 - Fax : 05 28 77 10 13
Mobile : 06 61 38 67 83
Assurances.Naoua@cniassaada.ma

GUERCIF

ASSURANCES BAGHDADI - AGENCE GÉNÉRALE

OMAR BAGHDADI

Lotissement Errachidia - Avenue Mohammed V - Rue Imozar - N°7
Tél. : 05 35 67 50 47 - Fax : 05 35 67 50 47
Mobile : 06 12 01 59 50
Assurances.Baghdadi@cniassaada.ma

INEZGANE

ASSURANCES AIT MATEN - AGENCE GÉNÉRALE

BOCHRA MANSOURI

Avenue Mohammed V - Immeuble BMCI - Appartement N°5
Tél. : 05 28 33 65 65 - Fax : 05 28 33 62 80
Mobile : 06 61 07 49 94
Assurances.AitMaten@cniassaada.ma

ASSURANCE EL JIHADIA SARL

IMANE FAIQ

92, avenue Bir Anzarane Dchiera
Tél. : 05 28 27 37 60 - Fax : 05 28 27 37 59
Mobile : 06 61 08 78 48
Assurances.ElJihadia@cniassaada.ma

JORF EL MELHA CENTRE

ASSURANCES BILAL ET CONSORTS

AGENCE GÉNÉRALE

SAID BILAL

Lotissement Al Amal - N°1 - Jorf El Melha Centre
Tél. : 05 37 99 07 23 - Fax : 05 37 99 07 22
Mobile : 06 67 32 75 71
Assurances.BilalEtConsorts@cniassaada.ma

KASBA TADLA

ASSURANCES DARDAK - AGENCE GÉNÉRALE

AHMED DARDAK

Immeuble N°57 - Appartement N°2 - Rue Obbad Mejjati
Tél. : 05 23 41 84 89 - Fax : 05 23 41 85 03
Mobile : 06 60 68 97 03
Assurances.Dardak@cniassaada.ma

KÉNITRA

ASSURANCES AL IHTIRAFIA - AGENCE GÉNÉRALE

NISRIN TAGMOUTI

32, boulevard Mohammed Diouri - N°34
Tél. : 05 37 37 29 21 - Fax : 05 37 37 23 77
Mobile : 06 61 30 22 09
Assurances.Allhtirafia@cniassaada.ma

ASSURANCES SEBOU - AGENCE GÉNÉRALE

FADOUA BOURABET

72, avenue Mohamed Diouri
Tél. : 05 37 37 65 72 - Fax : 05 37 37 80 94
Mobile : 06 61 15 23 30
Assurances.Sebou@cniassaada.ma

LOYAL ASSURANCE

HASSAN SLITI

427, avenue Mohammed V - B. P. 244
Tél. : 05 37 37 61 74 / 05 22 37 64 70
Fax : 05 37 37 64 70 - Mobile : 06 61 55 63 48
Assurances.LoyalAssurance@cniassaada.ma

KHMISS ZEMAMRA

CVT KHMISS ZEMAMRA

MOHAMMED EDDIB

Km 4 - Route de Safi
Tél. : 05 23 37 60 20 - Fax : 05 23 34 68 69
Mobile : 06 65 92 22 04
Agence.KhmissZemamra@cniassaada.ma

KHEMISSSET

ASSURANCES AL MARKAZIA - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED HAOUASSI

326 bis - Boulevard Mohammed V
Tél. : 05 37 55 10 61 - Fax : 05 37 55 10 61
Mobile : 06 62 83 69 96
Assurances.AlMarkazia@cniassaada.ma

ASSURANCES KHEMISSSET - AGENCE GÉNÉRALE

MARYAM SQALLI HOUSSAINI

183, avenue Mohammed V
Tél. : 05 37 55 27 62 - Fax : 05 37 55 27 42
Mobile : 06 61 51 72 74
Assurances.Khemisset@cniassaada.ma

KHENIFRA

ASSURANCES EL GHAZAL - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELLAH EL GHAZAL

66 bis - Hay Faiza - Khenifra
Tél. : 05 35 38 52 23 - Fax : 05 35 38 30 78
Mobile : 06 61 78 72 53
Assurances.ElGhazal@cniassaada.ma

KHOURIBGA

ASSURANCES AL MARJANE - AGENCE GÉNÉRALE

KHALIL JEMMAH

34, rue Moulay Abdellah - Quartier Administratif
Tél. : 05 23 49 12 61 - Fax : 05 23 49 12 87
Mobile : 06 61 08 85 55
Assurances.AlMarjane@cniassaada.ma

ASSURANCES AL MASSIRA - AGENCE GÉNÉRALE

HASSAN CHEMMAOUI

F5 - Lot N°2 - Yasmina I
Tél. : 05 23 56 10 56 - Fax : 05 23 56 11 56
Mobile : 06 61 38 16 61
Assurances.Almassira@cniassaada.ma

ASSURANCES REBROUB - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED REBROUB

39, rue Moulay Abdellah
Tél. : 05 23 49 44 46 - Fax : 05 23 49 44 46
Mobile : 06 46 28 40 40
Assurances.Rebroub@cniassaada.ma

KSAR EL KEBIR

ASSURANCES LOUKOUS - AGENCE GÉNÉRALE

NAIMA BOUHYA

109, route de Rabat
Tél. : 05 39 90 47 12 - Fax : 05 39 90 25 35
Mobile : 06 76 49 03 34
Assurances.Loukous@cniassaada.ma

LAËYOUNE

ASSURANCES LAËYOUNE - AGENCE GÉNÉRALE

MED LAMINE ABAYHI

Avenue Mezouar - N°247 - Hay Ettaaoune - B. P. 1179
Tél. : 05 28 98 08 61 - Fax : 05 28 98 08 62
Mobile : 06 70 96 84 35
Assurances.Laayoune@cniassaada.ma

ASSURANCES MAKKA - AGENCE GÉNÉRALE

CHEIKH AHMADOU EDDABADDA

30, boulevard de la Mecque
Tél. : 05 28 89 18 18 - Fax : 05 28 89 19 19
Mobile : 06 61 77 06 06
Assurances.Makka@cniassaada.ma

ASSURANCES SAADBOUH - AGENCE GÉNÉRALE

CHEIKH MAILALIN NAOUA

Rue de la Mecque - B. P. 527
Tél. : 05 28 89 30 80 - Fax : 05 28 89 47 11
Mobile : 06 61 94 44 60
Assurances.Saadbouh@cniassaada.ma

ASSURANCES TADAMONE - AGENCE GÉNÉRALE

MOULAY KHATAR EL IDRISSE

90, Immeuble El Joumani Mohamed Salem - Avenue Zerkoutouni
Tél. : 05 28 98 10 90 - Fax : 05 28 98 10 91
Mobile : 06 61 37 01 85
Assurances.Tadamone@cniassaada.ma

LARACHE

ASSURANCES EL LAICHE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDESLAM ELLAICHE

39, avenue Omar Bnou Abdelaziz
Tél. : 05 39 91 55 27 - Fax : 05 39 91 59 11
Mobile : 06 70 97 70 37
Assurances.ElLaiche@cniassaada.ma

ASSURANCES EL OUKEILY - AGENCE GÉNÉRALE

MED EL OUKEILY

35 bis, avenue Malik Ibn Morhal - Larache
Tél. : 05 39 91 65 73 / 05 39 91 08 38
Fax : 05 39 91 65 72 - Mobile : 06 61 54 13 90
Assurances.ElOukeily@cniassaada.ma

MARRAKECH

AGENCE MARRAKECH LOUDAYA

MOUNA BOUFAKIR

R. C. Centre Loudaya - Route Nationale N°8
B. P. 83 - Loudaya
Tél. : 05 24 36 49 41 - Fax : 05 24 36 49 43
Mobile : 06 61 87 30 52
Assurances.Loudaya@cniasaada.ma

AGENCE MARRAKECH TARGA

HASSAN BAHSSAINE

Targa Sidi Mbarek - Hay Tabarakt - N°7
Tél. : 05 24 49 75 21 - Fax : 05 24 34 96 71
Mobile : 06 61 37 01 09
Assurances.Targa@cniasaada.ma

AGENT VIVIER MARRAKECH

BENDYA MOHAMED

R. C. - N°6 - Rue avenue Mohammed VI - Résidence Meriem
Tél. : 05 24 44 80 87 - Fax : 05 24 44 77 32
Assurances.VivierMarrakech@cniasaada.ma

ASSURANCES ARIHA - AGENCE GÉNÉRALE

IMAD CHEQRI

273, Massira I (en face Arrondissement de Police Massira)
Tél. : 05 24 34 56 67 / 05 24 34 59 60
Fax : 05 24 34 59 45 - Mobile : 06 61 19 15 48
Assurances.Ariha@cniasaada.ma

ASSURANCES AWLA ASSURANCES

AGENCE GÉNÉRALE

LALAOUI MOULAY EL OUALID

Jacaranda 10 - Lotissement Bouzigaren II - 40 010
Tél. : 05 24 45 75 99 - Mobile : 06 65 99 31 44
Assurances.Awla@cniasaada.ma

ASSURANCES AZZAOUI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED AZZAOUI

21 et 22 - Jnanate Ain Itti - Route de Fès
Tél. : 05 24 31 29 29 - Fax : 05 24 30 50 99
Mobile : 06 61 63 00 03
Assurances.Azzaoui@cniasaada.ma

ASSURANCES BEN TACHFINE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELHAKIM EL MESSAOUDI

Quartier Massira Module - N°M9 - Programme Doha
Forum du Sud - 2^{ème} tranche
Tél. : 05 24 39 46 36 - Fax : 05 24 39 45 57
Mobile : 06 61 96 74 63
Assurances.BenTachfine@cniasaada.ma

ASSURANCES CMT - AGENCE GÉNÉRALE

KHADIIJA BENGHAZALA

I, rue Moulay Ismail
Tél. : 05 24 44 40 11 / 35 / 44 - Fax : 05 24 37 56 86
Mobile : 06 75 33 81 21
Assurances.Cmt@cniasaada.ma

ASSURANCES EDDNADNI - AGENCE GÉNÉRALE

NOUREDDINE EDDNADNI

78, Sybaa 3 - Rue Imam Malek
Tél. : 05 24 40 95 63 - Fax : 05 24 40 95 81
Mobile : 06 61 23 84 16
Assurances.Eddnadni@cniasaada.ma

ASSURANCES GHAIT - AGENCE GÉNÉRALE

MARIA CHOUHAIDI

46, avenue Prince Moulay Abdellah - Résidence Ahlam II
Appartement N°6
Tél. : 05 24 42 30 49 - Fax : 05 24 42 36 69
Mobile : 06 61 18 91 94
Assurances.Ghait@cniasaada.ma

ASSURANCES KOUTOUBIA - AGENCE GÉNÉRALE

KHALED ISSAM

Boulevard Abdelkrim Khattabi - Immeuble III
Résidence Imane - N°4
Tél. : 05 24 42 04 04 - Fax : 05 24 43 41 03
Mobile : 06 61 24 02 52
Assurances.Koutoubia@cniasaada.ma

ASSURANCES MAZOUZ - AGENCE GÉNÉRALE

KARIMA MAZOUZ

49-51, résidence Mohammed Marouane - Lotissement Ratma
Boulevard la Palestine - Daoudiate
Tél. : 05 24 30 58 19 - Fax : 05 24 30 61 23
Mobile : 06 61 34 37 82
Assurances.Maazouz@cniasaada.ma

ASSURANCES MAMOUNIA - AGENCE GÉNÉRALE

MARIA-NADINE KHEDIF

Boulevard Hassan II - Immeuble Dafali - Route d'Essaouira
Hay Hassani
Tél. : 05 24 49 72 12 - Fax : 05 24 49 72 06
Mobile : 06 63 43 42 32
Assurances.Mamounia@cniasaada.ma

ASSURANCES MARRAKECH - AGENCE GÉNÉRALE

FOUZIA LAKHDAR

22, boulevard Mohammed Zerktouni
Tél. : 05 24 44 82 05 / 05 24 44 76 20
Fax : 05 24 44 65 67 - Mobile : 06 61 24 38 82
Assurances.Marrakech@cniasaada.ma

ASSURANCES RIZKI - AGENCE GÉNÉRALE

ILHAM RIZKI

8, lotissement Riad Salam - Route de Casablanca
Tél. : 05 24 43 15 79 - Fax : 05 24 43 15 79
Mobile : 06 52 15 00 47 / 06 67 09 20 14
Assurances.Rizki@cniasaada.ma

ASSURANCES YAACOUB MANSOUR

AGENCE GÉNÉRALE

ABDELHAKIM EL MESSAOUDI

3, Guéliz Impasse Khalid Ibnou Eloualid
Tél. : 05 24 45 81 17 - Fax : 05 24 45 87 60
Mobile : 06 61 96 74 63
Assurances.YaacoubMansour@cniasaada.ma

CVT MARRAKECH

RACHID ADAB

12/B, rue Ibn Battouta - Quartier Industriel
Tél. : 05 24 34 00 20 - Fax : 05 24 39 56 92
Mobile : 06 61 25 87 34
Agence.CVTMarrakech@cniasaada.ma

GALMANI ASSURANCE SARL

ABDELMALEK GALMANI

Angle boulevard Abdelkrim El Khattabi et Allal El Fassi
Immeuble N°2
Tél. : 05 24 29 29 77 - Fax : 05 24 29 29 48
Mobile : 06 61 07 19 13
Assurances.Galmani@cniasaada.ma

LES ASSURANCES AL WASSIT

AHMED CHOUINE

Lot N°85-86 - Immeuble Ratma - Boulevard Allal El Fassi
Tél. : 05 24 30 24 60 - Fax : 05 24 23 50 20
Mobile : 06 61 41 82 44
LesAlWassit@cniasaada.ma

MARTIL

CVT MARTIL

MOHAMMED LABED

Route Ceuta - Hay Rmila
Tél. : 05 39 97 16 84 - Fax : 05 39 97 16 84
Mobile : 06 61 18 59 95
Agence.CVTMartil@cniasaada.ma

MEKNÈS

ASSURANCES AMAHZOUNE - AGENCE GÉNÉRALE

CHAA AMAHZOUNE

Boulevard Mohammed VI - Local N°1 - Immeuble A5
El Mansour 3
Tél. : 05 35 46 63 60 - Fax : 05 35 46 63 61
Mobile : 06 64 46 08 42
Assurances.Amahzoune@cniasaada.ma

ASSURANCES BERNICHI - AGENCE GÉNÉRALE

NAWALE BERNICHI

25, avenue Moulay Idriss II - Immeuble des Anciens Combattants
Magasin N°1 et 2
Tél. : 05 35 40 44 08 - Fax : 05 35 40 44 09
Mobile : 06 61 22 87 46
Assurances.Bernichi@cniasaada.ma

ASSURANCES CYAC - AGENCE GÉNÉRALE

AHMED BENAMARA

Boulevard Nehru - Appartement N°7 - Immeuble Yasmina
Tél. : 05 35 40 13 15 - Fax : 05 35 40 13 20
Mobile : 06 61 06 00 92
Assurances.CYAC@cniasaada.ma

ASSURANCES EL OUARYAGHLI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDERRAHIM EL OUARYAGHLI

56, avenue Biranzarane - Hay Oued Eddahab
Tél. : 05 35 53 89 80 - Fax : 05 35 53 89 83
Mobile : 06 61 74 40 80
Assurances.ElOuaryaghlil@cniasaada.ma

ASSURANCES SYASSI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDERRAHIM SYASSI

38 A, rue Ouaqaat Zalaka - Ville Nouvelle
Tél. : 05 35 52 03 03 - Fax : 05 35 52 80 42
Mobile : 06 61 15 94 08
Assurances.Syassi@cniasaada.ma

ASSURANCES TOULALI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDALLAH MALLAHI

8, rue Taroudant - Appartement N°1 - Ville Nouvelle
Tél. : 05 35 52 36 32 - Fax : 05 35 51 14 05
Mobile : 06 61 19 09 44
Assurances.Toulali@cniasaada.ma

ASSURANCES VOLUBILIS - AGENCE GÉNÉRALE

HIND KOUARA

Avenue Hassan II - Rue Tétouan - Appartement N°6
Tél. : 05 35 51 00 86 - Fax : 05 35 51 00 87
Mobile : 06 61 09 65 79
Assurances.Volubilis@cniasaada.ma

MIDLET

ASSURANCES BAHOUS - AGENCE GÉNÉRALE

WIDAD BAHOUS

19, rue Moulay Abdellah
Tél. : 05 35 36 16 73 - Fax : 05 35 36 16 74
Mobile : 06 61 55 79 94
Assurances.Bahous@cniasaada.ma

MISSOUR

ASSURANCES AJNADA - AGENCE GÉNÉRALE

ABRHYM AJNADA

Avenue Hassan II Kissariat Jaafer
Tél. : 05 35 58 55 78 - Fax : 05 35 58 55 78
Mobile : 06 17 04 01 84
Assurances.Ajnada@cniasaada.ma

ASSURANCES HAMOUNI - AGENCE GÉNÉRALE

RACHID HAMOUNI

Avenue Hassan II
Tél. : 05 35 58 57 36 - Fax : 05 35 68 40 25
Mobile : 06 61 07 90 68
Assurances.Hamouni@cniasaada.ma

MOHAMMEDIA

AGENCE MOHAMMEDIA

HIND BADRE

Boulevard Hassan II
Tél. : 05 23 32 12 08 - Fax : 05 23 32 12 10
Mobile : 06 79 79 79 70
Assurances.Mohammedia@cniasaada.ma

ASSURANCES 2R - AGENCE GÉNÉRALE

WAFAA LAHLIL

Avenue Farhat Hachad - Immeuble Hoffelé
Tél. : 05 23 30 00 60 / 61 - Fax : 05 23 30 00 62
Mobile : 06 61 16 02 34
Assurances.2R@cniasaada.ma

ASSURANCES ASSUR'PRO - AGENCE GÉNÉRALE

HICHAM BERREZOUK

Magasin N°3 - Immeuble N°7 - GHI Yasmine - Anfa la Colline
Tél. : 05 23 28 50 73 / 05 23 28 47 97
Fax : 05 23 28 70 13 - Mobile : 06 61 23 75 34
Assurances.AssurPro@cniasaada.ma

ASSURANCES H.AMEUR - AGENCE GÉNÉRALE

HAMMOU AMEUR

Immeuble Taleb - Place de la Marche Verte
Tél. : 05 23 32 30 39 - Fax : 05 23 32 30 39
Mobile : 06 68 31 94 66
Assurances.Ameur@cniasaada.ma

ASSURANCES ILBASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

TARIK EL GHAZAL

Angle boulevard Palestine et Al Houria
Tél. : 05 23 31 12 86 / 87 - Fax : 05 23 32 38 35 / 37
Mobile : 06 65 89 56 10
Assurances.Ilbassur@cniasaada.ma

ASSURANCES LOTFI - AGENCE GÉNÉRALE

SAÂDIA LOTFI

15, boulevard Sebta - N°3
Tél. : 05 23 30 58 02 - Fax : 05 23 30 18 48
Mobile : 06 61 84 53 51
Assurances.Lotfi@cniasaada.ma

ASSURANCES NOUJOURD - AGENCE GÉNÉRALE

JALAL BENDAOU D CHERQA OUI

Tranche 12/1 - Immeuble N°2 - N°4 - Hay Al Azhar
Ahl Loghlame
Tél. : 05 22 75 98 76 / 05 22 75 97 17
Fax : 05 22 76 50 36 - Mobile : 06 61 42 78 94
Assurances.Noujourd@cniasaada.ma

NADOR

AGENCE DRIOUCH

ABDELHAKIM EL JAOUHARI

158, boulevard Hassan II - Driouch
Tél. : 05 36 36 73 74 - Fax : 05 37 36 73 73
Assurances.Driouch@cniasaada.ma

AGENCE SELOUANE

LAILA HAMDANE

59, boulevard Mohammed V - Beni Bouyafrou - Cercle Kalia
Selouane Centre
Tél. : 05 36 35 80 30 - Fax : 05 36 35 80 30
Mobile : 06 61 60 71 01
Assurances.Selouane@cniasaada.ma

ASSURANCES EL HARCHI - AGENCE GÉNÉRALE

AHMED EL HARCHI

91, boulevard Youssef Ibn Tachefine et rue Ibn Rochd - 1^{er} étage
Tél. : 05 36 60 45 31 - Fax : 05 36 60 45 30
Mobile : 06 61 26 22 50
Assurances.ElHarchi@cniasaada.ma

ASSURANCES EL JARROUDI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED EL JARROUDI

173, avenue des F.A.R. - 1^{er} étage
Tél. : 05 36 60 63 80 / 05 36 60 63 81
Fax : 05 36 60 63 96 - Mobile : 06 61 35 43 81
Assurances.ElJarroudi@cniasaada.ma

ASSURANCES ET CONSEILS EL MOURABIT

AGENCE GÉNÉRALE

AHMED EL MOURABIT

Boulevard Hassan 1^{er} - N°23
Tél. : 05 36 60 36 44 - Fax : 05 36 60 37 00
Mobile : 06 61 30 63 05
Assurances.ElMourabit@cniasaada.ma

ASSURANCES GOUDAN - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED GOUDAN

126, avenue Youssef Ben Tachefine - B. P. 561
Tél. : 05 36 60 33 56 - Fax : 05 36 60 25 29
Mobile : 06 61 77 18 93
Assurances.Goudan@cniasaada.ma

OUARZAZATE

ASSURANCES AGDAL - AGENCE GÉNÉRALE

MY OMAR AIT NASSER

27, RDC - Hay El Wahda
Tél. : 05 24 88 84 84 - Fax : 05 24 88 24 41
Mobile : 06 66 96 96 40
Assurances.Agdal@cniasaada.ma

ASSURANCES HINTI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELLAH HINTI

128, lotissement du Centre
Tél. : 05 24 88 23 03 / 05 24 88 47 10
Fax : 05 24 88 25 15 - Mobile : 06 68 48 26 36
Assurances.Hinti@cniasaada.ma

ASSURANCES MOUSSAOUI - AGENCE GÉNÉRALE

HASSAN MOUSSAOUI

74, lotissement Al Hizam - Boulevard Moulay Abdellah
Tél. : 05 24 88 39 16 - Fax : 05 24 88 39 19
Mobile : 06 61 74 77 83
Assurances.Moussaoui@cniasaada.ma

OUED ZEM

ASSURANCES AGENCE MANSAR - AGENCE GÉNÉRALE

HIND MANSAR

240 bis, boulevard Mohammed V
Tél. : 05 23 52 06 06 - Fax : 05 23 41 76 76
Mobile : 06 71 20 15 64
Assurances.Mansar@cniasaada.ma

OUZZANE

ASSURANCES OUEZZANE - AGENCE GÉNÉRALE

KHALID IBRAHIMI

Quartier Haddadine - Boulevard Bir Anzarane - N°114

Tél. : 05 37 90 84 85 - Fax : 05 37 90 84 85

Mobile : 06 65 70 58 76

Agence.CVTOuezzane@cniasaada.ma

ASSURANCES ROUCHDI ET CONSORTS

AGENCE GÉNÉRALE

MAJDA ROUCHDI

Quartier Agadir - Lotissement Belaach - N°60

Tél. : 05 37 90 75 50 - Fax : 05 37 90 75 51

Mobile : 06 70 81 79 93

Assurances.RouchdiEtConsorts@cniasaada.ma

CVT OUEZZANE

LABED

Km 3 - Route Fès - Ouezzane

Tél. : 05 37 46 02 25 - Fax : 05 37 46 02 25

Mobile : 06 61 18 59 95

Agence.CVTOuezzane@cniasaada.ma

Oujda

AGENCE Oujda

SOUKAINA FENNOUCHI

Route de Taza - Lotissement Jaada - N°10

Tél. : 05 36 51 06 07 - Fax : 05 36 51 04 08

Mobile : 06 61 42 78 00

Assurances.Oujda@cniasaada.ma

ASSURANCES ANGAD - AGENCE GÉNÉRALE

HAKIM SBIA

2, rue Oum El Banine - 1^{er} étage - Appartement N°1

Tél. : 05 36 70 80 92 - Fax : 05 36 70 80 91

Mobile : 06 61 19 87 01

Assurances.Angad@cniasaada.ma

ASSURANCES EDAGHRI - AGENCE GÉNÉRALE

FADOUA EDDAGHRI

11, avenue Ibn Rochd

Tél. : 05 36 68 70 24 - Fax : 05 36 68 70 36

Mobile : 06 62 38 70 96

Assurances.Edaghri@cniasaada.ma

ASSURANCES EL GRARI - AGENCE GÉNÉRALE

ALI EL GRARI

112, boulevard Allal Ben Abdallah

Tél. : 05 36 68 37 18 - Fax : 05 36 69 74 72

Mobile : 06 61 08 66 42

Assurances.ElGrari@cniasaada.ma

ASSURANCES EL HOUSSINE CHTIOUI

AGENCE GÉNÉRALE

EL HOUSSINE CHTIOUI

Rue Mohammed Abdou - Immeuble Es Saâda

Bloc C - 2^{ème} étage - Appartement N°4

Tél. : 05 36 70 12 12 - Fax : 05 36 70 22 23

Mobile : 06 61 93 60 23 - 06 61 28 02 28

Assurances.Chtioui@cniasaada.ma

ASSURANCES L'IMPERIAL - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIA ELFETTOUH

76, boulevard Mohammed V - Résidence Mabrouka

Tél. : 05 36 70 58 00 - Fax : 05 36 70 41 41

Mobile : 06 66 14 82 97

Assurances.Imperial@cniasaada.ma

ASSURANCES NAHID - AGENCE GÉNÉRALE

NAHID HAKMAOUI

Boulevard El Fatouaki - Immeuble Moumen - N°23 - 1^{er} étage

Appartement N°2

Tél. : 05 36 68 84 04 - Fax : 05 36 68 84 04

Mobile : 06 78 48 06 75

Assurances.Nahid@cniasaada.ma

CVT JRADA

KHALID LAMKADDEM

Route d'Oujda - Km 4 - Laouinate - B. P. 8

Tél. : 05 36 82 27 68 - Fax : 05 36 82 27 68

Mobile : 06 61 48 61 65

Agence.CVTJrada@cniasaada.ma

Ouled Teima

ASSURANCES OULED TEIMA - AGENCE GÉNÉRALE

ALAMI OUALI BRAHIM

76, boulevard Mohammed V - Lotissement Mouisset

Tél. : 05 28 52 19 12 - Fax : 05 28 52 19 12

Mobile : 06 66 46 84 00

Assurances.OuledTeima@cniasaada.ma

Rabat

AGENCE HASSAN II

IMANE MARROS

Magasin N°5 - Résidence Ifrane - Avenue Hassan II - Agdal

Tél. : 05 37 69 69 00 - Fax : 05 37 69 69 03

Mobile : 06 61 08 78 48

Assurances.Hassan2@cniasaada.ma

AGENCE RABAT MOKHTAR JAZOULI

ISSAM FAKHSY

95, avenue Mokhtar Jazouli

Tél. : 06 75 01 39 32 - Fax : 06 75 01 38 60

Mobile : 06 61 41 53 81

Assurances.Jazouli@cniasaada.ma

AGENCE RABAT TOUR HASSAN

IBTISSAM BELHAJ

Immeuble Omniprise - Angle avenue Al Alaouite

et rue Al Mariniyine

Tél. : 05 37 73 74 20 / 05 37 73 74 32

Fax : 05 37 73 74 38

Assurances.TourHassan@cniasaada.ma

AGENCE TEMARA

KHADJJA CHAHID

Immeuble N°6 - Magasin N°12 - Résidence Jardin des Oudayas

Quartier Guich des Oudayas

Tél. : 05 37 60 41 60 - Fax : 05 37 60 41 60

Mobile : 06 61 21 22 91

Assurances.Temara@cniasaada.ma

ASSURANCES AL FAHD - AGENCE GÉNÉRALE

BADIA OUDGHIRI IDRISSE

40, Zankat Abdelmoumen
Tél. : 05 37 73 02 45 / 05 37 26 02 68
Fax : 05 37 73 75 36 - Mobile : 06 68 53 93 06
Assurances.AlFahd@cniassaada.ma

ASSURANCES AL MAJD - AGENCE GÉNÉRALE

MUSTAPHA BOULHIMEZ

Rue El Ganzra - Immeuble B - Appartement N°1 - Agdal
Tél. : 05 37 68 02 90 / 05 37 68 02 28
Fax : 05 37 68 03 06 - Mobile : 06 64 13 68 80
Assurances.AlMajd@cniassaada.ma

ASSURANCES ASSAI - AGENCE GÉNÉRALE

BOUCHREB EL HASSAN

281, bd. Mohammed V
Tél. : 05 37 70 99 69 / 05 37 70 71 36
Fax : 05 37 70 18 30 - Mobile : 06 61 28 26 58
Assurances.ASSAI@cniassaada.ma

ASSURANCES BELBACHIR - AGENCE GÉNÉRALE

FAIZA BELBACHIR

5, rue Tadla Aviation
Tél. : 05 37 65 77 50 / 05 37 75 22 32
Fax : 05 37 75 22 63 - Mobile : 06 61 17 85 61
Assurances.Belbachir@cniassaada.ma

ASSURANCES HAMMICH - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED HAMMICH

29, avenue Ibn Sina - Appartement N°5
Angle rue Al Khatawat - 10 000 Agdal
Tél. : 05 37 77 71 00 - Fax : 05 37 77 71 01
Mobile : 06 61 09 55 00
Assurances.Hammich@cniassaada.ma

ASSURANCES INMASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELJALIL BENADADA

125, avenue Allal Ben Abdellah - Rabat
Tél. : 05 37 70 81 18 - Fax : 05 37 70 78 95
Mobile : 06 63 62 10 12
Assurances.Inmassur@cniassaada.ma

ASSURANCES KETTASUR - AGENCE GÉNÉRALE

HICHAM KETTANI

3, avenue Kebibat - Immeuble Habous
Tél. : 05 37 20 44 66 - Fax : 05 37 20 44 55
Mobile : 06 61 37 66 06
Assurances.Kettasur@cniassaada.ma

ASSURANCES KHAYATI DOGMI - AGENCE GÉNÉRALE

MY DRISS KHAYATI

2, place Aboubakr Essedik - Appartement N°2
1^{er} étage - Agdal
Tél. : 05 37 77 53 82 - Fax : 05 37 68 68 51
Mobile : 06 70 44 33 01
Assurances.KhayatiDogmi@cniassaada.ma

ASSURANCES LAHRICHI - AGENCE GÉNÉRALE

FATIHA LAHRICHI

Immeuble A - Bureau N°4 - Centre Commercial Al Manal
El Menzeh
Tél. : 05 37 79 00 49 - Fax : 05 37 79 00 49
Mobile : 06 61 59 92 89
Assurances.Lahrichi@cniassaada.ma

ASSURANCES LARGUET JDAINI - AGENCE GÉNÉRALE

BOJEMAË LARGUET

29, rue Patrice Lumumba
Tél. : 05 37 72 34 28 - Fax : 05 37 72 71 36
Mobile : 06 61 21 00 18
Assurances.Larguetjdaini@cniassaada.ma

ASSURANCES L'AVENIR - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELAZIZ IDRISSE

4, rue Al Kahira - N°22 et 23
Tél. : 05 37 70 80 35 - Fax : 05 37 26 19 91
Mobile : 06 61 17 11 49
Assurances.Avenir@cniassaada.ma

ASSURANCES LES PALMIERS - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIA BERRADA

8 bis - Rue Dayet Roumi - Agdal
Tél. : 05 37 77 41 24 - Fax : 05 37 77 44 09
Mobile : 06 61 16 28 81
Assurances.LesPalmiers@cniassaada.ma

ASSURANCES OUDAYAS - AGENCE GÉNÉRALE

RACHIDA YACOUBI

14, avenue Atlas - Agdal
Tél. : 05 37 68 39 39 - Fax : 05 37 68 11 67
Mobile : 06 61 20 96 81
Assurances.Oudayas@cniassaada.ma

ASSURANCES R'BATI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDERRAHIM HAJJALI

4, rue Benzerte
Tél. : 05 37 70 90 09 - Fax : 05 37 70 90 12
Mobile : 06 61 13 75 72
Assurances.Rbati@cniassaada.ma

CVT RABAT Q. I. TAKADDOUM

NOURA BEKKALI AISSAOUI

Lot N°15 D bis - Q. I. Takadoum
Tél. : 05 37 75 40 75 - Fax : 05 37 75 40 61
Mobile : 06 60 52 21 94
Agence.RabatQITakaddoum@cniassaada.ma

RICH

ASSURANCES OUTAHAR ASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED OUTAHAR

30, rue El Qods
Tél. : 05 35 58 90 83 - Fax : 05 35 58 92 30
Mobile : 06 66 38 01 50
Assurances.OutaharAssur@cniassaada.ma

ROUTE DE TIZNIT CENTRE

AGENCE SIDI BIBI

M'BAREK BIGAJDA

Route de Tiznit Centre

Tél. : 05 28 81 64 68 - Fax : 05 28 81 64 68

Assurances.SidiBibi@cniasaada.ma

SAFI

ASSURANCES ALIOUI - AGENCE GÉNÉRALE

ALIOUI HAJJAJ

Lotissement Lalla Hnia Hamria - Lot N°49

Tél. : 05 24 46 46 78 - Fax : 05 24 46 46 83

Mobile : 06 61 21 12 49 / 06 63 14 88 01

Assurances.ALIOUI@cniasaada.ma

ASSURANCES BABBOUH - AGENCE GÉNÉRALE

MED YASSER BABBOUH

22, avenue de la Liberté

Tél. : 05 24 61 28 53 - Fax : 05 24 61 28 52

Mobile : 06 61 23 63 01

Assurances.Babbouh@cniasaada.ma

ASSURANCES OUAZIZ - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIR OUAZIZ

1, rue de Lisbonne - Safi

Tél. : 05 24 46 45 80 - Fax : 05 24 46 28 69

Mobile : 06 61 16 47 14

Assurances.Ouaziz@cniasaada.ma

SALÉ

AGENCE SALÉ HAY SALAM

SOUMAYA ALOUAH

Hay Salam - Secteur 3 - N°851

Tél. : 05 37 81 40 66 - Fax : 05 37 81 43 25

Mobile : 06 73 72 53 59

Assurances.SaleHaySalam@cniasaada.ma

AGENCE SALÉ TABRIQUET

ZINEB EL GORFTI

Avenue 6 Novembre - Résidence ONCF - Magasin N°3

Place de la Gare

Tél. : 05 37 85 29 45 - Fax : 05 37 85 36 66

Mobile : 06 61 10 46 55

Assurances.SaleTabriquet@cniasaada.ma

ASSURANCES ABOUELFATH - AGENCE GÉNÉRALE

MUSTAPHA ABOULFATH

Avenue Hassan II - Complexe Bab Sala - Immeuble Chmaou

Magasin M2 - Bettana

Tél. : 05 37 81 36 81 - Fax : 05 37 81 35 67

Mobile : 06 61 40 24 44

Assurances.Abouelfath@cniasaada.ma

ASSURANCES AL MIHANIA - AGENCE GÉNÉRALE

YOUSSEF FAKIHI

Avenue Bouregreg - N°1071 - Sala Al Jadida

Tél. : 05 37 53 48 39 - Fax : 05 37 53 48 37

Mobile : 06 65 20 84 89

Assurances.ALMihania@cniasaada.ma

ASSURANCES DRISSI SIDI SAFOUANE

AGENCE GÉNÉRALE

DRISSI SIDI SAFOUANE

Rue Salah Sarghini - N°108 - Magasin N°2 - Hay Chmaou

Route de Kénitra

Tél. : 05 37 78 10 10 - Fax : 05 37 78 11 12

Mobile : 06 61 05 22 05

Assurances.DrissiSidiSafouane@cniasaada.ma

ASSURANCES EL MAMOUN - AGENCE GÉNÉRALE

MAMOUN BENNIS

6, avenue 2 Mars

Tél. : 05 37 88 18 66 - Fax : 05 37 88 18 66

Mobile : 06 61 17 10 47

Assurances.ElMamoun@cniasaada.ma

ASSURANCES EZZIANI - AGENCE GÉNÉRALE

MORAD EZZIANI

Immeuble 1 a - Résidence Kasbah Hay Nahda 1

Tél. : 05 37 75 98 92 - 05 37 75 04 28

Fax : 05 37 75 98 85 - Mobile : 06 61 42 66 89

Assurances.Ezziani@cniasaada.ma

ASSURANCES OUSSAMA - AGENCE GÉNÉRALE

OUSSAMA AMINE EL BAKKALI

Bloc DL - N°45 - Kouass Yaacoub El Mansour

Tél. : 05 37 29 38 42 / 05 37 29 38 54

Fax : 05 37 29 38 78 - Mobile : 06 61 86 69 36

Assurances.Oussama@cniasaada.ma

ASSURANCES PROXIMA - AGENCE GÉNÉRALE

FATIMA LAARIFI

Boulevard Mohammed V - N°30 - Immeuble El Khair - N°37 et 38

Tél. : 05 37 85 14 37 / 05 37 85 14 57

Fax : 05 37 85 14 31 - Mobile : 06 61 15 79 19

Assurances.Proxima@cniasaada.ma

ASSURANCES TAOUSI - AGENCE GÉNÉRALE

RACHID TAOUSI

11, avenue Mohammed V - Appartement N°1 - Tabriquet

Tél. : 05 37 85 30 10 - Fax : 05 37 85 30 09

Mobile : 06 65 10 43 12

Assurances.Taousi@cniasaada.ma

CVT SALE LAAYADA

BRAHIM BELCADI

Route de la 1^{ère} Bafra - N°1 - Laayada

Tél. : 05 37 87 54 01 - Fax : 05 37 87 54 01

Mobile : 06 64 81 93 54

Agence.SaleLaayada@cniasaada.ma

SEBT OULAD NEMMA

ASSURANCES BENI MOUSSA MAAOUNI

AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED ALOUANE

73 BE - Boulevard Bir Anzarane

Tél. : 05 23 47 39 65 - Fax : 05 23 47 25 77

Mobile : 06 61 20 22 05

Assurances.BeniMoussaMaaouni@cniasaada.ma

SEFROU

ASSURANCES AL KAWTHAR - AGENCE GÉNÉRALE

FAIZA GUENNOUNI

Hay Lamkassem - N°24 - Lotissement Jnane Elma
Ouled Adloun
Tél. : 05 35 96 97 83 - Fax : 05 35 96 98 28
Mobile : 06 64 90 55 05
Assurances.AIKawthar@cniasaada.ma

ASSURANCES JAWHARA - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMMED SAKOUT ANDALOUSSI

Immeuble Al Akhawane - N°62 - Appartement N°4
Route Boulmane
Tél. : 05 35 96 97 95 / 05 35 66 26 01
Fax : 05 35 66 20 02 - Mobile : 06 68 75 43 02
Assurances.Jawhara@cniasaada.ma

SEMARA

ASSURANCES OMAR ABDELAHI - AGENCE GÉNÉRALE

OMAR LEMBARKI

Boulevard Hassan II - N°274
Tél. : 05 28 88 73 31 - Fax : 05 28 88 73 29
Mobile : 06 61 17 83 56
Assurances.OmarAbdelahi@cniasaada.ma

SETTAT

ASSURANCES DE LA PLACE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELJABBAR ALALGUI

Rue Pasteur - Résidence Annakhil - B. P. 654
Tél. : 05 23 40 50 14 - Fax : 05 23 40 17 17
Mobile : 06 61 16 66 74
Assurances.deLaPlace@cniasaada.ma

ASSURANCES EL YACOUBI - AGENCE GÉNÉRALE

KARIM EL YACOUBI

Place de la Liberté
Tél. : 05 23 40 21 09 - Fax : 05 23 40 21 09
Mobile : 06 66 17 10 49
Assurances.ElYacoubi@cniasaada.ma

ASSURANCES LES SETTATIS - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELKRIM RADI

Boulevard la Princesse Lalla Aïcha - Lotissement l'Orphelinat
Lot N°11
Tél. : 05 23 72 27 37 - Fax : 05 23 72 26 23
Mobile : 06 62 26 15 13
Assurances.lesSettatis@cniasaada.ma

ASSURANCES SETTASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

KHALID HERRADI

Boulevard la Princesse Lalla Aïcha - Immeuble N°39
Appartement N°2
Tél. : 05 23 40 35 01 - Fax : 05 23 40 35 01
Mobile : 06 65 66 95 69
Assurances.Settassur@cniasaada.ma

SIDI BENNOUR

ASSURANCES EL KORCHI - AGENCE GÉNÉRALE

NOURA EL KORCHI

Appartement N°5 - Immeuble Annakhil - Boulevard des F.A.R.
Tél. : 05 23 35 90 37 - Fax : 05 23 36 91 18
Mobile : 06 70 63 96 69
Assurances.ElKorchi@cniasaada.ma

SIDI KACEM

ASSURANCES ASSURAMI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELOUAHED BENERRAMI

9, rue 5 - El Hay Al Jadid
Tél. : 05 37 59 64 26 - Fax : 05 37 59 66 11
Mobile : 06 68 88 91 16 - 06 61 77 22 12
Assurances.Assurami@cniasaada.ma

ASSURANCES BENZEROUAL - AGENCE GÉNÉRALE

BOUCHRA BENZEROUAL

51, avenue Mohammed V
Tél. : 05 37 59 45 11 - Fax : 05 37 59 45 12
Mobile : 06 63 04 82 23
Assurances.Benzeroual@cniasaada.ma

ASSURANCES ZENNOUHI - AGENCE GÉNÉRALE

DRISS ZENNOUHI

Rue 23 - N°23 (en face du café Najmat Gharb)
Tél. : 05 37 59 66 48 - Fax : 05 37 59 66 47
Mobile : 06 61 08 89 24
Assurances.Zennouhi@cniasaada.ma

SIDI SLIMANE

CVT SIDI SLIMANE

MOHCINE BENJEDDOU

128, avenue Moukaouama
Tél. : 05 37 50 33 34 - Fax : 05 37 50 48 99
Mobile : 06 64 24 10 41
Agence.SidiSlimane@cniasaada.ma

SIDI YAHIA EL GHARB

AGENCE SIDI YAHIA EL GHARB

LOUBNA HIMMICHE

Hay El Wahda - N°1 - Groupe 4 - Bloc A - N°2
Tél. : 05 37 30 03 54 - Fax : 05 37 30 03 54
Mobile : 06 70 48 94 12
Assurances.SidiYahiaElGharb@cniasaada.ma

SOUK LARBAA

ASSURANCES NOVASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

BRAHIM LARABI

3, avenue Mohammed V
Tél. : 05 37 90 13 13 - Fax : 05 37 90 15 69
Mobile : 06 61 93 32 70
Assurances.Novassur@cniasaada.ma

SOUK SEBT

CVT SOUK SEBT

FATIMA EZZAHRA ENHAS

Quartier Sidi Hadri - Route Beni Mellal
Tél. : 05 23 47 20 64 - Fax : 05 23 43 02 63
Mobile : 06 62 75 14 95
Agence.SoukSebt@cniasaada.ma

TANGER

ASSURANCES AFAILAL - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELILAH AFAILAL

Boulevard Moulay Ismail - Résidence Ousama - Bloc A - N°1
Tél. : 05 39 95 79 39 - Fax : 05 39 35 16 95
Mobile : 06 61 16 75 38
Assurances.Afailal@cniasaada.ma

ASSURANCES BOUMOUHSEN - AGENCE GÉNÉRALE

YOUSSEF BOUMOUHSEN

Résidence Hamza - Bureau N°3 - Boulevard Moulay Youssef
Tél. : 05 39 34 17 65 - Fax : 05 39 34 17 66
Mobile : 06 61 24 21 65
Assurances.Boumouhsen@cniasaada.ma

ASSURANCES CHAAT - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED CHAAT

Avenue Mahatmaghandi 26 - Étage 1 - Appartement N°6
(adresse de Correspondance)
Mobile : 06 52 43 75 47
Assurances.Chaat@cniasaada.ma

ASSURANCES DU DETROIT - AGENCE GÉNÉRALE

MED TAMSAMANI

8, place de France - B. P. 2089
Tél. : 05 39 93 28 31 - Fax : 05 39 93 06 63
Mobile : 06 61 14 97 86
Assurances.Detroit@cniasaada.ma

ASSURANCES EL KASRI - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIR EL KASRI

Lotissement Ennahda 11 - Avenue El Qods
Tél. : 05 39 95 98 99 - Fax : 05 39 95 98 99
Mobile : 06 61 72 78 36 - 06 65 28 04 07
Assurances.ElKasri@cniasaada.ma

ASSURANCES LAREDO - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMMED HOUAOUI

140, avenue Agadir (ex. Anfa)
Tél. : 05 39 93 30 03 - Fax : 05 39 93 29 99
Mobile : 06 68 85 03 81
Assurances.Laredo@cniasaada.ma

ASSURANCES MOURABET - AGENCE GÉNÉRALE

SANAA MOURABET

54, Boulevard Pasteur - 1^{er} étage - N°29
Tél. : 05 39 33 41 77 - Fax : 05 39 33 42 00
Mobile : 06 61 40 01 71
Assurances.Mourabet@cniasaada.ma

AGENT VIVIER TANGER

RACHID TYBA

Benimakada - Lotissement Jirrari 3 - Lot N°1048
Tél. : 05 39 35 08 73 - Fax : 05 39 35 08 73
Mobile : 06 68 70 28 07
Assurances.Tanger@cniasaada.ma

CHAAIRI ASSURANCES SARL - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIA CHAAIRI

Avenue de la Résistance - Immeuble N°67 - N°3
Tél. : 05 39 34 31 90 - Fax : 05 39 34 31 91
Mobile : 06 61 10 57 08
Assurances.Chaairi@cniasaada.ma

TANTAN

ASSURANCES BENKHANFAR - AGENCE GÉNÉRALE

MED BENKHANFAR

27, boulevard Ibn Sina - B. P. 103
Tél. : 05 28 87 79 38 - Fax : 05 28 76 60 75
Mobile : 06 62 19 21 76
Assurances.Benkhanfar@cniasaada.ma

TAOUNATE

AGENCE ISSAGUEN

NAOUAL DEKKAR

Route El Wahda - Issaguen Centre sur Hamam Tidghine
Al Hoceima
Tél. : 05 39 81 30 06 - Fax : 05 39 81 30 01
Mobile : 06 64 05 13 86
Assurances.Issaguen@cniasaada.ma

ASSURANCES EL BAKKOURI - AGENCE GÉNÉRALE

ADIL EL BAKKOURI

Boulevard Mohammed V
Tél. : 05 35 68 93 51 - Fax : 05 35 62 77 27
Mobile : 06 61 35 18 28
Assurances.ElBakkouri@cniasaada.ma

EL KHANCHOUFI ASSURANCES SARL

AGENCE GÉNÉRALE

NORA ELKHANCHOUFI

Rue Saadienne
Tél. : 05 35 62 89 13 - Fax : 05 35 62 87 63
Mobile : 06 66 50 20 17
Assurances.ElKhanchoufi@cniasaada.ma

TAOURIRT

ASSURANCES FAGROUD - AGENCE GÉNÉRALE

LAHSENE FAGROUD

216, boulevard Moulay Abdellah - 1^{er} étage
Tél. : 05 36 67 99 72 - Fax : 05 36 67 97 54
Mobile : 06 61 23 79 25
Assurances.Fagroud@cniasaada.ma

TARGUIST

CVT TARGUIST

AHMED BOUAYAD

Commune Urbaine Targuist

Tél. : 05 39 80 94 98 - Fax : 05 39 80 94 98

Mobile : 06 61 18 78 59

Agence.CVTTarguist@cniasaada.ma

TAROUDANT

AGENCE TAROUDANT

HAFIDA OULBAZ

Route Ouled Aarafa - Quartier Mhaita

Tél. : 05 28 85 25 26 - Fax : 05 28 85 25 27

Mobile : 06 61 70 25 91

Assurances.Taroudant@cniasaada.ma

ASSURANCES RIHAB - AGENCE GÉNÉRALE

MERYEM BACHARI

13, route de Marrakech - Municipalité de Ouled Ben Rhil

Tél. : 05 28 53 15 15 - Fax : 05 28 53 15 15

Mobile : 06 55 47 71 87

Assurances.Rihab@cniasaada.ma

TATA

ASSURANCES TATA - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED LEMRIS

6, avenue Mohammed VI

Tél. : 05 28 80 22 30 - Fax : 05 28 80 22 30

Mobile : 06 62 88 97 00

Assurances.Tata@cniasaada.ma

TAZA

ASSURANCES BENNANI - AGENCE GÉNÉRALE

HASSAN BENNANI

23, place de l'Indépendance

Tél. : 05 35 67 33 28 / 05 35 67 33 07

Fax : 05 35 67 07 63 - Mobile : 06 61 17 42 23

Assurances.Bennani@cniasaada.ma

ASSURANCES TOUZANI - AGENCE GÉNÉRALE

RACHAD TOUZANI

Immeuble Yaakoubia - Avenue Mohammed V - 1^{er} étage

Appartement N°1

Tél. : 05 35 67 39 40 - Fax : 05 35 67 25 05

Mobile : 06 61 33 81 49

Assurances.Touzani@cniasaada.ma

FRIOUATO ASSURANCE SARL

BOUKARAI HASSAN

Cité Al Mahatta - Boulevard Mohammed VI

Tél. : 05 35 28 24 20 - Fax : 05 35 28 21 11

Mobile : 06 69 16 64 84

Assurances.Friouatao@cniasaada.ma

TEMARA

ASSURANCES KHACHANE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELKHALEK KHACHANE

251, boulevard du Caire - Quartier des Alaouites

Tél. : 05 37 61 04 86 - Fax : 05 37 61 10 34

Mobile : 06 54 55 28 09

Assurances.Khachane@cniasaada.ma

ASSURANCES TEMASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

AMAR LAKHAL

Avenue Hassan II - Immeuble N°2 - Appartement N°3

Tél. : 05 37 64 18 41 - Fax : 05 37 64 01 49

Mobile : 06 63 44 19 17

Assurances.Temassur@cniasaada.ma

ASSURANCES YAMNA - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED EL KENDOUDI

Lot N°9 - Lotissement Belkhir - Boulevard Hassan I^{er}

Tél. : 05 37 61 31 34 - Fax : 05 37 61 24 04

Mobile : 06 61 34 95 50

Assurances.Yamna@cniasaada.ma

TÉTOUAN

ASSURANCES EL KASIMI - AGENCE GÉNÉRALE

MAOUHIB KASMI

17, avenue Mohammed V - Appartement N°2

Tél. : 05 39 96 42 99 - Fax : 05 39 96 43 01

Mobile : 06 64 17 98 80

Assurances.ElKasimi@cniasaada.ma

ASSURANCES EL YACOUBI DU NORD

AGENCE GÉNÉRALE

HATIM BOUZALMAT

Avenue des F.A.R. - Résidence Ismailia - Bloc B - N°3

Tél. : 05 39 13 21 91 - Fax : 05 39 70 90 90

Mobile : 06 61 13 21 91

Assurances.ElYacoubiduNord@cniasaada.ma

ASSURANCES GUESSOUS ET BENET

AGENCE GÉNÉRALE

ABDELHAMID GUESSOUS

8, rue Achra Mai

Tél. : 05 39 71 02 68 - Fax : 05 39 71 02 69

Mobile : 06 61 40 71 63

Assurances.GuessousetBenet@cniasaada.ma

ASSURANCES L HAMMANI - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIBA LHAMMANI

Avenue des F.A.R. - Immeuble N°223 - 1^{er} étage - N°2

Tél. : 05 39 99 73 49 - Fax : 05 39 99 73 54

Mobile : 06 61 92 52 89

Assurances.LHammani@cniasaada.ma

HALIA ASSURANCES SARL

AMAGHOUZ AL MOUATASSIM

Rue Khénifra - Rue 2 - N°8 - M'hanech II
Tél. : 05 39 70 02 07 - Fax : 05 39 97 02 08
Mobile : 06 66 13 49 37
Assurances.Halia@cniasaada.ma

TIFLET

ASSURANCES ZEMMOUR TIFLET

AGENCE GÉNÉRALE

ASMAA KHAMLICH

296, avenue Mohammed V
Tél. : 05 37 51 12 82 - Fax : 05 37 51 12 82
Mobile : 06 63 65 67 10
Assurances.ZemmourTiflet@cniasaada.ma

CVT TIFLET

NOUREDDINE HAYYANI

Km 2, route de Rabat
Tél. : 05 37 51 53 22 - Fax : 05 37 51 53 23
Mobile : 06 61 92 00 78
Agence.Tiflet@cniasaada.ma

TINGHIR

ASSURANCES IGHIR - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIR AABI

307, avenue Mohammed V
Tél. : 05 24 83 53 65 - Fax : 05 24 83 53 65
Mobile : 06 66 16 52 19
Assurances.Ighir@cniasaada.ma

ASSURANCES TINGHIR - AGENCE GÉNÉRALE

JAMAL HOUASSI

412, avenue Mohammed V
Tél. : 05 24 83 54 46 - Fax : 05 24 83 54 46
Mobile : 06 63 62 41 78
Assurances.Tinghir@cniasaada.ma

TIZNIT

ASSURANCES AIT BAAMRANE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELFATTAH EL KOURAICHI

21, lotissement Al Wahda - Cité El Youssoufia
Tél. : 05 28 60 22 55 - Fax : 05 28 60 22 44
Mobile : 06 68 59 66 74
Assurances.AitBaamrane@cniasaada.ma

ASSURANCES AZAGHAR - AGENCE GÉNÉRALE

SAID OUBOUDAUD

42, 1^{er} étage - Bloc "D" - Les Amicales des Fonctionnaires
Tél. : 05 28 60 23 44 - Fax : 05 28 60 24 39
Mobile : 06 61 36 95 04
Assurances.Azaghar@cniasaada.ma

YOUSOUFIA

ASSURANCES EDDAMAN - AGENCE GÉNÉRALE

MAJDOULINE EL GOUH

Lot N°83 - ERAC - Hay Hassani - N°I
Tél. : 05 24 66 03 33 - Fax : 05 24 66 03 33
Mobile : 06 13 01 75 88
Assurances.Eddaman@cniasaada.ma

ZAGORA

ASSURANCES ZAGORA - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELKADER BOUNAR

65, Hay Moussala - 45 900 Zagora
Tél. : 05 24 84 79 41 - Fax : 05 24 84 79 44
Mobile : 06 68 59 25 49
Assurances.Zagora@cniasaada.ma

